



Congo Economie

LE JOURNAL D'UNICONGO

UNICONGO & AFFAIRES FINANCES

C2A Conseils Associés en Afrique Congo

Cabinet de Conseil Juridique et Fiscal

Agrément CEMAC n° SCF 10

Partenaire **STC Partners**
Specialist of Account

Eric TASI NDJODO, Associé

327, avenue Marien Ngouabi
Imm. SCI LES COCOTIERS, 1^{er} étage
BP 4905 Pointe Noire
Tél : 00 (242) 06 953 97 97

Bureaux :
ABIDJAN - CONAKRY
DOUALA
LIBREVILLE - PARIS

LE PÉRIODIQUE DES DIRIGEANTS ET LEADERS D'OPINION - LE PÉRIODIQUE DES DIRIGEANTS ET LEADERS D'OPINION - LE PÉRIODIQUE DES DIRIGEANTS ET LEADERS D'OPINION

L'ESSENTIEL

FOCUS UNICONGO

Cap sur l'excellence

Réforme dans la gouvernance, projet de convention collective pour le secteur médical, rencontres entre responsables des ressources humaines... L'Union ne ménage pas ses efforts pour optimiser son fonctionnement. Zoom quelques points forts de ce premier trimestre. Lire p. 4

GRAND ANGLE

Produits Bayo : une volonté de diversification

La Fabrique de produits laitiers, alimentaires, de papeterie et assimilés (FPLAPA), qui conditionne les produits Bayo, renforce ses investissements, notamment pour créer et développer des vergers dans différents sites du Congo. Une ambition de croissance qui concerne aussi l'exportation de ses produits. Lire p. 14

RÉGION

La Lékoumou

L'exploitation imminente du gisement de fer de Zanaga et les grands travaux consentis dans le cadre de la municipalisation accélérée sont en passe de transfigurer cette région du Congo, restée longtemps enclavée. De bon augure en perspective de la fête nationale de l'Indépendance, à Sibiti, le 15 août prochain. Lire p. 44



PAYS

Vers un nouveau miracle ivoirien ?

Le début de ce millénaire a laissé une empreinte amère dans les mémoires ivoiriennes, meurtries par des conflits fratricides qui ont aussi impacté lourdement l'économie locale. A l'aune d'une stabilité politique retrouvée, passage en revue des atouts dont dispose le pays pour tenter de renouer avec un passé glorieux. Lire p. 45



GRATUIT



Dossier

btp

Un avenir en construction

Du côté des infrastructures publiques comme des travaux initiés par le secteur privé, les entreprises sont à pied d'œuvre pour bâtir le Congo de demain. Présentation des enjeux et des opérateurs d'un secteur en pleine mutation. Lire p. 17

EMPLOI/FORMATION

Le défi de la formation par le Net

On les désigne par un curieux acronyme : les Mooc (*massively open online courses*). Derrière ce sigle se cache un dispositif mis en place par les plus grandes universités pour permettre, via Internet, à des centaines de milliers d'étudiants de suivre leurs cours en ligne. Décryptage des forces et des limites d'un système qui laisse présager une grande évolution dans la transmission des savoirs de par le monde. Lire p. 42

AFRIQUE

Le tourisme, incontournable levier de croissance

L'Afrique se distingue par une diversité géographique propice à toutes les formes de tourisme. C'est notamment le cas du tourisme « vert », très porteur vis-à-vis d'une large clientèle, dont celle des pays industrialisés. Passage en revue des atouts et des axes de développement de ce secteur à l'échelle continentale. Lire p. 49

Lire p. 49



Réforme dans la gouvernance d'Unicongo



Les enjeux auxquels doit faire face l'Union ont nécessité une refonte de ses modes d'organisation et de fonctionnement. Retour sur les principaux axes de cette réforme.

La révision des statuts d'Unicongo, en février 2012, et leur modification, en novembre de la même année, ont entraîné une profonde restructuration de la gouvernance de l'Union, notamment dans son organisation, avec le renforcement de son unicité par l'institution des fédérations professionnelles nationales en lieu et place des fédérations professionnelles régionales, du comité des fédérations en remplacement des comités régionaux de Brazzaville et de Pointe-Noire, du conseil d'administration comme organe d'orientation et de décision en substitution du comité national, des commissions thématiques, organes chargés d'étudier les dossiers transversaux concernant plusieurs, sinon tous les secteurs couverts par les fédérations professionnelles, et d'un secrétariat général structuré pour jouer pleine-

ment son rôle d'organe d'administration de l'Union, sur les deux pôles que constituent Brazzaville et Pointe-Noire.

Une administration modernisée, une communication renforcée

Cette restructuration, rendue indispensable par les ambitions de l'Union face aux exigences de performances dans ses missions, aux mutations de l'économie congolaise et du contexte de l'économie mondiale, aux besoins de ses membres et aux attentes des partenaires, aussi bien nationaux qu'internationaux vis-à-vis des organisations patronales du secteur privé, a profondément modifié son fonctionnement, qui est accompagné d'un renforcement des outils de gestion et des ressources, tant au niveau humain que matériel. La mise en place d'une structure interne chargée de la gestion comptable de l'Union, jusque-là externalisée, a permis la réappropriation de cette fonction essentielle dans l'administration financière, qui est l'un des facteurs de la crédibilité de toute institution. Ainsi, la production régulière des comptes, des états financiers et de toutes les informations nécessaires aux appréciations et décisions de gestion des différentes instances de l'Union, conforte la modernisation de son administration.

La récente dotation en équipement de visioconférence à Brazzaville et à Pointe-Noire a notoirement modifié la gestion des réunions au niveau de toutes les instances de l'Union, réunions aujourd'hui rendues possibles à distance, avec cet avantage de la suppression de la contrainte de voyage, qui vise à améliorer le taux de participation du plus grand nombre des membres à ces réunions importantes à la vie de l'Union.

Le lancement, en septembre 2013, du journal *Congo Economie* complète l'arsenal des outils de communication de l'Union, qui contribue à l'accroissement de son rayonnement vis-à-vis de ses membres et des adhérents potentiels, mais aussi à l'égard de ses partenaires. La qualité de ce journal est l'expression de l'implication remarquable des différentes fédérations professionnelles à travers les dossiers sectoriels développés et des partenaires publics des secteurs concernés.

La quête permanente de l'efficacité dans la représentation et la défense des intérêts des membres et le renforcement de sa capacité à être une véritable force de proposition dans les dossiers du secteur privé congolais, à travers le dialogue avec tous les partenaires, est l'objectif essentiel de la réforme en cours au sein d'Unicongo depuis 2012.

PROSPER BIZITOU, TRÉSORIER D'UNICONGO

Le premier conseil d'administration de l'année

Conformément à ses statuts adoptés en février 2012 et modifiés en novembre de la même année, l'Union a tenu son premier conseil d'administration le 11 février 2014 à son siège de Pointe-Noire. Ce conseil d'administration est le premier à avoir été organisé simultanément à Brazzaville et à Pointe-Noire par visioconférence entre les deux villes.

L'ordre du jour a comporté, entre autres points importants soumis aux débats des administrateurs, le projet de lettre ouverte au président de la République, le projet d'Unicongo-Formation, le réaménagement des réunions du comité des fédérations et du conseil d'administration.

La lettre ouverte au président de la République a été publiée dans le journal *Les Dépêches de Brazzaville* en février 2014. Concernant Unicongo-Formation, une équipe a été mise place au sein de l'Union pour proposer, dans les prochains mois, une architecture du projet visant à combler l'absence de structures offrant des formations dans certains domaines demandés par les adhérents.

L'examen de la proposition de réaménagement des réunions du comité des fédérations et du conseil d'administration a abouti, après débat, au maintien de l'organisation actuelle, qui prévoit d'une part une réunion du comité des fédérations tous les deux mois, et d'autre part une réunion du conseil d'administration tous les trois mois. Toutefois, le conseil d'administration a insisté sur la nécessité de focaliser le comité des fédérations sur les dossiers intéressant exclusivement les fédérations, en vue de réserver au conseil d'administration les grands dossiers exigeant des orientations ou des décisions de l'Union, cela en vue d'éviter le chevauchement entre les deux instances

JEAN-JACQUES SAMBA,
SECRETIRE GÉNÉRAL D'UNICONGO

Vers un projet de convention collective pour le secteur médical

La fédération des services et professions libérales ne dispose pas de convention collective, d'où l'actuel recours à la convention collective du commerce, dont les métiers sont loin de correspondre à ceux des différents services et professions de la fédération. L'Union s'est penchée sur ce dossier qui concerne les cliniques, cabinets, et laboratoires d'analyses médicales.

L'Union a douze fédérations professionnelles, parmi lesquelles une fédération des services et professions libérales. Celle-ci regroupe les services les plus divers tels que les conseils juridiques, fiscaux, en gestion, marketing et management, les cabinets de notaires et d'avocats, les cabinets et cliniques médicaux, ainsi que les laboratoires d'analyses médicales, les agences immobilières. De nouveaux services naissent avec le développement, la diversification de l'économie congolaise et des métiers nouveaux qui posent un véritable problème de convention collective applicable pour les régir. La spécificité des métiers d'un service à un autre, ou d'une profession libérale à une autre, pose un réel problème d'application d'une convention collective unique. Face à la difficulté et au vide créés par l'absence de convention collective, à l'initiative de quelques dirigeants de cabinets, cliniques et laboratoires médicaux de Pointe-Noire et sous l'égide du directeur départemental du Travail au Kouilou, une concertation a été organisée à Pointe-Noire, il y a un peu plus d'une année, en vue d'ébaucher un avant-projet de convention collective applicable au sous-secteur médical.

Une procédure d'avant-projet en trois temps

Ce projet a été récemment transmis à Unicongo par l'administration du Travail du Kouilou pour relancer les travaux eu égard à la nécessité de plus en plus pressante de doter d'une convention collective ce sous-secteur en forte croissance. Pour cela, une réunion regroupant dix-huit représentants de cliniques et cabinets médicaux et de laboratoires d'analyses médicales de Brazzaville et de Pointe-Noire a été organisée par visioconférence le 27 février 2014 à Unicongo. Au cours de cette réunion, où très peu de chefs d'entreprises étaient présents (la majorité des représentants étant des employés, directeurs des ressources humaines, chefs du personnel ou comptables), la procédure à suivre en matière de projet de convention collective a été rappelée par le secrétaire général d'Unicongo, à savoir :

- La partie patronale ou syndicale la plus diligente élabore l'avant-projet de convention collective qu'elle transmet à l'autre partie et à l'administration du Travail avec accusé de réception. Cet avant-projet comprend trois parties : le corps de la convention, la classifi-

Premier petit déjeuner RH : l'enthousiasme au rendez-vous !

Le 27 février dernier, des responsables de la fonction RH se sont réunis autour d'un petit déjeuner pour débattre sur les problématiques de recrutement au Congo. Ce petit déjeuner, à l'adresse des dirigeants et cadres de la fonction ressources humaines, a été organisé à l'initiative conjointe d'Unicongo et de Marie-Pascale Mirre, consultante en ressources humaines, directrice du cabinet Mirre Conseil. Diplômée de l'Essec de Paris, elle intervient régulièrement au Congo. D'autres petits déjeuners RH seront organisés au sein d'Unicongo tous les deux mois. Ils ont pour objectifs principaux d'accompagner le développement de la fonction RH au sein des entreprises congolaises et de contribuer à la professionnalisation de la fonction et au perfectionnement de ses acteurs. Le thème choisi : « Comment réussir ses recrutements dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre congolaise qualifiée ? », a fait l'objet d'une présentation de trente minutes. Puis, chacun a pu s'exprimer et faire part de son expérience. En effet, les DRH se plaignent souvent d'être confrontés à des difficultés pour trouver et fidéliser du personnel qualifié au Congo. Pour faire face à cette pénurie, les entreprises ne devraient-elles pas mettre en place des stratégies sur le long



terme ? Qu'en est-il de la place de la fonction RH au sein des entreprises au Congo ? Ne devrait-elle pas être mise au cœur de l'entreprise pour participer, comme toutes les autres fonctions, au processus de création de valeur ? Autant de questions soulevées qui ont fait l'objet d'échanges riches et animés. Quelques pistes de solutions ont été identifiées. Les participants ont exprimé leurs attentes et les préoccupations qu'ils souhaitent partager et étudier en commun : Comment appréhender la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) ? Comment attirer, recruter et fidéliser

les talents ? Quelles politiques motivationnelles mettre en place dans le contexte socioculturel du Congo ? Comment faire du plan de formation un outil stratégique ? Autant de thèmes de réflexion pour les prochains petits déjeuners RH. Le deuxième d'entre eux est programmé le 22 mai 2014 à partir de 8 heures à Unicongo (Pointe-Noire) sur le thème suivant : « Motivation : comment développer le sentiment d'appartenance à l'entreprise dans le contexte socioculturel congolais ? ». Pour toute participation, veuillez vous inscrire à l'adresse suivante : secretariat@unicongo.org

Agenda

Février 2014

• 1^{re} édition du Forum International Build Africa de Brazzaville. Unicongo y a participé du 6 au 7 février 2014 avec un stand d'exposition.

Avril 2014

• 2^e édition de la Conférence internationale et exposition sur les hydrocarbures au Congo, du lundi 14 au mercredi 16 avril 2014. « Valoriser de nouvelles ressources en hydrocarbures et renforcer les infrastructures du secteur de l'aval pé-

trolier pour accompagner le Plan de développement national 2012-2016 », c'est le thème qui va rassembler des entreprises venues des quatre coins du globe.

• Journée mondiale de la sécurité et la santé au travail : vendredi 25 avril 2014.

La Journée mondiale de la sécurité et la santé au travail, événement phare et annuel organisé par Unicongo, aura lieu cette année à la base industrielle de Total E&P Congo (TEPC), le vendredi 25 avril 2014, à Pointe-Noire. Unicongo y participera, d'une part en animant un stand,

et d'autre part en mettant en relation des entreprises françaises « Le Pavillon France » d'Ubrifrance, avec les structures locales.

Mai 2014

• 5^e édition du Forum Green Business, du 20 au 22 mai 2014, à l'hôtel Atlantic de Pointe-Noire.

Au fil des ans, le Green Business congolais a acquis une renommée internationale en devenant le rendez-vous incontournable des entreprises « écolo ». La CCIAM de

Pointe-Noire redouble d'efforts pour offrir un programme de choix et de qualité à tous ceux qui feront le déplacement. En marge du forum, Unicongo organise des rendez-vous B to B pour une délégation de douze entreprises françaises, accompagnées par Ubrifrance.

• Salon Entreprise Emploi du Congo (SEEC), au palais du Parlement, du 15 au 16 mai 2014 à Brazzaville, et à l'hôtel Elais, du 22 au 23 mai 2014 à Pointe-Noire.

Atelier de sensibilisation autour des « forêts modèles » en République du Congo



Un atelier de sensibilisation sur le processus de « forêts modèles » a été organisé à Brazzaville le 1^{er} avril 2014 sous l'égide du ministère du Développement durable et de l'Economie forestière, avec l'appui technique du Réseau africain de forêts modèles. Parmi les participants, les représentants des différentes administrations publiques, ONG, organismes internationaux et sociétés privées d'exploitation forestière membres d'Unicongo. Cet atelier est le premier d'une série de trois, à Brazzaville, Louango et Mvouti. Le Réseau africain de forêts modèles est un des six réseaux régionaux au sein du Réseau international de forêts modèles (RIFM), horizontalement structuré à l'échelle mondiale. Depuis dix ans, ce concept novateur est expérimenté avec des résultats concepts en Afrique centrale, notamment au Cameroun et dans

d'autres pays du bassin du Congo. Depuis l'émergence du concept au Canada, puis à Rio en 1992, les « forêts modèles » ont été adoptées comme modèle de gouvernance de territoires totalisant 100 millions d'hectares, répartis dans plus de trente pays. Les « forêts modèles » sont portées et sponsorisées par les gouvernements auprès du Réseau africain et du Réseau international de forêts modèles. Elles sont une base avancée d'expérimentation économique et sociale et alimentent, par leurs innovations et leurs résultats, les politiques nationales et internationales. Ce lien original entre la base et le niveau politique a fait ses preuves dans tous les pays d'implantation. Ces cinq dernières années, le processus s'est surtout développé en Afrique centrale avec le soutien des pays de la sous-région et du Canada. Il s'est étendu à neuf paysages du bassin du Congo, répartis dans cinq pays et couvrant une superficie approximative de 16 millions d'hectares. Le processus « forêts modèles » a fait ses preuves comme approche innovante de dialogue territorial et de mise en œuvre de partenariats public-privé pour la gestion durable, la stimulation de l'entrepreneuriat local et le business social vert. Les « forêts modèles » donnent des résultats pratiques encourageants en termes de réduction de la pauvreté, de déforestation et sur les effets du changement climatique. La réserve de biodiversité de Dimonéca, dans le Mayombe, a été retenue pour abriter la première « forêt modèle » en République du Congo.

Concertation entre la fédération des parapatroliers d'Unicongo et la direction générale des Impôts et des Domaines

Suite aux difficultés rencontrées par les sociétés membres de la fédération parapatrolière, venant de l'application de la circulaire interprétative de la loi de finances 2012 relative aux dispositions de l'article 126 ter alinéa 3 qui pose la date d'exécution comme date d'exigibilité de l'impôt, Unicongo a sollicité une rencontre avec la direction générale des Impôts et du Domaine, qui a eu lieu le 28 février 2014 à Brazzaville. Les membres de la fédération ont apprécié le fait que l'administration fiscale ait été sensible au bien-fondé de leur argumentaire. Il a été convenu qu'elle solliciterait d'Unicongo l'organisation d'une réunion tripartite entre les fédérations du pétrole et des parapatroliers, et l'administration fiscale, afin d'examiner les améliorations qui pourraient être apportées aux processus de validation administrative en vigueur au sein de chacun des opérateurs de la place, en vue de raccourcir les délais de facturation des services rendus par les parapatroliers, et donc le délai de recouvrement de l'impôt. Etant admis que l'impôt ne saurait être exigible sans facturation, a fortiori pour les transactions ou contrats en devises étrangères. Dans l'attente de cette prochaine réunion et de la confirmation de la position définitive révisée de l'administration, la fédération des parapatroliers a sollicité un moratoire des redressements relatifs à ce point.

OLYMPIC PALACE

Séjour, Charme et Gastronomie

54 CHAMBRES LUXES • 3 SUITES PRESTIGES • 1 SUITE EXECUTIVE



- Chambres spacieuses, vue sur piscine, internet wifi, coffre fort, mini bar, ...
- Salle de réunion
- Détente, piscine dans un cadre de verdure unique
- Restaurant "Le Missalas", cuisine gastronomique européenne et raffinée congolaise
- Restaurant "L'Oriental", cuisine spécialités marocaines et libanaises
- Garden Grill snacking, au bord de la piscine
- Fêtez vos événements privés
- Fitness d'exception avec espace de musculation, saunas, jacuzzis ainsi que deux salles de massages thaïlandais
- Galerie de boutiques



Brazzaville : Tel : 242.22.281.12.49 / 242.05.730.16.16
15 avenue de l'amitié - BP 1050 - Brazzaville - CONGO
E-mail : contact@olympic-palace-hotel.net
Site Web : www.olympic-palace-hotel.net

Brazzaville au cœur de la construction des infrastructures de développement en Afrique

Les spécialistes de la construction des infrastructures pour l'Afrique se sont rencontrés à Brazzaville, les 6 et 7 février 2014, dans le cadre du Forum Build Africa. Ce cadre d'échanges et de réflexion a regroupé des décideurs politiques, experts, bailleurs de fonds et ONG de développement de tous les continents. Tous venus pour répondre à cette question : Comment stimuler, soutenir et construire le développement socio-économique à partir de nouvelles infrastructures ? »

Pour répondre à la question-thème de ce forum, la réflexion a consisté d'abord à identifier les obstacles qui entravent le développement des infrastructures, puis à dresser un répertoire des projets d'infrastructures de base susceptibles d'accélérer le développement du continent, et enfin à formuler des solutions aux différents problèmes techniques, financiers, politiques et autres, rencontrés spécifiquement en Afrique. Le tour de la problématique des infrastructures de développement en Afrique a été réalisé en une série de débats, de séances plénières, d'ateliers interactifs et de discussions d'experts.

La présence de personnalités de premier plan

Parmi les personnalités présentes et dont les interventions ont été marquantes, on peut citer M. Vicente Fox. L'ancien président du Mexique, qui a une riche expérience des défis économiques, a partagé son vécu de constructeur d'infrastructures avec tous les participants. A ses côtés, on peut citer le gouverneur de la banque centrale du Nigeria, M. Sanusi Lamido Sanusi, ou encore le docteur Avier Sala Martin, éminent professeur d'économie à l'université américaine de Columbia. Ces derniers ont décrypté l'environnement économique et le climat d'affaires du continent africain, éclairant de leurs analyses les pistes à explorer en matière de financement et de construction des infrastructures de développement. Ces installations que sont les ponts, routes, chemins de fer, édifices publics, ports, aéroports, ouvrages électriques et hydrauliques, etc. Le Congo a été honoré d'avoir accueilli ce premier forum international sur les infrastructures en Afrique, qui prévoyait accueillir 500 personnes et qui, finalement, a regroupé environ 1 000 délégués représentant 49 pays, parmi lesquels 10 ministres africains. Un succès partagé avec le Fonds Africa 50 de la Banque africaine de développement (BAD) et la Banque mondiale, partenaires de ce



forum. Le président de la République du Congo, M. Denis Sassou-Nguesso, a déclaré à cette occasion que « *l'un des grands mérites de ce forum est de nous rappeler deux exigences : la première est qu'il est plus que jamais temps de mettre davantage en commun nos atouts pour un développement harmonieux du continent. La seconde réside dans la nécessité pour l'Afrique de s'appropriier désormais son propre développement* ».

Nécessité d'une forte mobilisation internationale et de formation

Il ressort des discussions de ce forum que le continent africain présente une insuffisance d'infrastructures qui freinent son développement. Une évidence ! Mais entre autres raisons, il y a les capacités financières qui ne permettent pas de répondre favorablement à la demande. D'où la nécessité de mobiliser la communauté internationale pour répondre aux différents besoins, dans ses différents aspects. Par ailleurs, l'implication du secteur privé a été mise en évidence par les participants dans le sens d'une complémentarité entre les secteurs privé et public. Un partenariat public-privé gagnant-gagnant, impliquant une plus forte participation des banques qui, jusque-là, demeurent frileuses...

africain devrait être trouvé en développant le capital humain par l'appropriation des hommes eux-mêmes. Les difficultés ne sont pas insurmontables car l'Afrique peut s'inspirer de plusieurs expériences pour trouver son chemin et aller de l'avant », a dit Jean-Jacques Bouya lors de son point de presse rendu à la fin du forum.

Il a aussi été relevé lors de ce forum que très peu d'entreprises africaines accèdent aux grands marchés de construction d'infrastructures dans le continent. Et pourtant, ce forum Build Africa a permis de révéler que l'Afrique détient aussi une expertise en matière de BTP, capable de rivaliser avec les grandes entreprises des autres continents. Une expertise encore minime, certes, mais existante, capable d'élever et de soutenir de grandes grues dans le ciel des villes africaines, avec des mains africaines et des têtes pensantes locales. Ces cités africaines, pour lesquelles les architectes présents au forum ont proposé de nouveaux types de visages urbains pour corriger l'actuel. Mais pour toutes ces constructions rêvées, il faut avant tout investir dans la formation des cadres, techniciens, ingénieurs et experts de tous ordres, ont indiqué les participants.

Pour sa part, le Congo s'est engagé, depuis plus de dix ans, dans la construction tous azimuts d'infrastructures de développement afin d'asseoir son ambition : aller vers l'émergence d'ici à l'an 2025. Une gageure difficile à relever. C'est ainsi qu'un important budget d'investissements est consacré chaque année à la construction de routes, ponts et autres ouvrages concourant au développement. Cette dynamique a impulsé le désenclavement de l'hinterland congolais, ouvrant davantage le pays aux autres états de la sous-région, confirmant ainsi son rôle historique de pays de transit (voir article sur les grands travaux dans le dossier BTP).

Unicongo a participé à ce forum avec un stand implanté dans la salle des banquets du Palais des congrès, qui a eu l'honneur d'être visité par le président de la République, M. Denis Sassou-Nguesso, à l'issue de la cérémonie d'ouverture.



BRÈVES ÉCO

Congo : des projets de modernisation

Le département de la Lékoumou va bénéficier de quelque 150 projets de modernisation d'un montant de 400 milliards de francs CFA. Ces investissements, en lien avec l'organisation, en août prochain, des festivités du 54^e anniversaire de l'indépendance du pays, ont été annoncés par le ministre congolais de l'Aménagement du territoire et de la Délégation générale aux grands travaux (DGGT), Jean-Jacques Bouya (*Lire aussi article sur la Lékoumou p. 44.*)

Croissance toujours soutenue en Afrique de l'Ouest

L'année 2014 devrait être faste pour l'ensemble des économies de l'Afrique de l'Ouest, si l'on en croit le rapport annuel 2013 de la Commission de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cédéao). Une croissance de 7,1% y est en effet prévue, contre 6,3% durant l'exercice 2013. C'est la Sierra Leone qui devrait battre tous les records en 2014 avec un PIB en hausse de 14,6%. Cinq autres pays (le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Liberia et le Nigeria) sont également appelés à dépasser la moyenne régionale.

La moisson congolaise sur le forum
La République du Congo a mis à profit ce forum pour arracher certains contrats avec des bailleurs de fonds, ou encore obtenir des engagements avec certains autres partenaires. L'un d'entre eux porte sur la création d'un fonds d'investissement afférant à la création d'une chaîne agro-industrielle, pour une valeur d'investissement de 100 millions de dollars. En matière de partenariat public-privé (PPP), le Congo a signé

un contrat d'assistance technique avec le groupe Edifis Capital. Aux termes de ce contrat, le Groupe Edifis Capital devra accompagner et conseiller le Congo dans la mise en place d'une unité vouée aux PPP. Notamment dans les secteurs agricoles, les infrastructures économiques et sociales. De même, en matière énergétique, un protocole d'accord a été signé avec la Société financière internationale (SFI) pour définir un concept adéquat et adapté pour la

construction du barrage hydroélectrique de Sounda, près de Pointe-Noire, et dont la puissance nominale est estimée à environ 1000 MW. C'est un vieux projet dont l'idée et les bases de construction remontent aux années 1960, avec le premier président congolais, l'abbé Fulbert Youlou. La seconde édition du Forum *Build Africa* aura lieu dans deux ans.

JEAN BANZOUZI MALONGA

Un axe routier qui rapproche du Cameroun

L'axe routier Brazzaville-Ouesso-Sembé-Souanké, long de près de 1 000 kilomètres et bitumé à près de 80 %, a ouvert depuis bientôt quatre ans le marché de la capitale congolaise aux produits de l'agriculture et de l'industrie camerounaises.

ment de produits alimentaires et de matériaux de construction. Il a été également observé que des produits importés au Cameroun sont réexportés au Congo pour le marché de Brazzaville par la route, compte tenu de la différence des coûts sur ces produits, plus avantageuse de la voie camerounaise via le port de Douala, par rapport à la voie congolaise via le port de Pointe-Noire, ce qui ramène à l'ordre du jour le problème de la compétitivité du port de Pointe-Noire.

En 2011, les premiers camions camerounais arrivés à Brazzaville via Bertoua, point de convergence des produits agricoles provenant de l'est et du nord du Cameroun à destination du Congo, acheminaient de la pomme de terre de la zone de Schang, en terre Bamiléké, de l'oignon, de l'arachide, du haricot et du bissap des régions septentrionales du Cameroun. A Bertoua, la plupart des produits agricoles arrivent en vrac ou dans des sacs de 100 kg ou plus pour être triés, calibrés, nettoyés et reconditionnés en filets de 25 à 35 kg avant l'acheminement au Congo. Depuis peu, des produits manufacturés de l'industrie camerounaise arrivent à Brazzaville par la route. Il s'agit essentielle-

JEAN-JACQUES SAMBA



Camions provenant du Cameroun, stationnés au marché Total, chargés de pommes de terre et d'oignons.

Des camions bien encombrants...

Bien qu'étant encore en cours de construction, la route de Pointe-Noire-Brazzaville provoque déjà l'encombrement de l'avenue de l'OUA, couramment appelée route du Djoué, et du carrefour du Boulevard, qui, en l'absence de gares routières aux abords de la ville, sont devenus de véritables parkings pour des dizaines de camions avec semi-remorques transportant des conteneurs. Sans oublier les rues du quartier industriels de Mpila...

Si son impact sur les avenues de Brazzaville est bien visible, l'axe routier de Pointe-Noire/Brazzaville a également changé bien de choses au niveau économique et social. Au niveau économique, un véritable secteur structuré de transports routiers est en train de se mettre en place, avec la création, notamment à Pointe-Noire, de nombreuses entreprises formelles dotées d'un parc important de camions, et d'infrastructures de gestion modernes. Il est courant de rencontrer, à la sortie du pont du Djoué, dans le sud de Brazzaville, de longs convois de plusieurs dizaines de camions appartenant à une même entreprise. Par ailleurs, il est à relever que la route a desserré l'étau des entreprises de Brazza-

ville, qui n'avaient que l'option du CFCO pour le transport terrestre de leur fret provenant de Pointe-Noire, sauf lorsqu'elles étaient obligées de recourir à très grands frais au transport aérien, avec toutes les conséquences imaginables sur les coûts.

Des effets vertueux

Aujourd'hui, certaines entreprises de Brazzaville, particulièrement celles du BTP, se sont dotées d'une flotte de camions pour contourner les nombreuses difficultés auxquelles elles étaient confrontées au CFCO, notamment, du point de vue des délais d'acheminement. Ainsi, la régularité de la desserte par la route de Brazzaville au départ de Pointe-Noire, mais également des autres départements du Sud, a relative-

Stationnement de camions porte-conteneurs au carrefour du Boulevard.



L'étoile de vos pistes

Désormais, nous renforçons les compétences de vos chauffeurs à l'achat des camions Actros.



Mercedes-Benz
Trucks you can trust

TRACTAFRIC MOTORS CONGO

> POINTE NOIRE
697 Bd du président Marien N'GOUABI
Tel : (+242) 06 665 40 30
secretariat@sho-congo.com

> BRAZZAVILLE
113 av Edith Lucie BONPO O'NDIMBA
Tel : (+242) 06 979 93 30
secretariat-bzv@sho-congo.com

MEGASTORE

ELECTROMENAGER & EQUIPEMENTS

Votre magasin d'équipement par excellence

UHD TV Timeless Design 110"

UHD TV Timeless Design 110"

UHD TV Timeless Design 110"

Avec La nouvelle TV Samsung **UHD**
Ultra High Definition 4K

sentez-vous comme si vous étiez au Brésil

Brazzaville: 1 Av. Orsy-Centre-ville / Tél: +(242)06 606 66 66 / Pointe-Noire: 119 Av. Charles De Gaulle-Rp Kassai / Tél: +(242) 06 662 07 07



Gare routière des passagers de Bifouiti, sur la route du Djoué.

et dangereux. Au niveau social, la route est créatrice d'emplois, avec la naissance d'emplois directs dans les entreprises de transport, mais également des emplois induits dans les secteurs des services, comme la logistique, la maintenance et la réparation, sans oublier l'impact dans les différents secteurs productifs des contrées

traversées par la route, tels que l'agriculture, l'artisanat et l'industrie. L'élargissement et la fluidité du marché grâce à la route est également un facteur indéniable de développement des entreprises et, finalement, de l'emploi.

Reprise des réunions de la Commission nationale des investissements

Le ministère de l'Économie, des Finances, du Plan, du Portefeuille public et de l'Intégration a abrité, les 3 février et 31 mars 2014, deux sessions de la Commission nationale des investissements avec 46 dossiers et 25 dossiers de demandes d'agrément aux avantages de la charte des investissements. Ces deux réunions ont intervenues après l'unique réunion



Réunion du 31 mars 2014 de la Commission nationale des investissements, au ministère de l'Économie.

organisée l'année dernière, le 8 février 2013, et la suspension de fait de l'examen des dossiers d'agrément aux avantages de la Charte nationale des investissements suite à l'institution de la Commission de renégociation des conventions d'établissement, conformément aux dispositions de la loi n°41-2012 du 29 décembre 2013 portant loi de finances pour l'année 2013.

Les dossiers ont été examinés conformément aux nouvelles dispositions édictées par les récentes lois de finances, à savoir : la suppression de l'exonération de la taxe spéciale sur les sociétés, qui n'est plus accordée concomitamment avec l'exonération de la taxe spéciale sur les sociétés ; l'application de la taxe au taux réduit à 5% à l'importation des équipements en remplacement de l'exonération antérieurement accordée sur les droits et taxes de douane. Par ailleurs, la durée d'application des conventions d'établissement a été limitée à trois ans, conformément à l'article 13 du

décret n°2004-30 du 18 février 2004 fixant les modalités d'agrément des entreprises aux avantages de la Charte des investissements, à l'exception des entreprises nouvelles installées dans les zones enclavées, dont certains avantages sont prolongés sur la quatrième et cinquième années qui suivent les trois premières années. De même que les avantages des régimes G et S n'ont été accordés qu'une seule fois non renouvelable.

Toutes les demandes de dérogation aux dispositions rappelées ci-dessus doivent être sollicitées par les investisseurs à l'autorité de tutelle de la Commission nationale des investissements. Les dossiers examinés portent essentiellement sur les secteurs des BTP, l'hôtellerie, la fabrication des matériaux de construction et des articles en plastique, et le recyclage des déchets.

JEAN-JACQUES SAMBA

BRÈVES ÉCO

Libye : une production de pétrole en berne



Depuis la chute du régime de Mouammar Kadhafi en 2011, le secteur pétrolier est régulièrement perturbé par des mouvements de protestation qui entraînent la chute de la production. Courant mars, des protestataires ont fermé le champ pétrolier d'al-Charara (au sud du pays), qui produit 340 000 b/j. Puis, quelques jours plus tard, la fermeture par d'autres protestataires du champ pétrolier d'a-Fil (également au sud) a entraîné une baisse de la production pétrolière à 150 000 b/j. Le manque à gagner pour l'État libyen – qui était le quatrième producteur africain de pétrole avant la chute du régime du colonel Kadhafi – est estimé à environ 10 milliards de dollars.

Afrique : comment relancer l'industrialisation ?

Le dernier rapport annuel de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique et la Commission de l'Union africaine s'est penché sur la question cruciale du développement de l'industrialisation sur le continent. Selon ses préconisations, il est nécessaire d'adopter « des politiques industrielles crédibles et promouvoir des organisations efficaces », pointant également « la faiblesse des structures institutionnelles ». Le rapport insiste en outre sur les opportunités que revêtent les parcs industriels et encourage le dialogue entre le secteur public et les parties prenantes du secteur privé.

Quand l'Allemagne fait les yeux doux à l'Afrique



« J'invite tout le monde en Afrique à apprendre l'allemand et à participer à l'aventure que représentent les études en Allemagne. » Telle est l'invitation adressée par Angela Merkel, la chancelière allemande, ajoutant vouloir « davantage coopérer. Cela signifie éveiller l'intérêt de l'économie allemande pour qu'elle investisse davantage ». Des déclarations qui s'inscrivaient en amont du quatrième sommet Union européenne-Afrique organisé début avril à Bruxelles.

Les enjeux du fonds africain pour la sécurité alimentaire



C'est au sein du secrétariat de la FAO (Food and agriculture organization) organisme dépendant des Nations unies, qu'a été instauré le Fonds unique africain, dédié à l'amélioration de la sécurité alimentaire à travers le continent. Proposé en 2012 par le président Denis Sassou-Nguesso au cours de la conférence régionale pour l'Afrique à Brazzaville, ce dispositif a été officiellement lancé en juin 2013. Son objectif est de soutenir un large éventail de projets visant à améliorer la sécurité alimentaire, la nutrition, l'agriculture et le développement rural. Les six premiers pays bénéficiaires (République centrafricaine, Éthiopie, Malawi, Mali, Niger, Soudan du Sud) vont recevoir chacun deux millions de dollars.

Le chiffre

6 400 milliards

En dollars, la richesse cumulée des 1 645 milliardaires recensés dans le monde par le magazine Forbes. Soit une progression de 18% en un an. Et dans cette course à l'abondance, c'est Bill Gates (76 milliards de dollars estimés), fondateur de Microsoft, qui reconquiert son leadership aux dépens du Mexicain Carlos Slim.



Une stratégie étatique pour développer le « local content » au Congo

Afin de promouvoir et développer le secteur privé national, il s'est tenu courant premier trimestre 2014, à Pointe-Noire et à Brazzaville, une table ronde sur le local content, sous la direction d'un comité de pilotage mis en place par décret présidentiel et présidé par M. Denis Ngokana. Cette table ronde, à laquelle ont assisté plusieurs chefs d'entreprise, avait pour objet de recueillir les avis et propositions de différents entrepreneurs en vue d'élaborer un cadre réglementaire et légal à soumettre à l'attention du Gouvernement.



Les différentes interventions des participants ont permis de mettre en évidence plusieurs freins empêchant l'émergence d'un tissu industriel de PME/PMI viables. Il s'agit entre autres des difficultés d'accès aux financements, du manque de formation des leaders et managers, l'individualisme des entrepreneurs, l'absence de main-d'œuvre qualifiée, la faiblesse des capacités technologiques, etc. Tous ces facteurs concourent à ce que les PME/PMI locales sont incapables de répondre aux appels d'offres des grandes sociétés de la place, et aussi de l'État congolais. L'initiative du comité de pilotage pour la promotion et le développement du secteur privé national repose sur une directive du président de la République. En effet, le 15 avril 2013, dans une directive rendue publique, le Président écrivait à l'attention des ministères des Mines, des Hydrocarbures, de l'Industrie et du Commerce : « A l'instar des économies plus avancées, le développement et la stabilité de l'économie congolaise doivent reposer, pour une part importante, sur un socle national solide... J'invite donc particulièrement les départements ministériels des Mines, des Hydrocarbures, de l'Industrie et du Commerce à proposer toutes les mesures nécessaires à caractère légal ou réglementaire, pour créer un cadre propice à la promotion et au développement des entreprises privées congolaises dans les secteurs clés de l'économie, notamment ceux des mines, des hydrocarbures et de l'industrie de base. » Au sens de cette directive, on entend par entreprise privée congolaise « toute entreprise constituée et enregistrée au Congo, ayant son siège au Congo et dont les parts ou actions sont détenues en majorité par des citoyens congolais ».

Les mesures de promotion du secteur privé national congolais visent à mettre en œuvre certains principes, parmi lesquels :

- Le principe de l'attribution préférentielle aux entreprises nationales congolaises de certains contrats ou activités spécifiques, tant que leurs offres ne dépassent pas un certain seuil à définir ;
- La règle générale du contenu local pour tous les projets développés par des investisseurs et partenaires étrangers ;
- La règle des activités réservées aux entreprises nationales congolaises, notamment en matière de fourniture de certains biens et services ;
- Dans les secteurs des hydrocarbures et des mines en particulier, la réservation d'intérêts de participation dans les champs arrivés à échéance ou leur réattribution aux

Kwenda Vutuka Paris
by AIRFRANCE

6 VOLS PAR SEMAINE dès le 2 avril 2014.
7 VOLS PAR SEMAINE dès le 21 juin 2014.
PARIS 580 000 F CFA à partir de TTC A/R*

www.airfrance.cg

* Offre disponible jusqu'au 15/05/2014. Envolez-vous pour un séjour de 7 jours à 1 mois. Dernier retour le 25/06/2014. Tarif toutes taxes comprises au 31/03/2014, hors frais de service, soumis à conditions et selon disponibilité. Renseignez-vous auprès d'Air France au (+242) 05 531 21 51, auprès de votre agence de voyages ou sur www.airfrance.cg

sociétés privées congolaises. Ces mesures sont édictées sur la base de l'expérience et des meilleures pratiques observées dans d'autres pays, notamment en Afrique... tout en gardant à l'esprit l'exigence, pour le Congo, de demeurer un pays attractif pour les partenaires étrangers, précise la directive présidentielle.

En réalité et dans la pratique, les grandes entreprises installées au Congo, les donneurs d'ordre de travaux n'ont pas attendu cette directive pour se mettre dans cette dynamique. Car il ne suffit pas de faire des lois, mais aussi que les entreprises soient en capacité de pouvoir répondre à ces ordres ou appel d'offres. L'une des stratégies à mettre en place pour permettre le développement du local content est la rencontre entre les entreprises congolaises, qui ont besoin d'être accompagnées, et celles du Nord, plus aguerries. C'est la dynamique insufflée par Total E&P Congo, (l'un des plus grands donneurs d'ordre de travaux du Congo) à travers la mission Oil & Gaz qui a eu lieu récemment à Pointe-Noire, et qui a permis de mettre face-à-face les grandes entreprises européennes susceptibles de candidater dans le projet Moho-Nord avec leurs homologues congolais, que Total E&P Congo entend intéresser à son projet. Et c'est dans cet élan que le pétrolier français a organisé, il y a trois mois, une formation d'une quarantaine de managers congolais au concept de *managing* qualité.

JEAN BANZOUZI MALONGA

Le secteur minier congolais, un gisement potentiel d'emplois

Le Projet d'appui à la diversification de l'économie (Pade) a organisé un atelier thématique d'échanges sur le potentiel d'emploi et les offres de formation dans le secteur minier, le 14 mars 2014, à la chambre de commerce de Brazzaville. Au cours de cet atelier, les participants ont suivi tour à tour les présentations du projet Pade, du Fonds d'appui à coûts partagés (FACP), le programme des subventions à la formation et des modalités d'intervention au FACP, le référentiel des métiers miniers.

Les moments les plus captivants de cet atelier ont été la présentation de la cartographie actuelle du potentiel de recherche et d'exploitations minières au Congo par Monsieur Séraphin Moumpossa, directeur général de la géologie au ministère des Mines et de la Géologie. Cette cartographie a été résumée au niveau des grands projets de potasse :

- MPC, avec respectivement 800 milliards de tonnes de réserves dans la zone de Mengo et une production envisagée de 1,2 million de tonnes par an, 4 000 emplois attendus dont 2 000 directs.

- Sintoukola Potash, avec 804 millions de tonnes de réserve à 19% de K2O et 337 millions de tonnes à 10% de K2O, une production envisagée de 2 millions de tonnes par an, avec 800 emplois attendus.

- Luyan des mines, avec la mine de Mboukoumassi et des réserves de 1.146.550.000 tonnes de carnallite, une production prévisionnelle de 600.000 tonnes par an, un démarrage de la production en 2015, et plus de 300 emplois attendus.

Les projets de fer concernent :

- Core Mining, avec la mine du mont Avima, qui a des réserves de 580 millions de tonnes de minerai de fer de haute teneur (60%), 690 millions de tonnes de minerai dont la teneur est comprise entre 30 et 45,5%, une production prévue de 35 millions de tonnes par an, un démarrage de cette production en 2019, et 600 emplois attendus.

- Congo Iron, avec la mine du mont Nabemba, qui a des réserves totales de 352 millions de tonnes de minerai de haute teneur (55-62,4%), 1.722 milliards de tonnes avec une teneur de 33,9%. L'exploitation est prévue en deux phases, la première de 35 millions de tonnes par an de fer à haute teneur pendant dix ans, et la deuxième de 35 millions

de tonnes de fer à partir des itabirites pendant vingt-cinq ans. 800 emplois sont attendus.

- D.M.C-Exxaro, avec la mine de Mayoko, qui a des réserves 685 millions de tonnes, une production prévisionnelle de 17 millions de tonnes par an, soit de 500 000 tonnes par an au démarrage et 1 000 emplois attendus.

- MPD, avec la mine de Zanaga, qui a 6,8 milliards de tonnes de minerai de fer de réserves ayant une teneur à la surface un canaga/cuirasse à hématite hautement enrichie (60% de Fe) Itabirite fraîche massive/BIF (20%-35% de Fe), une production envisagée de 45.000.000 de tonnes par an. Plus de 1000 emplois sont attendus.

- Congo Mining, avec la mine de Mayoko-Moussondji, qui a 182 millions de tonnes d'hématite et 735 millions de tonnes de magnétite de réserves, avec une production prévisionnelle de 3 millions de tonnes par an et 800 emplois attendus.

Face à ce panorama enchanteur, M. Aimé Emmanuel Yoka, directeur général de Congo Iron et président de la fédération des mines d'Unicongo, a présenté le potentiel d'emplois, actuels et futurs, les besoins qualitatifs, les canaux de formation et de recommandations. Il a relevé que les besoins en formation dans le secteur minier étaient confrontés à un cruel déficit d'offres locales. Il a introduit son intervention par une succincte photographie de la fédération des mines solides d'Unicongo, créée le 22 mars 2011 suite au fort développement du secteur minier, constitué à ce jour de huit sociétés : Congo Iron SA, MPD, Soremi, MPC, Congo Mining, Exxaro, Sintoukola Potash, Cominco. Il a ensuite présenté un aperçu des différents corps de métiers qui révèlent des besoins énormes pour une industrie minière embryonnaire (voir encadré ci-dessous). Il a particulièrement insisté sur le goulot d'étranglement qui se situera dans les secteurs techniques de base et intermédiaire, notant la nécessité de faire une place aux femmes pour relever ces défis. Au niveau management (public ou privé), le président de la fédération a affirmé que les besoins sont indéniables, mais gérables. Ils se rapportent à la stratégie de développement, à la fonction de contrôle et suivi des activités et fiscalité, au suivi comptable et à l'évaluation économique.

JEAN-JACQUES SAMBA

| DOMAINE MINIER | USINE | METIERS SUPPORT |
|--|--|--|
| - Ingénieur en chef | - Directeur de projet | - Gestionnaire des ressources humaines |
| - Ingénieur principal des mines | - Manager de projet | - Surveillant en ressources humaines |
| - Ingénieur des mines | - Manager construction | - Chef comptable |
| - Ingénieur des mines débutant | - Manager contrats | - Comptable principal |
| - Géologue minier en chef | - Manager maintenance | - Comptable/superviseur de la comptabilité |
| - Géologue minier | - Ingénieur planning | - Acheteur principal |
| - Ingénieur en chef | - Ingénieur contrôle coûts | - Acheteur |
| - Technologue minier | - Ingénieur QA/QC | - Commis aux comptes créditeurs |
| - Mineur de surface | - Ingénieur mécanique | - Superviseur de la paye |
| - Mineur de fond | - Ingénieur électricité | - Surintendant des services environnementaux |
| - Opérateur en minéralurgie | - Ingénieur civil | - Agent de l'environnement |
| - Superviseur | - Métallurgiste en chef | - Coordonnateur en santé et sécurité |
| - Arpenteur | - Ingénieur métallurgiste | - Spécialiste en géomatique |
| - Soudeur | - Ingénieur procédés de fabrication | - Technicien en SIG |
| - Formateur | - Technologue principal en réglage | - Modélisateur en géologie |
| - Coordinateur Forage | - Technologue en réglage | - Technicien en géologie |
| - Contremaître d'entrepôt | - Contremaître en chef au laboratoire | - Technicien en environnement |
| - Analyste d'inventaire | - Contremaître de maintenance | |
| - Agents de sécurité | - Contremaître de planification | |
| - Chauffeur véhicules lourds et légers | - Planificateur de maintenance | |
| | - Contremaître d'entrepôt | |
| | - Analyste d'inventaire | |
| | - Agents de sécurité | |
| | - Chauffeur véhicules lourds et légers | |

Partenariat public-privé : pour améliorer l'employabilité des jeunes

Dans un contexte marqué par la mondialisation de l'économie et la crise du marché de l'emploi, une meilleure connaissance de la nature du marché du travail et une analyse de la demande socioprofessionnelle, tout comme une articulation aux réalités socio-économiques locales, régionales et nationales, s'avèrent indispensables.

Une quête sans fin : l'adéquation emploi/formation

La situation de l'emploi en République du Congo est au centre des préoccupations du Gouvernement, qui en a fait un objectif central de sa politique de développement. Ainsi, les choix stratégiques faits pour les années à venir visent à accroître substantiellement l'offre et à améliorer le marché de l'emploi. En outre, des efforts seront déployés pour une meilleure adéquation entre les besoins du marché et la formation des jeunes, qui demeurent sévèrement touchés par le chômage. C'est d'ailleurs à ce titre que, dans le budget 2013 de l'Etat, une part importante du financement du système éducatif est accordée prioritairement à l'enseignement technique et professionnel, pour donner les moyens au ministère en charge de la Formation technique, professionnelle, de la Formation qualifiante et de l'Emploi de mettre en œuvre la politique du gouvernement congolais en la matière.



« Dans notre pays, tout doit être fait pour que l'enseignement technique et la formation professionnelle répondent aux contraintes évolutives du monde socioprofessionnel, induites par les progrès technologiques fulgurants. Les enseignements technologiques et professionnels doivent avoir en ligne de mire l'adéquation à l'emploi. Ils doivent être de véritables instruments de promotion professionnelle et culturelle. Ils doivent être parmi les forces motrices de notre développement économique », précise Serge Blaise Zoniaba, ministre de l'Enseignement technique, professionnel, de la Formation qualifiante et de l'Emploi.

Le Centre d'éducation, de formation et d'apprentissage (Cefa)

Le METPFQE a engagé un processus de conception et de mise en œuvre de nouveaux dispositifs de formation par apprentissage impliquant les secteurs productifs et les partenaires de la société civile dans la création de Centre d'éducation, de formation et d'apprentissage (Cefa) pour améliorer l'employabilité des jeunes. Les caractéristiques d'organisation et de fonctionnement des Cefa placent le partenariat « CEFA/Entreprise » au cœur des dispositifs de formation professionnelle des jeunes et des personnels en situation d'emploi. Dans ce nouveau contexte, le Gouvernement a signé deux conventions de financement avec :

- la Banque africaine de développement (BAD) dans le cadre du Programme d'appui à la réinsertion socio-économique des groupes défavorisés (PARSEGD), pour l'appui à la création de trois Cefa : Métiers de services à Pointe-Noire, Métiers ruraux à Dolisie, Métiers de service à Brazzaville ;
- l'Agence française de développement



(AFD), avec le Projet d'appui à la refondation du système d'éducation et de formation (Parsef), visant la construction de deux Cefa : Métiers du BTP à Brazzaville, Métiers de la maintenance industrielle à Pointe-Noire.

Promouvoir l'emploi et répondre aux besoins du secteur productif : éducation et formation professionnelle

L'AFD fournit une assistance au METPFQE à travers la convention de financement CCG 3006 1A signée le 4 octobre 2007 avec le Gouvernement congolais, pour la mise en œuvre du Parsef.

Les missions qui sont dévolues au Cefa

Les Cefa seront des établissements professionnels gérés en partenariat avec le secteur productif. Ils sont placés sous la tutelle du METPFQE. Selon les modalités de l'alternance de périodes entre le Cefa et l'entreprise, ils formeront principalement des ouvriers qualifiés. A l'issue de la formation de deux années, ils délivreront une certification actant de l'atteinte d'un niveau donné de compétence :

- soit le Certificat d'aptitude professionnelle (CAP) du métier considéré pour les apprenants ayant satisfait aux épreuves terminales telles que définies dans le référentiel de certification et au regard du Livret professionnel d'apprentissage, qui restitue les appréciations du formateur de Cefa et du tuteur d'entreprise ;

- soit, en concertation avec les représentations professionnelles, une Attestation de reconnaissance de qualification professionnelle (AQP). Celle-ci, reconnue par les conventions collectives, précise un niveau de qualification dans un emploi propre à la branche, acquise généralement à l'issue d'un parcours de formation personnalisé, plusieurs AQP

pouvant aboutir à la délivrance du CAP. Les Cefa fonctionneront comme des entreprises éducatives au sein desquelles le directeur joue le rôle de « véritable manager », capable de mobiliser des ressources, de dialoguer avec le secteur productif local pour identifier les besoins de formation et les opportunités de placement des apprenants pour des stages en entreprise ou des emplois. Ce projet expérimental s'appuie sur l'analyse fine de la demande socioprofessionnelle, qui met en évidence des nouvelles formes de formation selon une approche par compétence, dans des dispositifs d'alternance impliquant directement les entreprises et l'ensemble du secteur productif, ce qui est une nouveauté dans le dispositif fonctionnel actuel des établissements d'enseignement technique et professionnel en République du Congo mais également au sein de l'Afrique centrale.

Le Cefa des Métiers de la maintenance industrielle à Pointe-Noire

Plusieurs études sur les besoins en qualifications ont été menées à divers titres : une enquête sur le besoin en main-d'œuvre dans la ville de Pointe-Noire a été lancée par l'Association Pointe-Noire industriel (Apni) et exécutée par son observatoire des marchés au cours du mois de juin 2007. Préalablement, une étude sur les besoins en qualifications a été conduite par les services de l'UCP-ETP en partenariat avec Unicongo, et a abouti à une première identification des filières de la future structure pédagogique du Cefa.

FRANÇOIS SITAC,
COORDONATEUR NATIONAL SOFRECO

LA SÉCURITÉ PERSONNALISÉE | **SecuRitz**
Sécurité Contrôle Surveillance

FACADE ARCHITECTURALE POUR MODERNISER LA CONSTRUCTION

SÉCURITÉ → CONTRÔLE → SURVEILLANCE

AVENUE CHARLES FOUCAULT, derrière l'Ambassade de la Belgique,
Brazzaville-CONGO | Tél.: 00(242) 06 690 92 97
www.securitz-online.com

CONCEPT TP STAR

TP STAR MAX HT 15W-40
TP STAR TRANS 85W-110

La performance technique au service de la simplification

L'innovation extrême

CONCEPT TP STAR, l'innovation extrême.

- Système à grande capacité lubrifiant l'ensemble des organes des moteurs de Travaux Publics
- Deux lubrifiants qui répondent aux exigences des constructeurs et des normes internationales

TOTAL CONGO SA
Tél : 05 522 81 15
contact@totalcongo.com
www.totalcongo.com

Vous ne nous choisirez pas par hasard TOTAL

SUCESS STORY

Produits Bayo : une volonté de diversification

Désarticulée lors des différents conflits que le pays a connus dans les années 1990, la Fabrique de produits laitiers, alimentaires, de papeterie et assimilés (FPLAPA), qui conditionne les produits Bayo, diversifie son offre pour répondre aux exigences et à la demande du marché local. Tout en promouvant la production paysanne de fruits locaux, qu'elle projette de conditionner avec des équipements déjà en place et testés.



Installés dans la banlieue sud de Brazzaville, les deux sites de production de la Fabrique des produits laitiers, alimentaires, de papeterie et assimilés (FPLAPA), à savoir Massisa pour les produits laitiers et Mbouono pour les boissons et les articles en papier, sont aussi retirés que leurs produits sont connus et appréciés des consommateurs. Spécialisée dans la transformation des produits laitiers, la production des jus de fruits et la fabrication des cahiers, cette société à responsabilité limitée unipersonnelle, dotée d'un capital de 20 millions de francs CFA, a été officiellement créée en 1992 par Joseph Louvouezo. Dès 1985, ce promoteur a exercé des activités

commerciales, notamment la vente des fournitures de bureau sous l'enseigne des Ets Bath. Il profite d'un voyage en France pour faire avancer son projet d'activités laitières et alimentaires en acquérant une étuve, une cuve de 200 litres et une conditionneuse manuelle. Un matériel qui sera inexploité deux ans durant, faute de capitaux pour concrétiser ce projet. Entre-temps, Joseph Louvouezo continue d'affiner le projet pour lancer la première production de yaourts conditionnés dans des pots « Yogo Santé », en 1987. Conseillé par la Caisse française de développement (CFD) en 1990, il rencontre M. Guinchar, un industriel français du secteur, président-directeur général de



La Fermière, auprès de qui il recevra un enseignement approfondi sur la qualité des yaourts. Une expertise qui lui servira grandement pour faire naître, en 1992, la marque Bayo. Ces efforts seront interrompus en 1998 lors des conflits récurrents que le pays a connus, avec destruction et pillage de matériels. Repli sur Pointe-Noire, capitale économique, qui présente des conditions de sécurité adéquates pour installer une deuxième fabrique, à Tchimangui, en 1999. Un an plus tard, grâce à un crédit obtenu à la Socofin et à l'apport technique du cabinet de conseil Bernard Sergent Ingéniering, Joseph Louvouezo réhabilite la chaîne laitière de Brazzaville.

Une gamme de produits élargie

Avec une production journalière actuelle de 20 000 pots de yaourt, à laquelle s'ajoutent le lait caillé et celui en poudre instantané, la Fabrique des produits laitiers, alimentaires, de papeterie et assimilés élargit, dès 2005, sa gamme de produits en s'attaquant au marché des jus de fruits. Quotidiennement sortent de cette chaîne 8 000 bouteilles, toute contenance, de jus naturels non gazéifiés de divers fruits provenant d'Afrique du Sud. Pour Gilbert Bayeni Lupey, coordonnateur des départements et services, le défi actuel de FPLAPA est l'approvisionnement des usines en fruits locaux, qui ne manquent pas de saveur. Mangues, lit-

chis, oranges, ananas et autres fruits de la passion devront alimenter la chaîne. Pour cela, l'entreprise investit dans la création et le développement de vergers à Mataka, Louzamou et Songa, dans le département du Pool.

En attendant les premières récoltes et l'opérationnalité de ce projet, FPLAPA organise déjà des marchés de collecte auprès des producteurs de fruits locaux. Yokama, près de la gare de Matoumbou, les districts de Loungui et de Boko sont les sites retenus avant d'étendre cette activité dans les autres départements du pays. Selon Gilbert Bayeni Lupey, cette initiative inclusive d'approvisionnement est surtout un encouragement pour les paysans afin de plus produire, et développer, par la même occasion, l'arrière-pays.

Des ambitions non assouvies

Outre la satisfaction du marché local en jus de fruits, l'ambition de cette entreprise est aussi d'exporter les concentrés de fruits congolais, un autre axe de son évolution. Pour l'heure, FPLAPA, qui a bénéficié de l'expertise du Programme intégré de relance industrielle (Piri Congo) initié par l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (Onudi) pour un renforcement des capacités productives et commerciales, a obtenu des banques locales une ligne de crédits de quelque trois milliards de FCFA avec 20% d'apport personnel. Un financement qui sert présentement au

renouvellement des machines vétustes et à l'acquisition d'une nouvelle ligne de production de yaourts, celle de la transformation des fruits locaux en concentrés de jus, d'une ligne de soufflage de bouteille en PVC, et celle de traitement et de conditionnement d'eau. L'eau est d'ailleurs un nouveau produit Bayo qui sera bientôt sur le marché.

Bien que les produits laitiers et les jus de fruits soient plus connus des consommateurs, FPLAPA, qui emploie 118 agents, fabrique aussi depuis 2008 des cahiers qui ne connaissent pas de mévente, avec une production de quelque 15 000 unités par jour. A cette usine de cahiers située à Mbouono, la Fabrique des produits laitiers, alimentaires, de papeterie et assimilés projette de produire une gamme de papier hygiénique pour le marché local et sous-régional. Une véritable ambition qui ne cesse de s'étendre.

JEAN CLOTAIRE HYMBOUD



Groupe BAYO

Siège social : Brazzaville - BP 4022

Tél. : (+242) 05 725 98 11 / 04 415 91 45 • E-mail : fplapabayo@yahoo.fr

F.P.L.A.P.A. Laiterie Bayo

Activités Agroalimentaires

- Fabrique de yaourts à boire
- Fabrique de lait caillé
- Fabrique de jus naturel
- Fabrique de yaourts
- Fabrique de yaourts fruités
- Ensachement de lait en poudre

Nos produits déjà disponibles

- Yaourts aromatisés
- Lait caillé
- Jus de fruit naturel
- Yaourts nature
- Lait en poudre instantané

- Mise en bouteille et vente d'eau minérale
- Transformation des fruits locaux en concentré de jus



Fabrique de Produits de Papeterie et Assimilés

Activités de papeterie

- Fabrique de cahiers scolaires, rames et ramettes de feuilles
- Fabrique de papiers hygiéniques
- Emballage de rames de feuilles



Nouveaux produits

- Cahiers
- Rames de feuilles



Nos unités de productions

F.P.L.A.P.A : Fabrique de produits laitiers et alimentaires de papeterie et assimilés (laiterie Bayo)

Brazzaville : Mbouono

BP 4022

Tél. : (+242) 05 725 98 11

(+242) 04 415 91 45

Pointe Noire : Face Aéro club

BP 5815

Tél. : (+242) 05 523 65 48

Fax : (+242) 04 465 30 76

F.P.L.A.P.A.: Papier Josepha BAYO

Ingenierie Services et Développement

I.S.D.

Votre partenaire santé

Nos actions :

- ✓ Fourniture de matériels médicaux :
 - Achat groupé d'équipements
 - Modélisation de projets clé en main
- ✓ Installation du matériel
- ✓ Formation des utilisateurs
- ✓ Formation des bio-techniciens
- ✓ Bio-SAV local



Nos forces :

- ✓ 40 ans d'expérience en Afrique
- ✓ Des conseillers à votre écoute
- ✓ Un réseau international de fabricants
- ✓ Des partenaires sérieux pour vos opérations de logistique
- ✓ Des produits de très bonne qualité

Une équipe, un esprit, un service.

ISD - Département médical
BP 68 - Brazzaville - République du Congo
Téléphone : +242 06 690 24 95 - Mail : direction@isdcongo.com

BCBTP

dossier

BTP

Le BCBTP confirme son ambition de jouer les premiers rôles dans le secteur des BTP

En se dotant d'importants matériels techniques de pointe, le Bureau de contrôle du bâtiment et des travaux publics (BCBTP) entend créer de véritables passerelles d'échange et de coopération technique avec tous les opérateurs du secteur.

Dans la perspective de conférer à la République du Congo sa réelle vocation de pays de transit au sein de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), le gouvernement de la République s'est engagé à allouer au BCBTP une subvention d'équipement conséquente pour l'acquisition d'un important lot de matériel technique moderne composé, entre autres, de matériels et instruments d'auscultation des chaussées, parmi lesquels un radar d'auscultation des épaisseurs et la qualité des couches de chaussées, une dynaplaque pour la mesure de la portance des plateformes de chaussées et des bâtiments industriels, et un déflectographe Lacroix pour la mesure de la déflexion (déformation) de toutes les chaussées. On compte aussi un analyseur du profil en long pour la mesure de l'unilongitudinal des chaussées, un IMAG mesurant et évaluant les conditions de sécurité des pistes aéronautiques pendant les phases de décollage et d'atterrissage des avions.

« En se dotant de ces matériels, le Bureau de contrôle du bâtiment et des travaux publics, sous l'impulsion de sa tutelle, le ministère de l'Équipement et des Travaux publics, entend créer des véritables passerelles d'échanges et de coopération technique avec tous les acteurs impliqués dans le bâtiment et travaux publics, ce au plan national, sous-régional et régional. Avec comme ambition l'érection des ouvrages pérennes et de qualité, au moyen des outils modernes et performants que cette béquille technique, de surcroît conseil de l'Etat dans l'art de bâtir, entend désormais mettre à la disposition de tous », déclare avec fierté M. Louis-Patrice N'Gagnon, ingénieur en chef des travaux publics et directeur général du BCBTP.

Une fierté légitime, d'autant plus qu'à ce jour le BCBTP se présente comme l'entité la mieux équipée d'Afrique centrale en matériel de contrôle des bâtiments et travaux publics. Surtout qu'en plus de ce matériel déjà cité, il y a aussi du matériel de formulation des enrobés du niveau 1 à 4

(méthode européenne), comprenant une presse à compactage giratoire (PCG3), un orniéreur et une machine d'essai de fatigue et de détermination du module des enrobés. En plus desquels on note des ateliers de forage d'eau et d'autres équipements de laboratoire et de contrôle technique. Le BCBTP confirme donc son ambition de jouer les premiers

rôles en Afrique dans ce secteur stratégique des BTP, en tant que partenaire de référence. Son expertise s'est considérablement accrue et ses capacités d'intervention, tant matérielle qu'humaine, tendent vers l'excellence.

DOMINIQUE MANGA & JEAN BANZOUZI MALONGA

Un vaste programme de construction pour l'habitat

Pour combler le déficit dans le domaine de l'habitat, l'Etat congolais s'est engagé dans un vaste projet de construction de logements sociaux. Et le secteur privé n'est pas en reste de cet élan.

Dans le cadre de l'exécution du Plan national de développement 2012-2016, il a été prescrit au ministère de la Construction, de l'Urbanisme et de l'Habitat une dizaine de missions, en tête desquelles la construction des logements sociaux et l'organisation du secteur immobilier. Ainsi, ces dernières années, l'action de ce ministère s'est beaucoup plus focalisée sur l'habitat, notamment la construction de cités d'habitation modernes. Depuis son indépendance il y a une cinquantaine d'années, le Congo a toujours accusé un déficit criard en matière de logements dits sociaux. Et pourtant, le pays ne compte qu'à peine 4,5 millions d'habitants. Pour répondre à une de-

mande toujours croissante, le gouvernement congolais s'est lancé dans un programme de construction tous azimuts des HLM. Ce projet vise à construire environ 2800 logements à fin 2014, notamment à Brazzaville et Oyo. Ce programme est réalisé par la société chinoise Weitec, pour un coût global d'environ 103 milliards de FCFA, incluant la construction des 200 logements de l'ex-camp de Mpila et ceux du camp 15-Août, au centre-ville, dont la réalisation a été confiée à Beijing Construction.

A Pointe-Noire deux sites de construction de logements sociaux sont retenus. Le premier est celui du village Diosso, dans le district de Loango, où seront



construits 152 logements, en plus d'un centre de santé, d'un poste de sécurité publique, d'un jardin d'enfants, etc. A cet effet, 62 hectares de terrain ont été acquis pour la construction imminente de logements sociaux qui vont du F3 au F5. Ils seront exécutés par la société chinoise SZTC (Société Zhengwei Technics Congo).

Le deuxième site est celui de l'ex-camp de la police, en plein centre-ville de Pointe-Noire, où 1000 logements seront construits. La première phase, qui a déjà commencé, concerne un ensemble de quatre bâtiments de quatre étages avec terrasse, abritant 22 logements chacun, soit un total de 88 logements en plus d'infrastructures telles que les crèches, jardins publics, centre de santé, etc.

Comme pour donner plus de chance de réussite à ce projet, la gestion de ce programme a été confiée à la Soprim (Société de promotion immobilière) qui remplace l'ancienne Soprog. La Soprim est le promoteur du programme immobilier exécuté par le ministère de la Construction, de l'Urbanisme et de l'Habitat.

Cependant, même si ce programme offre des opportunités de logements à plusieurs Congolais, il apparaît que ces maisons ne sont pas, de l'avis général, des habitations à loyer modéré. En effet, les prix de ces habitations ne sont pas à la portée du Congolais à faible ou moyen revenu. Quand on pense que le Smig est de 50 400 francs et que le salaire du fonctionnaire le moins payé est de 90 000 francs, il est réellement impossible d'acquiescer ces habitations, dont les coûts sont de l'ordre de 65 millions de francs CFA pour le modèle de trois chambres, et 79 millions pour le modèle de quatre chambres. C'est plutôt le projet de 1 000 logements, lancé en 2010 à Kintélé, qui pourrait répondre à la demande des plus démunis. Ce projet, d'un coût prévisionnel de 50 milliards de francs CFA, est réalisé par la société israélienne AB Construction Ltd, avec la participation de SGE-C (une entreprise française) et de l'entreprise chinoise DAWA Ingeniering. Mais les autorités politiques congolaises sont conscientes des coûts élevés de ces maisons. Le ministre de la Construction, de l'Urbanisme et de l'Habitat, M. Alphonse Silou, disait à ce propos que « ce n'est qu'en produisant, localement, tous les intrants dans la construction qu'on pourra baisser les coûts de production et nous rapprocher du véritable pouvoir d'achat de nos concitoyens. Il sera également indispensable de changer de paradigme dans la façon de résoudre le problème du logement, non seulement en répondant aux besoins des pauvres, mais aussi en faisant des logements abordables pour tous, tout en évitant que les classes sociales à revenus plus élevés s'approprient les logements destinés aux pauvres ».

L'empreinte du secteur privé dans la construction de l'habitat

A côté des projets étatiques, ces dernières années, le secteur privé s'implique de plus en plus dans des projets de construction de l'habitat. Et sur ce volet, il est sans conteste que c'est la société Maisons Sans Frontière qui se distingue le plus. Cette société, basée à Pointe-Noire, a viabilisé et mis en valeur l'ancienne lagune de Tchikobo, où 300 villas de haut standing et d'architecture moderne ont été construites. Cette cité résidentielle, appelée ROC de Tchikobo, est un équilibre socio-économique en plein centre-ville, puisqu'elle compte une zone tertiaire (en construction) où seront érigés 16 immeubles de plus de 8 étages, qui abriteront des commerces, des bureaux, hôtels, banques et sièges de grandes sociétés, etc. Maisons Sans Frontière, qui a déjà réalisé avec succès le ROC de Tchikobo, envisage aussi à moyen terme de construire une autre cité de 3 000 maisons à Pointe-Noire,

dans la périphérie nord-ouest de la ville. Ce projet, dit « Les résidences Caraïbes », sera quasiment une nouvelle petite ville, le long du littoral, avec toutes les commodités souhaitées. Un autre projet similaire de 100 logements à Brazzaville est aussi en projet avec Maisons Sans Frontière. Les travaux devraient démarrer cette saison sèche, sur les hauteurs de la ville capitale, à Mont-Barnier.

Mais si le secteur privé parvient à réaliser ce genre de projets, ce n'est pas sans difficultés, notamment sur le plan de l'accès au domaine foncier, et surtout sans l'aide de l'Etat. M. Roger Roc, le directeur général gérant de la société Maisons Sans Frontière, s'en plaint en ces termes : « Le secteur du bâtiment connaît plusieurs problèmes. On nous demande de réaliser des bâtiments à moindre coût, mais cela nous paraît difficile à faire, d'autant plus que les matériaux de construction sont fortement taxés à l'importation. Cela se répercute sur

les prix de revient de nos réalisations. Dans nos réalisations de cité résidentielle, nous faisons des routes, des ponts, des extensions d'électricité que nous préfinançons. Nous souhaitons être accompagnés par l'Administration publique pour amortir ces investissements sous une forme négociée, malheureusement, nous ne sommes pas très souvent écoutés. Nous ne demandons pas des exonérations totales, mais au moins des taux réduits. Cela nous permettrait de réduire un peu les coûts de nos maisons, ou de réduire les coûts d'investissements. » Résorber le déficit et réduire le coût des logements demeurent encore une gageure pour les autorités congolaises. N'empêche, les constructions de logements dits sociaux en cours à Brazzaville, Pointe-Noire, Oyo, Kinkala et ailleurs constituent, un tant soit peu, un début de solution.

JEAN BANZOUZI MALONGA

ENCO

ENERGIE du CONGO

Nos secteurs d'activités

- Réseaux d'énergie, MT, BT,
- Courants Faibles,
- Télécommunication,
- Climatisation,
- Hydraulique,
- Plomberie,

POINTE NOIRE
Route de l'Aéroport
Téléphone : 06 682 03 16
E-Mail : secretariat@enco-congo.com

BRAZZAVILLE
Rue Léon Jacob - Mpila
Téléphone : 06 988 11 88
E-Mail : secretariat@enco-congo.com

*L'énergie partout.
L'énergie pour tous.*

Délégation générale aux grands travaux : sur tous les fronts des BTP

A tort ou à raison, cette sorte de mastodonte fut taxée dès le départ de « doublon », jouant quasiment le rôle dévolu aux ministères en charge de la Construction, de l'Urbanisme et de l'Habitat, et d'autre part des Travaux publics et de l'Équipement. Certains pensent que la création de la DGGT résulte de l'appréciation des échecs des différents plans de développement économiques et des investissements sans cohérence réalisés dans le passé. Et aussi par rapport aux lourdeurs constatées dans la mise en route des projets par les ministères traditionnellement en charge de la construction. Quoi qu'il en soit, il y a un peu plus d'un an, la Délégation générale des grands travaux a été transformée en un ministère à part entière, prenant en compte l'aménagement du territoire. « Le regroupement de la Délégation générale aux grands travaux et du portefeuille de l'Aménagement du territoire sous la coupe

Au lendemain de la guerre civile qu'a connue le Congo, de 1997 à pratiquement l'an 2000, il a fallu remettre le pays sur la voie du développement en créant les conditions d'une reconstruction rapide et quasi simultanée de l'ensemble des infrastructures. C'est ainsi que fut créée la Délégation générale des grands travaux (DGGT), le 3 décembre 2002. Une structure chargée de la passation et de l'exécution des contrats de marchés publics, ainsi que des contrats de délégation des services publics de l'Etat.

d'un seul et même ministère était nécessaire. Cela nous a en effet donné les moyens de mettre en œuvre de manière pragmatique la politique ambitieuse du chef de l'Etat et d'obtenir des résultats palpables », explique le ministre Jean-Jacques Bouya. Cette élé-

vation de la DGGT au rang de ministère a aussi l'avantage de permettre au Parlement de contrôler son action, et, le cas échéant, de lui donner satisfaction sur ses réalisations. Car jusque-là la DGGT échappait au contrôle de l'Assemblée nationale.

N'empêche, la DGGT est souvent accusée d'être à la fois juge et partie, dans ce sens que c'est elle qui attribue les marchés, les finance et en contrôle le résultat. Jean-Jacques Bouya s'en défend : « Notre action étant transversale, chaque fois qu'un ministère souhaite réaliser un projet, nous en recevons les caractéristiques techniques. Nous les examinons ensemble puis nous lançons un appel d'offres national ou international en vue de sa réalisation. Ce processus est systématique. Les choix de travaux se font en concertation avec les ministères concernés, via la mise en place d'une commission à laquelle tout le monde participe : bénéficiaires du projet, collectivités locales, ministère de l'Aménagement du territoire, etc. Une fois le projet retenu et l'entreprise exécutante sélectionnée, nous signons un contrat. Nous le signons parce que l'Etat nous a délégué la maîtrise d'ouvrage de ses grandes réalisations et qu'à ce titre, nous assumons la responsabilité de leur exécution tant physique que financière ». Il faut souligner que les projets sont financés par le ministère de l'Économie, des Finances et du Portefeuille public, qui assure les paiements après vérification des tâches réalisées.

La part du lion aux entreprises chinoises

En une douzaine d'années d'existence, la Délégation générale aux grands travaux a réalisé plusieurs projets : plus de 1 000 kilomètres de routes ont été bitumés. Huit aéroports, quelque 200 bâtiments administratifs, une douzaine d'usines et de systèmes d'ad-

Tractafic equipment, à votre service depuis 80 ans

VENTE OCCASION LOCATION SAV

Pointe Noire
Bd Président M. Ngouabi
Tél. 06 665 40 30

Tractafic equipment

1932 - 2012
80 ANS
Tractafic equipment



duction d'eau. Et aussi le barrage hydroélectrique d'Imboulou, d'une capacité de 120 mégawatts (MW). D'autres, comme celui de Moukoulou, d'une capacité de 78 MW, réhabilités, celui de Liouesso (19 MW), mis en chantier. Quelque 700 kilomètres de lignes électriques ont été installés, ainsi que 1 000 kilomètres de fibre optique sont en train d'être installés et raccordés aux centraux New Generation Network, etc.

Dans tous ces projets, il est sans conteste que c'est aux entreprises chinoises que sont revenus la plupart des chantiers. En effet, dans le cadre de la coopération Sud-Sud, le Congo et la Chine sont liés par un partenariat stratégique depuis 2006. Ainsi, le Congo bénéficie dans ce cadre d'importants investissements chinois permettant de réaliser de nombreux projets dans le cadre d'un vaste programme d'équipement et d'aménagement du territoire. On peut citer entre autres le barrage hydroélectrique d'Imboulou et ses lignes à très haute tension, les routes Pointe-Noire-Brazzaville et Brazzaville-Ouessou via Owando et Makoua, la route Obouya-Okoyo jusqu'à la frontière du Gabon, la modernisation de l'ensemble des places aéroportuaires du pays. De récents accords de partenariat stratégique signés entre les présidents Denis Sassou N'Guesso et Xi Jinping, il ressort la réhabilitation des 200 logements sociaux et la construction d'un port minéralier à Pointe-Noire. En plus de la réalisation de ces grands ouvrages, la Chine est présentée dans la formation des cadres congolais du BTP, capables d'exploiter ou d'assurer la maintenance de ces infrastructures.

JEAN BANZOUZI MALONGA



ENTRETIEN AVEC

David Bourion, président de la fédération des BTP Unicongo

« Le secteur des BTP est en pleine croissance »

Nouveau président de la fédération BTP d'Unicongo, David Bourion, qui est également directeur général de Socofran, s'emploie à mobiliser l'ensemble des entreprises du bâtiment et des travaux publics. Une manière de rendre la fédération encore plus active, au moment propice où le secteur connaît une embellie. Décryptage.



Congo Economie : Pouvez-vous nous présenter la fédération BTP dans son organisation et son fonctionnement ?

David Bourion : La fédération BTP Unicongo est l'une des douze fédérations de l'Union. Elle est en train de se développer d'une manière assez importante depuis ces deux ou trois dernières années, puisque auparavant elle n'avait qu'une activité assez réduite. Elle est en passe de retrouver de la vigueur. Nous comptons actuellement 26 membres, équilibrés entre Brazzaville et Pointe-Noire, sachant que les grands acteurs sont présents dans les deux villes. Nous avons deux demandes d'adhésion en cours, ce qui portera le nombre à 28 adhérents. Les adhésions se font de la même manière que pour toutes les sociétés qui adhèrent à Unicongo. C'est-à-dire par le dépôt d'un dossier administratif, juridique et fiscal justifiant de la régularité de la société, du bon paiement de ses impôts et taxes, du bon respect des règles et lois du pays, notamment en termes d'emploi du personnel.

La particularité de notre fédération, c'est qu'elle regroupe des entreprises du bâtiment et travaux publics dans toute sa vocation, c'est-à-dire des entreprises de gros œuvre, de second œuvre et d'autres spécialisées dans les corps d'état technique. Il y a donc à la fois des PME qui assurent tous les

travaux d'électricité, de menuiserie métallique, revêtements muraux et de sols, de climatisation, et aussi des entreprises plus importantes qui font également du bâtiment tout corps d'état. A côté de cela, nous avons cinq ou six très grandes entreprises (parmi lesquelles Socofran) qui sont très actives, notamment dans toute la partie travaux publics, revêtement des routes, VRD, grands terrassements et autres.

Les principales entreprises du secteur n'ont rejoint la fédération que ces trois dernières années. Il y a donc un important effort qui a été fait. Il s'agit entre autres de SGE-C Congo (Groupe Vinci), Escom, Astaldi, Socofran et Unicon. Sipam va aussi nous rejoindre dans les prochaines semaines. Les principaux acteurs du pays en matière de travaux publics et de construction de bâtiments et de routes sont désormais membres de la fédération, ce qui lui donne bien entendu plus de poids. Ce phénomène très favorable est lié à la nouvelle organisation d'Unicongo depuis bientôt deux ans. C'est-à-dire le rassemblement entre Pointe-Noire et Brazzaville, qui a permis de fédérer les différents acteurs au sein d'une même fédération pour la rendre plus active.

Congo Economie : Comment se présente actuellement le secteur des BTP au Congo

du point de vue du marché, des tendances ?

David Bourion : Comme on peut le constater, l'activité du BTP est très importante au Congo depuis 2005, à la fois du côté des infrastructures publiques, pilotées par la Délégation générale des grands travaux (DGGT), agissant pour le compte de l'Etat congolais en qualité de maître d'ouvrage délégué, mais également au niveau privé, notamment à Pointe-Noire où beaucoup de développements se font en termes de projets pétroliers et miniers. Il y a un peu partout dans le pays des travaux de construction des infrastructures portuaires, aéroportuaires, des routes, de l'électricité, de l'hydraulique et d'autres travaux exécutés dans le cadre de la municipalisation accélérée. Il s'agit d'un vrai maillage du pays en termes d'infrastructures qui a été souhaité par le président de la République, et qui se traduit aujourd'hui sur le terrain. On peut affirmer qu'il y a une tendance forte. Aujourd'hui, le secteur du BTP est l'un des premiers pourvoyeurs d'emplois, mais également le premier à générer de la croissance dans le pays (on annonce un taux de 6 à 7%). Et ce n'est pas près de s'arrêter, car au niveau des perspectives à venir il y a encore beaucoup de projets qui sont en train de se déclencher, notamment avec les Jeux panafricains de 2015, qui vont permettre au secteur du BTP de poursuivre sur sa lancée.



Socofran, un partenaire historique du développement du Congo



Agence et siège social : Av. de l'Emeraude - Concession Ex Ocer
B.P. : 1148, Pointe Noire - République du Congo
Tél. + 242 06 626.33.33 / 05 589.12.12 - E-mail : secretariat@socofran.com

Agence de Brazzaville : Av. de la Pointe Hollandaise
B.P. : 134, Brazzaville - République du Congo
Tél. + 242 22 281.22.62 - E-mail : secretbzbv@socofran.com

DGGT

Congo Economie : Quels sont les grands problèmes auxquels les entreprises du secteur des BTP sont confrontées ?

David Bourion : Nous avons plusieurs types de problèmes. Le premier concerne les approvisionnements en matériaux. Il y a peu de disponibilité locale puisque, malheureusement, le secteur industriel n'est pas encore assez développé. Hormis les agrégats produits localement dans les différentes carrières, la plupart des autres matériaux sont importés, y compris parfois le ciment, même s'il y a deux ou trois projets de cimenterie en cours de réalisation en plus celle qui existe déjà. C'est une source de problème puisque cela augmente potentiellement les prix, alors qu'on pourrait peut-être produire certains matériaux localement à moindre prix. De nombreux projets industriels en cours de réalisation devraient, nous l'espérons, pouvoir améliorer les choses à court ou moyen terme. Le deuxième type de problèmes, c'est la logistique. Tout passe par le port de Pointe-Noire, qui est le hub de la sous-région. Il y a donc une problématique pour acheminer les matériaux sur Brazzaville. C'est soit par voie aérienne – et cela coûte cher –, soit par voie maritime jusqu'à Pointe-Noire puis par le chemin de fer, qui, heureusement, enregistre quelques améliorations depuis quelques mois. Ou encore par la route Pointe-Noire/Brazzaville actuellement en construction. Le tronçon Pointe-Noire/Dolisie, déjà achevé, facilite quelque peu le transport de nos matériaux.

La troisième problématique rencontrée par nos adhérents est celle des paiements. Il faut que l'Etat puisse honorer ses engagements de paiement à temps pour permettre aux entreprises de réaliser leurs travaux et tenir leurs délais. C'est un sujet qui revient régulièrement, mais qui s'est fortement accentué ces six derniers mois. Des retards importants ont été pris par l'Etat, qui ont d'ailleurs augmenté la dette intérieure, particulièrement celle du secteur du BTP.

Le quatrième problème auquel nous sommes confrontés est l'accès à la main-d'œuvre qualifiée. Le Congo regorge de main-d'œuvre voulant travailler ; hélas, il y a très peu de centres de formation professionnelle. Nous sommes obligés de faire de la formation ou de l'accompagnement de notre personnel en interne. Nous attendons avec impatience le centre d'éducation de formation et d'apprentissage (CFA) en bâtiment, qui doit se mettre en place et dans lequel Unicongo est partenaire.

Il est indispensable que le niveau de formation des populations congolaises augmente pour qu'on puisse avoir demain plus de cadres congolais dans notre secteur, comme dans d'autres d'ailleurs. Au sein d'Unicongo, nous essayons en interne depuis quelques mois de développer un centre de formation pour certains types de métiers particuliers à notre secteur d'activités.

Congo Economie : Certains acteurs des BTP dénoncent les conditions d'accès aux marchés publics et la part belle faite aux entreprises chinoises. Qu'en pensez-vous ?

David Bourion : Pour accéder aux marchés publics de la DGGT il faut remplir un certain nombre de conditions et de critères. Notamment en termes de chiffre d'affaires, de capacité technique et financière (y compris pour absorber les retards potentiels de paiements). Dans ces conditions, il est évident que les TPE et PME ne peuvent pas forcément avoir accès à certains grands marchés publics.

Ce qui est certain, c'est que les entreprises chinoises ont montré depuis plusieurs années leur capacité à répondre très vite à la demande de l'Etat congolais sur certains grands projets. Elles sont capables de se mobiliser très vite, avec beaucoup de main-d'œuvre, et d'exécuter des travaux dans des délais très courts. Ce que de nombreuses entreprises, y compris européennes, ne peuvent pas toujours faire.

Mais il faut aussi faire la part des choses. Au niveau de notre fédération BTP, nous ne comptons aucune entreprise chinoise. On constate que ces entreprises ne respectent pas forcément les mêmes obligations que les nôtres, que ce soit en termes de paiement d'impôts et taxes, que dans l'emploi des Congolais. Elles emploient beaucoup de main-d'œuvre chinoise là où nous consentons beaucoup d'effort pour former et accompagner la main-d'œuvre congolaise. En termes de prix et de délais d'exécution, ces entreprises sont parfois plus compétitives actuellement que les nôtres. Mais la qualité

n'est pas forcément toujours la même...

Congo Economie : Quel est l'avenir du secteur des BTP au Congo, à court, moyen ou long termes ?

David Bourion : L'avenir du secteur des BTP est rassurant. L'avenir du Congo est positif puisque le pays a des recettes importantes, notamment pétrolières. Il y a énormément de projets pour mailler le pays en infrastructures de base, comme le souhaite le président de la République. Beaucoup de projets miniers sont également en phase de démarrage et devraient permettre de développer à terme l'hinterland. Ces projets ne peuvent exister que s'il y a des infrastructures de transport ; des routes et chemins de fer dédiés et des moyens logistiques. Le secteur du BTP est donc en ligne directe avec le développement de tous les projets en cours. Il est évident que le secteur du BTP a une forte croissance devant lui, tant en termes de commande publique au travers des projets lancés par l'Etat congolais via la DGGT,

qu'en termes de commande privée avec les nombreux projets en cours dans les secteurs pétroliers, miniers et industriels.

Congo Economie : Un souhait ? un vœu ?

David Bourion : conformément au Pacte de solidarité proposé en début d'année par le président d'Unicongo au président de la République, je souhaite que nos entreprises de BTP puissent être payées dans des délais raisonnables. Lorsque les entreprises sont régulièrement payées il y a un bénéfice qui en est tiré, tant pour l'économie que pour les populations. Les travaux sont réalisés dans des délais corrects, les infrastructures sont livrées et les populations peuvent en bénéficier. Sans compter le rôle de redistribution qui est le nôtre, soit avec nos sous-traitants, soit avec nos fournisseurs locaux, et également en favorisant le recrutement et la formation de la main-d'œuvre congolaise, que nous employons en priorité.

PROPOS RECUEILLIS PAR
JEAN BANZOUZI MALONGA

Une fédération qui veut faire des émules

Début février, nous avons organisé un « café-casse-croûte » afin de rassembler nos adhérents de la fédération BTP, ainsi que les dirigeants de société intéressés par une éventuelle adhésion à Unicongo. Nous avons réuni ce petit monde dans un endroit autre que les bureaux de notre syndicat dans le but d'une plus grande décontraction, et aussi pour retrouver un peu cette « ambiance de casse-croûte » que l'on peut retrouver sur certains chantiers, tradition que nous ont

laissée nos aînés et que nous devons essayer de faire vivre. Une quinzaine de personnes se sont retrouvées autour d'un café croissant, suivi d'une assiette de charcuterie préparée par l'équipe de Jacques Aliaga, le sympathique propriétaire du restaurant La Taverne du Corse, à Brazzaville. Nous avons eu également le plaisir d'être accompagné par notre vice-président, Alphonse Missengui, qui, malgré un emploi du temps très chargé, nous a honorés de sa présence et a partagé avec nous ce moment agréable.

La rencontre a duré environ deux heures et l'ambiance était très conviviale. Les différents responsables ont échangé sur leurs différentes préoccupations du moment.

Nous avons eu le plaisir de recevoir, en plus des membres déjà inscrits à Unicongo, six dirigeants de société intéressés par une adhésion à notre syndicat. A ce jour, quelques-unes de ces sociétés ont déjà confirmé leur intention de faire partie de notre équipe en retournant au siège d'Unicongo leurs dossiers complets d'adhésion. Nous veillerons à ce que nous puissions nous retrouver plusieurs fois dans l'année, pour échanger en toute décontraction devant un bon café et un bon plateau de charcuterie.

GERMAIN GARON, VICE-PRÉSIDENT
DE LA FÉDÉRATION DES BTP

Pointe-Noire/Brazzaville/Ouesso, artère vitale du réseau routier congolais



Sans contesté, la construction de la route de circulation lourde, de la ville portuaire de Pointe-Noire jusqu'à Ouesso via Brazzaville, va booster le développement du Congo. Si la plupart des chantiers sont confiés à des entreprises chinoises, le contrôle technique de leurs réalisations revient plutôt à des bureaux européens.

La route Pointe-Noire-Brazzaville

Le tronçon de la route Pointe-Noire-Dolisie a officiellement été ouvert au trafic le 22 décembre 2011. Environ 300 milliards de francs CFA, pour près de 160 km. C'était le segment le plus difficile à réaliser de la route nationale 1, qui relie la ville portuaire maritime, capitale économique, à Brazzaville, la capitale administrative et politique, soit un peu plus de 535 km. Les travaux du second tronçon Dolisie-Brazzaville (375 km) sont en cours. Mais déjà l'impact est considérable au niveau de l'économie nationale. Lorsque, le 20 mai 2009, les travaux de la route lourde Pointe-Noire-Dolisie ont démarré effectivement, très peu de Congolais y croyaient vraiment. Et pour cause, avec la présence de nombreux challenges à relever, parmi lesquels le Mayombe, une zone au relief varié, fait de montagnes, de profondes vallées, de forêt dense et où les pluies sont diluviennes. Et pourtant, la société chinoise China State Construction Engineering Corporation LTD y est parvenue en mobilisant 500 engins, plus de 3 000 ouvriers dont près de 800 chinois travaillant quasiment nuit et jour.

TRANS AIR CONGO

Le tronçon a nécessité la construction de huit ponts et la pose de 304 dalots sur une chaussée de près de 16 m au point le plus large et de 11 m aux endroits les plus rétrécis. Pour la majorité des Congolais, cette route constitue la plus grande infrastructure, ou mieux, le plus important projet jamais réalisé dans le pays depuis son indépendance en 1960. D'un bout à l'autre, de Pointe-Noire à Brazzaville, la construction de cette route nécessitera 9 millions de mètres cubes de terrassement et 250 000 tonnes d'enrobés à dérouler. Pour un montant global de 300 milliards de FCFA. Mais il est vite apparu que ces données seraient largement remises en cause du fait que le trafic à écarter et les tonnages à évacuer avaient été sous-évalués. De ce fait, sur le tronçon Pointe-Noire/Dolisie, les constructeurs sont actuellement en train de reconstruire l'ouvrage en renforçant la couche de bitume de la chaussée de circulation. C'est le prix à payer pour booster le développement du Congo, qui passe nécessairement par cette route. En effet, il n'est pas exagéré d'affirmer que le développement du Congo passe nécessairement par la route lourde nationale 1, en ce sens qu'elle permet de connecter l'unique port maritime du pays avec Brazzaville, en passant par les autres villes secondaires. C'est non seulement une voie d'intérêt national, mais aussi d'intégration sous-régionale puisqu'elle fait la jonction avec le projet de la CEEAC partant de Ndende (Gabon) jusqu'à Dolisie (225 km). Puis joindre Kinshasa en face de Brazzaville, sur la rive gauche du fleuve Congo. En observant le nombre impressionnant de conteneurs convoyés par cette voie, il est certain que même avant terme, elle a déjà supplanté le chemin de fer Congo-Océan.

Le tronçon Brazzaville-Ouessou

La route nationale 2, reliant Brazzaville à Ouessou sur environ 980 km en passant par Owando et Makoua, est classée bretelle de la Transafricaine de l'axe Lagos et Mombasa. C'est la seconde artère principale du réseau routier congolais. Après la réhabilitation et l'élargissement des chaussées de Djiri-Ingha (86 km) et Etsouali-Ngo (60 km), respectivement confiés aux sociétés Escom et Socofran, l'Etat congolais s'est attaqué à la réalisation des chantiers des tronçons Owando-Ouessou en passant par Makoua (326 km). Le tronçon Owando-Makoua jusqu'à Mambili a été livré au trafic le 15 mai 2012, entièrement financé par l'Etat congolais pour un montant de près de 160 milliards de francs CFA. La construction de cette route a été confiée à la compagnie chinoise China Road & Bridge Corporation. Le groupe allemand Gauff-Ingenieur en a assuré le contrôle technique. L'ouvrage a été conçu pour accueillir un trafic de 1 000 à 3 000 véhicules par jour. Owando-Makoua étant achevé, il reste à relier Makoua à la ville de Ouessou (199 km), dont les travaux sont d'ailleurs très avancés, nécessitant un investissement de 129 milliards de francs CFA. Une fois terminée, la route nationale 2 permettra de relier Ouessou à la frontière du Sud-Cameroun, permettant d'évacuer vers Brazzaville la production industrielle et agricole du Nord-Congo, mais également du Cameroun, dont les camions arrivent à Brazzaville depuis 2011. Ici se dégage aussi le caractère sous-régional de cette route.

JEAN DE LA HAUTE

Socofran : une si longue expérience...

Créée il y a 70 ans, la société Socofran est l'un des acteurs majeurs du secteur des BTP au Congo-Brazzaville. Son président et actionnaire principal, M. Hubert Pendino, qui a posé ses valises dans ce pays en 1968, se considère comme un enfant du pays, façonnant une entreprise de droit congolais qui a su s'imposer par son savoir-faire. La société, qui brasse actuellement un chiffre d'affaires d'à peu près 70 milliards de francs CFA par an, compte environ 2 500 employés hors sous-traitants, dont 95 % de nationaux.

La particularité de Socofran est qu'il s'agit d'une société congolaise qui ne travaille qu'au Congo, et seulement à titre ponctuel en dehors du pays. Hubert Pendino, son P-DG, a pris le parti de s'installer dans ce pays en y réinvestissant les revenus de son entreprise, notamment dans l'immobilier, et également dans les infrastructures propres de son entreprise, c'est-à-dire le siège à Pointe-Noire, ainsi que ses différentes bases, gages d'une pérennité par rapport à ses concurrents, entreprises souvent qualifiées « d'offshore » et parfois présentes pour une courte durée. Socofran travaille

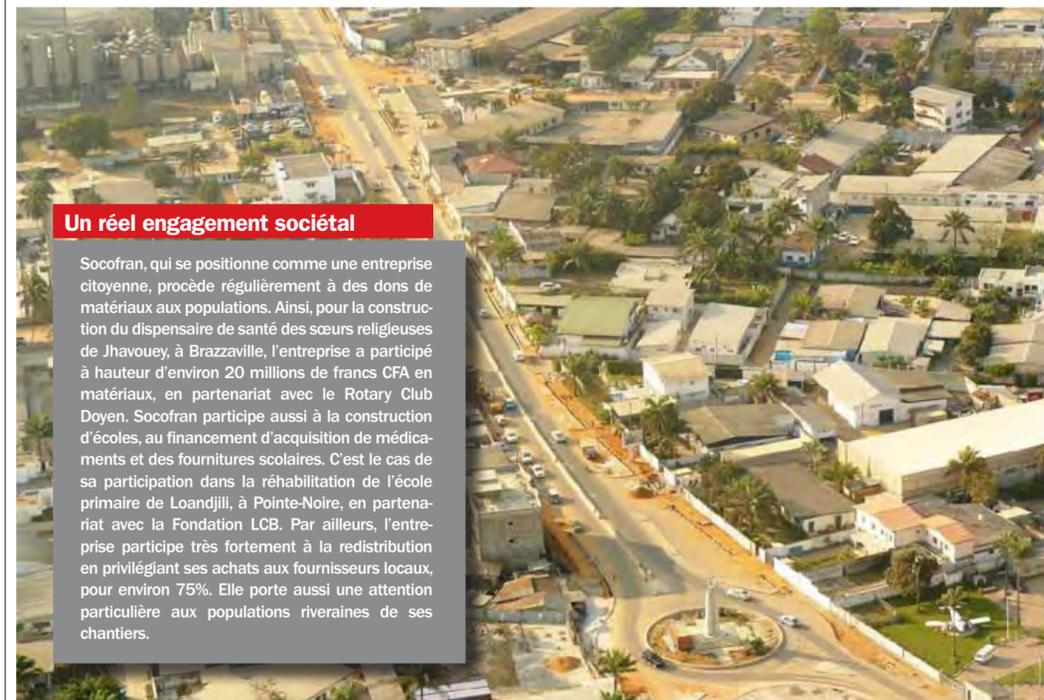
avec 70% de fournisseurs locaux, avec une présence quasi permanente sur l'ensemble du territoire national : à Brazzaville, Oyo, Ouessou et Dolisie, avec six carrières en exploitation, dont deux dans la région de Pointe-Noire, autant dans les environs de Brazzaville, une à Dolisie et une autre à Ouessou. Une véritable intégration dans le pays, dans l'optique de vouloir faire travailler les Congolais, pour le Congo. En termes d'activités, Socofran a beaucoup de projets dans son carnet de commandes. L'un de ces nouveaux projets, sur lequel la société est adjudicataire, est le réaménagement de la deuxième sortie



Nord de Brazzaville, qui va être élargie en vue des prochains Jeux panafricains. Mais avant cela, Socofran a démontré son savoir-faire dans d'autres réalisations, parfois plus grandes, et en tout cas nettement plus complexes. L'histoire en témoigne...

De grandes réalisations

Socofran peut être fière d'avoir réalisé de grands projets d'infrastructures au Congo. En remontant le temps, on peut citer, entre autres, au cours de la décennie 1980, les travaux de terrassement et de réalisation des pistes d'accès pour le réaligement du chemin de fer Congo-Océan, l'aménagement du terminal pétrolier de Djeno et de la base industrielle d'Elf Congo (Total), la route nationale 2 Brazzaville-Etsouali-Obouya, ainsi que celles de Kinkala-Boko et Loudima-Sibiti. Plus récemment, Socofran s'est illustrée sur trois volets dans les chantiers du Programme d'investissements prioritaires du Port autonome de Pointe-Noire (PAPN). « Nous y sommes intervenus en groupement avec Saipem SA dans le cadre d'un marché global de réhabilitation et d'extension des quais G du



Un réel engagement sociétal

Socofran, qui se positionne comme une entreprise citoyenne, procède régulièrement à des dons de matériaux aux populations. Ainsi, pour la construction du dispensaire de santé des sœurs religieuses de Jhavouey, à Brazzaville, l'entreprise a participé à hauteur d'environ 20 millions de francs CFA en matériaux, en partenariat avec le Rotary Club Doyen. Socofran participe aussi à la construction d'écoles, au financement d'acquisition de médicaments et des fournitures scolaires. C'est le cas de sa participation dans la réhabilitation de l'école primaire de Loandjili, à Pointe-Noire, en partenariat avec la Fondation LCB. Par ailleurs, l'entreprise participe très fortement à la redistribution en privilégiant ses achats aux fournisseurs locaux, pour environ 75%. Elle porte aussi une attention particulière aux populations riveraines de ses chantiers.

terminal à conteneurs, pour un montant de 32 milliards de francs CFA. Les travaux ont consisté en la création d'un nouveau quai (G4) de 270 mètres dont les travaux sont déjà achevés, et en la réhabilitation des postes à quai existants (G1, G2 et G3) pour lesquels la fin des travaux est prévue dans le courant de cette année 2014. Soit un total linéaire de 800 mètres de quais. Le deuxième volet concerne la réalisation d'une nouvelle digue extérieure de protection sur 300 mètres en mer, livrée en juillet 2012. Et toujours sur le port, un marché nous été attribué par Congo Terminal (Groupe Bolloré), le concessionnaire du terminal à conteneurs, pour la réalisation de toutes les plateformes, dont une partie gagnée sur la mer. C'est un marché d'environ 30 milliards de francs CFA », précise M. David Bourion, le directeur général de Socofran.

L'année dernière, Socofran a aussi réalisé et livré à temps un chantier majeur du nord de la République, dans le cadre de la municipalisation accélérée du département des Plateaux. Il s'agit des travaux de réhabilitation et de renforcement des chaussées des routes Ngo-Djambala et Djambala-Lékana, sur 165 km. Mais l'entreprise n'est pas seulement engagée dans la construction des ponts et chaussées. Ces dernières années, elle a aussi démontré ses compétences dans l'érection de grands édifices. On peut citer entre autres l'immeuble ex-Socopao à l'entrée du Port autonome de Pointe-Noire, l'immeuble R+5 d'Eni Congo (en face de la tour Mayombe), l'immeuble R+7 sur l'avenue Charles-de-gaulle, à côté de Bureautec. Et en génie civil et industrielle, la nouvelle brasserie-limonadière (Bralico) à Mongo-Kamba, ainsi que les travaux sur les aéroports de Pointe-Noire et d'Ollombo. Et bientôt, Socofran réalisera le premier échangeur routier du Congo, à Pointe-Noire, sur l'avenue de l'Aéroport. Des entreprises pétrolières réputées très exigeantes en matière de qualité et de sécurité ont fait confiance à la société. Ainsi, dans le cadre du projet pétrolier Moho-Nord de Total E&P Congo dont on parle tant dans le pays (*voir Congo Economie n° 2*), Socofran a réussi à décrocher un contrat. Il s'agit de la construction, en partenariat avec Bouygues Construction, d'un atelier SPS à la base industrielle de Total. Montant : 4,5 millions d'euros. Déjà, il y a trois ans, dans le même secteur pétrolier, Socofran avait réalisé des travaux de terrassement et de pose de pipeline pour le pétrolier Eni Congo.

Une démarche qualité aux normes internationales

Pendant, même si les donneurs d'ordres lui font confiance, de nombreux Congolais critiquent sévèrement, à tort ou à raison, la qualité des travaux réalisés par Socofran, notamment sa lenteur dans l'exécution des chantiers. David Bourion, son DG s'en défend : « Socofran, c'est un peu comme l'enfant du pays ou de la famille qui est toujours critiqué, plus fréquemment et plus ouvertement que les autres. Il faut noter que nous avons fait de nombreux efforts depuis plusieurs années pour augmenter le niveau de qualité de nos travaux. Nous travaillons actuellement aux normes européennes. Nous sommes en train de lancer une démarche de certification ISO au travers de notre laboratoire. Sachez que, pour tous nos travaux, nous avons notre propre laboratoire certifié par le ministère de l'Équipement et des Travaux publics, qui contrôle la qualité de l'exécution de nos travaux. Ce qui nous permet d'avoir un gage de qualité dans ce que nous réalisons. Ce n'est pas le cas de toutes les entreprises. Notre qualité de travail n'a rien à envier à celle des majors du secteur », souligne David Bourion. Ce qui est certain, c'est qu'il y a environ cinq ans, Socofran a mis en place en interne une démarche qualité par l'élaboration des procédures en termes d'organisation et d'exécution des travaux, et surtout dans la partie de son laboratoire pour les essais sur les différents travaux (terrassement, revêtement bitumineux, béton, etc.). Quant à la lenteur ou la longueur des travaux, le DG de Socofran explique que le commun de la population ignore parfois que l'entreprise n'est pas forcément payée en temps et en heure. De ce fait, Socofran préfinance les travaux, et à un moment donné ne peut plus le faire. Dans ce cas, les travaux qui ont commencé s'arrêtent. « Vous observez bien à Brazzaville et ailleurs que certaines entreprises sont obligées de suspendre leurs travaux pour

des problèmes de retard de paiement de l'Etat. Quand l'Etat accuse de trop de retard sur ce plan, nous ne pouvons plus nous approvisionner correctement auprès de nos fournisseurs et nous ne pouvons plus payer nos sous-traitants. Alors les chantiers s'arrêtent, ou tout au moins trainent en longueur ».

Des sollicitations des plus grands

A cela, il faut ajouter que l'entreprise est, à certains endroits, obligée de composer avec d'autres intervenants qui ont des installations traversant les chantiers. Par exemple, les sociétés nationales d'électricité, de distribution d'eau, et aussi des PTT, qui sont des entreprises d'Etat qui ne travaillent pas au même rythme que Socofran. Quoi qu'il en soit, ses perspectives de crois-

sance sont considérables, tant dans la construction des bâtiments que dans les infrastructures de base. Bien que la concurrence soit très rude, notamment avec l'arrivée massive des entreprises chinoises. Le secteur d'exploitation des mines solides, qui se développe très rapidement dans le pays, est une niche de marchés pour les entreprises de travaux publics. Socofran a déjà été sollicité pour son expertise par le canadien Magminerals Potasses Congo et l'américain Gerald Metals (Soremi), qui développent des projets respectivement de potasse au Kouilou, et de polymétaux dans la Bouenza. Tout cela est de bon augure.

JEAN DE LA HAUTE



SEAS SRL
Société Générale de Construction

Via Portella della Ginestra, 12
Umbertide
Tél : + 39 075 941 46 77
Fax : + 39 075 941 46 48
www.seas.it
info@seas.it






Génie Civil
Routes et Voiries
Chemin de Fer
Ponts

Aménagement
Hydraulique
Aéroports
Ports
Bâtiments






SE.AS S.a.r.l.u
B.P. 1426
Tél. : (+242) 22 294 27 19/ (+242) 05 518 03 18
328, Avenue Marien Nguoubi
Pointe-Noire - Congo

construire ET RÉUSSIR ENSEMBLE



Sogea-Satom regroupe les activités permanentes de VINCI Construction en Afrique où elle exerce l'ensemble des métiers du BTP : route et terrassement, hydraulique, génie civil et bâtiment. Au Congo, **SGE-C Congo** peut réaliser tout type de projet d'infrastructures.

- 80 ans de présence en Afrique
- 22 pays
- 100 chantiers en cours
- 1,1 Md€ de chiffre d'affaires
- 15 000 collaborateurs

ENTRETIEN AVEC

Pierre-Yves Pochet, directeur général de SGEC-Congo

« Travail de qualité et formation sont notre credo »



Pierre-Yves Pochet : Nous faisons de notre mieux pour améliorer la qualité de vie au travail et suivons les règles de notre maison mère, Vinci. Notre ambition est de ne plus déplorer d'accidents au travail. Nous voulons que tous les travailleurs partent de chez eux en pleine santé le matin et rentrent chez eux le soir de la même manière. Au préalable, nous assurons un énorme travail de formation. Notre premier objectif est que les gens viennent chez nous pour gagner leur vie, pas pour la perdre. Le deuxième objectif est d'améliorer les compétences, les postes de travail de nos employés par beaucoup de formations. Notre vœu est que les gens progressent avec nous. Nous faisons aussi en sorte de mieux payer notre personnel, dans le strict respect de la convention collective, car plus les employés sont bien payés, plus ils auront l'esprit libre. Nous sommes bien conscients qu'un ouvrier qui arrive le matin au travail avec le souci de nourrir sa famille le soir, de payer l'école



Avec plus de trente ans d'activité au Congo, l'entreprise SGEC-Congo a assuré des grandes réalisations sur l'étendue du territoire national, notamment la construction des infrastructures aéroportuaires. Son directeur général, Pierre-Yves Pochet, fait état de l'implication de sa société dans la modernisation du pays.

Congo Economie : Pouvez-vous nous présenter votre entreprise ?

Pierre-Yves Pochet : SGEC Congo est une filiale du groupe Vinci France. Son installation au Congo remonte au début des années 1980. Nous sommes arrivés au Congo pour réaliser le bâtiment abritant à l'époque l'hôtel Méridien et celui de la Banque des Etats de l'Afrique centrale. Ensuite nous avons réalisé divers chantiers de bâtiments, dont la caserne des sapeurs-pompiers, la tour Nabemba à Brazzaville, et la tour Mayombe à Pointe-Noire. C'était jusqu'au début des années 1990, avant de connaître une période de baisse d'activité, jusqu'en 1996, année au cours de laquelle nous avons réalisé les bureaux d'Elf Congo. Depuis lors, nous sommes permanents sur le marché. Nous avons réalisé des chantiers d'adduction d'eau, des routes et des voiries urbaines à Pointe-Noire et Brazzaville. SGEC Congo a surtout participé à la municipalisation accélérée du département de la Likouala, à Impfondo, en 2005. Une réalisation emblématique parce qu'il fallait faire un chantier aéroportuaire à Impfondo en faisant venir les cailloux de Boundji, à plus de 1 000 kilomètres de là. Depuis lors, nous nous sommes retrouvés dans les autres départements concernés par la municipalisation accélérée, notamment pour la réalisation des aéroports. Actuellement, nous sommes en train de réaliser l'aéroport de Sibiti, dans lequel il y a deux millions de terrassement de mètres cubes à faire, dans un délai très court. L'année précédente c'était à Djambala, où les conditions météorologiques étaient particulièrement compliquées. Malgré tout, nous avons réalisé le chantier en temps et en heure. A Kinkala, en 2012, nous avons fait l'héliport et les voiries, tout comme l'aéroport d'Ewo en 2011. Nous nous sommes activement impliqués pendant les trois ans de la municipalisation accélérée de Brazzaville.

Congo Economie : Quels sont précisément les différents domaines dans lesquels vous exercez ?

Pierre-Yves Pochet : Le groupe Vinci œuvre dans tous les domaines du bâtiment et des travaux publics. Nous sommes historiquement arrivés au Congo comme société du bâtiment. Aujourd'hui, nous réalisons plus de chantiers routiers ou de génie civil et nous nous intéressons aux autres domaines du BTP. Avec le groupe Vinci en soutien, nous sommes capables de répondre à toutes les demandes de ce secteur, que ce soient les adductions d'eau, le traitement d'eau, le génie civil industriel, le bâtiment tout corps d'état, ou les gros ouvrages de génie civil. Dans le domaine

de la construction, nous sommes ouverts à tout ce qui présente un enjeu suffisant pour que l'on soit compétitif.

Congo Economie : Peut-on avoir une idée de votre chiffre d'affaires et le nombre de personnes employées par votre entreprise ?

Pierre-Yves Pochet : Le chiffre d'affaires est variable. Nous sommes à plus de 100 millions d'euros par an. Quant au personnel, il varie entre 3 000 et 4 000 personnes, au nombre desquelles 40 à 50 expatriés européens et 60 à 70 expatriés africains.

Congo Economie : Pouvez-vous énumérer quelques particularités de votre entreprise ?

Pierre-Yves Pochet : Nous essayons de vendre un travail de qualité et de toujours respecter les engagements pris auprès de nos clients. Nous nous battons dans ce domaine. Nous savons qu'on nous reproche d'être chers, mais nous nous focalisons sur la qualité, sur la formation. Nous fournissons beaucoup d'efforts en organisant de plus en plus de formations au profit des Congolais. Depuis le mois de janvier 2014, nous avons été certifiés ISO 9001, une certification en termes de qualité. Nous sommes en train de travailler sur la certification ISO 14001 et OHSAS 18001, qui sont des certifications en santé-sécurité du travail et en environnement. Nous nous efforçons donc d'être exemplaire dans tous ces domaines, que ce soit sur le plan de la qualité du travail, de la formation, sans oublier la qualité de vie de nos travailleurs, la sécurité et aussi l'environnement. Nous pensons qu'en progressant dans ces domaines nous aurons toujours notre place.

Congo Economie : Abordons le volet social de vos employés...

NORMA

Génie civil – Ouvrage d'art – Routes – Bureau d'étude

- Bâtiments à panneaux modulaires préfabriqués
- Containers démontables et démontageables
- Bâtiments préfabriqués permanents
- Bâtiments préfabriqués en acier
- Cabine polyester
- Bâtiments de construction traditionnelle



Nos références :

Total • CFAO • ENCO • Bouygues • Douanes du Congo
Forces militaires congolaises

7 rue Orsy
BP 2344 – Brazzaville
Tél. : (242) 06 673 62 49

Pointe Noire
Tél. : (242) 06 635 36 15

à ses enfants, va moins bien travailler que s'il est à l'aise. Toutes ces considérations nous amènent à rémunérer correctement, et le mieux possible, nos travailleurs. Malgré tout, au Congo, nous savons que l'ouvrier aura toujours des difficultés pour vivre. Nous travaillons avec Unicongo sur la remise en forme de la convention collective de notre secteur. Nous serons d'accord sur le fait que les ouvriers soient bien payés, mais nous voudrions qu'il en soit de même dans toutes les entreprises qui font le même travail que nous

Congo Economie : A quels genres de difficultés êtes-vous confrontés ?

Pierre-Yves Pochet : Il y a le fait que les gens ont du mal à lire leur bulletin de paye, faute de formation. La formation prend aussi cette question en compte. Nous déplorons au Congo un déficit en ingénieurs formés, en ouvriers qualifiés. L'un de nos soucis, c'est que dans les départements où nous exécutons les chantiers de la municipalisation accélérée, on nous demande de recruter la main-d'œuvre sur place. Nous acceptons, d'autant qu'embaucher les gens de la localité coûte moins cher que de les déplacer, il n'y a pas de problème à cela. Malheureusement, dans les départements, il y a moins d'ouvriers qualifiés. Ce que nous expliquons aux autorités, c'est de nous permettre d'emmener sur place des personnes qualifiées, qui pourront transmettre leur savoir-faire à celles recrutées localement.

Nous faisons un métier qui nécessite beaucoup de formations, et nombre d'entre elles se font sur place. Les formations que nous assurons doivent toucher entre 300 à 500 personnes chaque année. Et la tendance est à l'augmentation, pour en toucher un plus grand nombre encore. Pour progresser, parvenir à réaliser de meilleurs chantiers et en sécurité, il faut garder notre personnel. C'est l'une des difficultés auxquelles nous sommes régulièrement confrontés, mais que nous réussissons bien souvent à expliquer.

Vos perspectives d'avenir ?

Pierre-Yves Pochet : Aujourd'hui, l'Afrique devient à la mode. Le Congo aussi. Nous voyons une concurrence nouvelle apparaître. Nous réalisons un travail de fond pour continuer à mériter notre place au Congo. Nous sommes présents dans ce pays depuis plus de trente ans. Nous espérons encore y travailler pour les trente années à venir... ou plus !

PROPOS RECUEILLIS PAR DOMINIQUE MANGA

EGET Congo, le plein d'énergie

Portée par les compétences de son créateur, Bernard Bruyère, EGET Congo est une véritable success-story dont bénéficient les 200 salariés qui constituent les forces vives de l'entreprise. Le secret ? L'alliance du professionnalisme et de la passion.

Spécialisée dans les métiers de l'énergie, EGET Congo est entrée en activité il y a à peine deux ans, en avril 2012, avec le chantier de l'électrification des villes d'Ignié et de Ngabé, dans le département du Pool. La nouvelle société y a installé les réseaux d'éclairage public, de moyenne et de basse tension, pour un montant de 2,3 milliards de francs CFA. Ces chantiers, livrés en temps et en heure, ont permis de gagner la confiance du donneur d'ordres qu'est la Délégation générale des Grands travaux (DGGT), qui lui a confié le marché de 800 millions de francs CFA pour le renforcement en basse tension de la ville d'Owando en 2013. Ensuite, EGET Congo fut adjudicataire du marché de la construction de la ligne moyenne tension de 30 km reliant Tchikapika, Tongo (qui est déjà en service) jusqu'à Bokambo, pour un montant d'environ 3,4 milliards de francs CFA.

Le professionnalisme de son manager, M. Bernard Bruyère, l'organisation de l'entreprise et son équipement, ainsi que le respect des clients et la réactivité permettent à EGET Congo d'avoir actuellement la capacité de mener de grands chantiers prestigieux. C'est ainsi qu'à Brazzaville EGET Congo a obtenu le marché de la maintenance de tous les feux tricolores et de l'ensemble de l'éclairage public, tout en réfectionnant le réseau, notamment dans les arrondissements 2, Bacongo, et 5, Ouenzé. De même, l'entreprise est présente à Sibiti où elle exécute les travaux d'installation des réseaux basse et moyenne tension, avec pose des postes de transformation et



l'éclairage public. La livraison se fera à temps pour la célébration de la fête nationale du 15 août 2014. Montant du marché : 4,3 milliards de francs CFA.

Un développement exponentiel

Parallèlement à tout ce qui est réseau, EGET Congo œuvre aussi dans le tertiaire, l'électricité bâtiment, avec un gros chantier de la Fondation Perspectives d'avenir, sur un bâtiment de R+5 sur l'avenue des Trois-Martyrs. Elle a également un marché pour l'électrification des stations-service de Total Congo. Tous ces marchés ont fait que EGET Congo a engrangé un chiffre d'affaires de 6 milliards de francs CFA en 2013 et prévoit un chiffre d'affaires de 10 milliards de francs CFA en 2014, fruit du labeur de près de 200 employés, tous déclarés à la Sécurité sociale, précise Bernard Bruyère.

A la question de savoir ce qui caractérise son entreprise, Bernard Bruyère répond : « Ce qu'il y a de particulier chez EGET Congo, c'est qu'à la base, le patron, moi-même, je suis un technicien. Selon moi, aujourd'hui, pour diriger une entreprise de ce type, il faut être du métier. J'ai fait mes preuves dans le domaine. Ensuite, nous avons tous les équipements nécessaires pour exécuter les chantiers. De ce fait, tous les chantiers qui nous sont confiés sont terminés dans les délais, et correctement exécutés », affirme-t-il. Une réalité.

Autre réalité, l'expérience de Bernard Bruyère dans l'électricité. Un vécu qui a

démarré dans une entreprise familiale qu'il a dirigée après le départ du père en retraite : « Nous travaillions pour EDF. Après je suis parti dans une entreprise en Côte d'Ivoire où je suis resté trois ans, puis je me suis installé au Togo où j'ai fondé une société, puis au Burkina Faso et au Bénin. Et plus tard je suis rentré chez Bouygues en qualité de responsable de grands réseaux basse tension travaillant au Gabon et au Laos. » Arrivé au Congo en fin 2001 chez Sogeco, Bernard Bruyère a démissionné de chez Bouygues Energies et Services pour créer EGET Congo, qui connaît une évolution très rapide au bout de deux ans. Mais pour autant, les difficultés ne manquent pas. « Bien que nous soyons une jeune entreprise, nos plus grandes difficultés ne sont ni techniques ni matérielles, mais plutôt du domaine de recouvrement de nos créances envers l'Etat, donc de paiement. La rentrée d'argent est notre principale difficulté, mais pas avec nos clients privés. Nous les choisissons méticuleusement », précise Bernard Bruyère. Il se félicite d'avoir réussi à couvrir une police assurance-maladie pour tous les cadres de son entreprise, une couverture en cas d'accident et de décès pour tous ses ouvriers. Aujourd'hui, Bernard Bruyère, qui est marié à une Congolaise, pense qu'il a définitivement posé et défilé ses valises dans ce pays. Et partant, il pense faire de EGET Congo une entreprise qui a définitivement pris ses racines au Congo.

JEAN DE LA HAUTE

MÉTALLERIE DU CONGO

Toute notre énergie au service du développement

SIGNALISATION TRICOLEURE | ADDUCTION ET TRAITEMENT D'EAU | PRODUCTION D'ENERGIE
POSTES DE TRANSFORMATION | ECLAIRAGE PUBLIC | RÉSEAUX BASSE ET MOYENNE TENSION
TERTIAIRE | COURANT FAIBLE

149, Rue Matsiona Nzoulou | Quartier Batignolles
BP : 614 Brazzaville | Congo | Tél. : +22 282 25 69 | E-mail : secretariat@egetcongo.fr

Egis International : une filiale congolaise bien implantée



Groupe d'ingénierie, d'études de projets et de contrôle de travaux, Egis International a acquis une notoriété dans le pays avec la route Pointe-Noire-Brazzaville. La société investit beaucoup dans la formation du personnel pour s'installer de manière pérenne dans le pays. Explications avec Vincent Garnier, son chef d'agence au Congo

Congo Economie : Qu'est-ce que Egis International ?

Vincent Garnier : Avant de vous présenter Egis International, il faut savoir que c'est une société appartenant au Groupe Egis, qui est un groupe d'ingénierie de la construction détenu à 75% par la Caisse des dépôts et à 25% par des actionnaires privés (cadres partenaires et des salariés). Le Groupe est

présent dans 100 pays dans le monde, avec 12 000 collaborateurs évoluant dans 17 filiales-pays. La filiale congolaise est donc localement la tête de pont des différentes sociétés du Groupe. Nous sommes établis au Congo depuis longtemps, sous le nom de BCEOM, une société qui a été intégrée au Groupe Egis en 1996. Nous sommes revenus au Congo depuis 2007 en tant



Mise en œuvre de la couche d'imprégnation sur la route Pointe-Noire/Brazzaville.

qu'Egis. Nous comptons 28 salariés congolais en CDI, auxquels il faut ajouter un certain nombre d'employés via nos sous-traitants. Nous totaliserions alors environ 200 à 250 personnes, dont une trentaine d'expatriés. Nous réalisons ici, au Congo, un chiffre d'affaires d'environ 15 millions d'euros par an.

Congo Economie : Dans quels secteurs d'activités exercez-vous ?

Vincent Garnier : Un des domaines dans lequel nous travaillons le plus au Congo concerne les infrastructures routières. Mais nous travaillons aussi dans les ports et voies navigables, les aéroports, les mines, les bâtiments. Il y a bien d'autres domaines sur lesquels nous pourrions intervenir ici, comme l'hydraulique et l'énergie. Nous cherchons à pérenniser notre installation en embauchant des gens que nous formons, pour garder les structures. Nos expatriés sont là, mais ils repartent après. Nous voulons constituer une équipe locale permanente, capable de répondre aux besoins du pays. Il y a deux parties dans notre métier : la conception et le contrôle et suivi de chantiers. La conception consiste à réaliser des études, des projets, tandis que le contrôle travaux consiste à intervenir auprès d'une entreprise attributaire d'un marché pour contrôler les travaux qu'elle exécute.

Congo Economie : Sur quels chantiers opérez-vous actuellement ?

Vincent Garnier : Le plus gros concerne le chantier de construction de la route Pointe-Noire/Brazzaville (550 km). C'est notre plus grosse mission de contrôle dans le pays. Nous avons des agents tout au long du tracé, sur les sites de travaux. Ils

contrôlent la qualité des travaux effectués par une entreprise chinoise. Nous avons aussi sous notre contrôle la réalisation de la seconde piste et du tarmac de l'aéroport de Brazzaville-Maya-Maya, ainsi que les routes Boundji-Ewo sur environ 80 km. Un autre chantier assez important, c'est celui concernant les érosions de Brazzaville. Ce ne sont pas vraiment des travaux routiers, mais plutôt de terrassement pour maîtriser ou canaliser toutes les eaux pluviales sur les terrains sablonneux de Brazzaville. Il y a aussi les voiries de Diata et de Mfilou. Dans le domaine des études nous avons un ouvrage en béton pour la SNPC, qui permettra d'approvisionner les avions en kérosène, et aussi quelques activités pour Aerco et des entreprises minières. Egis International a bouclé les études de tout ce qui est en relation avec les accès au stade de Kintélé en construction. Il s'agit notamment de la deuxième et troisième sortie Nord, et le projet d'un pont d'environ 7 km sur la vasière le long du fleuve Congo, pour relier le quartier de Talangaï à la nouvelle ville de Kintélé. On peut aussi citer la corniche partant du pont du Djoué jusqu'à la case de Gaille. L'appel d'offres va être bientôt lancé et nous aurons le contrôle de l'exécution des travaux.

Congo Economie : Quelles difficultés rencontrez-vous ?

Vincent Garnier : La première difficulté, c'est à propos des documents, ensuite, le fait de trouver du personnel qualifié adapté à nos besoins. Nous recrutons sur place des personnes que nous sommes obligés de former, aussi bien en études qu'en contrôle de travaux. Nous essayons au maximum d'embaucher des Congo-

lais, de les accompagner en formation pour constituer une équipe pérenne. L'objectif est d'avoir une équipe solide et permanente. Hélas, nous rencontrons beaucoup de difficultés pour trouver les compétences qu'il nous faut.

Congo Economie : On vous reproche du laxisme dans le contrôle des travaux exécutés sur la route Pointe-Noire Brazzaville où l'entreprise est en train de repasser pour corriger ?

Vincent Garnier : Sur cette route, ce n'est pas forcément une histoire de contrôle. C'est plutôt une question de dimensionnement de la chaussée. Les études avaient été réalisées pour un trafic donné, mais dans les faits la route accueille un trafic bien supérieur à ce qui était

attendu. Avec de nombreux véhicules en surcharge, en tout cas plus lourds que ce qu'il devrait être. Tous ces phénomènes conjugués font que le dimensionnement qui était prévu à l'origine est insuffisant pour le besoin actuel. Je vous le dis tout de suite, ce n'est pas nous qui avons réalisé l'étude ou l'estimation du trafic. Mais quelle que soit l'entreprise, il faut retenir que c'est toujours difficile d'estimer le trafic pour une route qui n'existait presque pas auparavant. Avant sa construction, cette route avait un trafic pratiquement nul, notamment dans le Mayombe, surtout en saison des pluies. Mais dès qu'on a créé le passage, une partie très importante du trafic, qui passait par le chemin de fer, et même une partie du trafic sur Kinshasa qui passait par Matadi, a commencé à emprunter cette route. Il y a donc eu un

trafic beaucoup plus important que ce qui était prévu avec des surcharges, notamment des grumiers. Depuis, la surcharge a été résorbée, il y a des contrôles de poids qui permettent d'avoir des véhicules plus conformes au code de la route. Ce qui n'était pas du tout le cas au début. Il n'empêche que le trafic est très important, et il était logique que la structure initialement prévue soit insuffisante. Elle est maintenant renforcée.

Je crois qu'il ne faut incriminer personne sur cet état de fait. Ce n'est pas forcément illogique de faire une route légèrement sous-dimensionnée en se disant qu'on va la renforcer après dix ans par exemple. C'est une pratique assez courante dans les travaux routiers, même en Europe. On ouvre une route, et au fur à mesure que le trafic augmente on la renforce en prévoyant dès le départ que la plateforme puisse supporter le renforcement de chaussée. Pour le tronçon Pointe-Noire-Dolisie, il se trouve qu'on a été obligé d'accélérer le renforcement. Et sur les sections qui ne sont pas encore faites, l'entreprise de construction met directement une couche plus importante. Donc, sur le premier tronçon Pointe-Noire-Dolisie, le renforcement a été réalisé au bout de deux ans, alors qu'on espérait le faire au bout de dix ans, et sur le reste de la route nous sommes passés directement à la bonne mesure.



Travaux de maîtrise des érosions.

Congo Economie : Votre entreprise assure-elle des actions caritatives ou de sponsoring ? Quelle place pour l'engagement sociétal ?

Vincent Garnier : Comme je le disais plus haut, pour le moment, nous sommes encore une succursale d'Egis international, mais nous songeons à nous installer dans ce pays en créant un Egis Congo. Dès lors, nous pourrions répondre à certaines sollicitations. Je vous rappelle que nous ne sommes pas une entreprise d'exécution des travaux, mais plutôt de contrôle. Nous n'avons donc pas la même taille que les entreprises que nous contrôlons. De ce fait, nous pouvons faire des actions de sponsoring, mais ce ne sera jamais à la même échelle que les entreprises qui exécutent des travaux. Sachez qu'en général, le coût du contrôle ne représente que 2 à 3% du coût des travaux. Mais déjà nous faisons beaucoup de formation au profit du personnel congolais, ce qui est très important, parce que ce sont des gens qui parfois peuvent travailler pour d'autres structures.

PROPOS RECUEILLIS PAR
JEAN BANZOUZI MALONGA



TIMCO MENUISERIE EBENISTERIE

Expertise et accompagnement de vos projets d'aménagements d'espaces habitables et commerciaux.

Traditionnel & Contemporaine

- Parquets
- Lambris
- Dressings
- Mobiliers
- Cuisines
- Portes
- Escalier

Tous nos produits sont fabriqués avec le plus grand soin dans nos ateliers de Brazzaville.

TOTAL

29, rue Léon Jacob, Mpila, Brazzaville Tél: 05 680 00 05

Concepteur du long terme

Egis est un groupe d'ingénierie, de montage de projets et d'exploitation. En ingénierie et conseil, il intervient dans les domaines des transports, de la ville, du bâtiment, de l'industrie, de l'eau, de l'environnement et de l'énergie. Dans les domaines routiers et aéroportuaires, son offre s'élargit au développement de projets, à l'investissement en capital, au clé en main d'équipement et à l'exploitation. Egis est filiale à 75 % de la Caisse des Dépôts et à 25 % d'Isolis Partenaires (actionnariat des cadres partenaires et des salariés).

DE LA CONCEPTION À L'EXPLOITATION

En adéquation avec les besoins de ses clients et les enjeux de la construction durable, Egis propose un ensemble global de missions couvrant la conception, le conseil, le montage, le management de projets et l'exploitation.

UNE OFFRE GLOBALE

Les compétences d'Egis se déclinent par domaines de spécialisation. Egis offre à ses clients une expertise solide dans un large éventail de domaines.

Chiffres clés :

- Présente dans plus de 100 pays
- 12 000 collaborateurs
- 17 filiales pays
- 27 sociétés d'exploitation
- plus de 50 implantations en France
- 900 M€ de chiffre d'affaires en 2012

Répartition du CA par secteur

- 82% Exploitation autoroutière et aéroportuaire
- 18% Ingénierie

22% Autoroute et aéroport

19% Transport urbain et ferroviaire

15% Bâtiment

7% Aménagement urbain

6% Eau et assainissement

5% Travaux d'entretien et travaux de voirie

4% Services énergétiques et de confort thermique

4% Aménagement paysager et travaux de voirie

2% Travaux de génie civil

18% Exploitation autoroutière et aéroportuaire

82% Ingénierie

Bouygues Energies & Services : accompagner le développement

Anciennement ETDE, l'entreprise est devenue Bouygues Energies & Services Congo depuis mai 2013. Un changement de nom qui permet de mieux se situer dans le milieu des affaires, et de répondre parfaitement à l'identité du groupe auquel il appartient.



BOUYGUES ENERGIES & SERVICES
Nos énergies pour une Vie Meilleure

Acteur global : Conception - Réalisation - Exploitation - Services

- Infrastructures de Réseaux d'Energie
- Industrie / Oil & Gas
- Génie Electrique et Thermique
- Informatique, Réseaux & Télécoms
- Hydraulique

Brazzaville
B.P. : 26, ZI Mbiila
Tél : +242 06 658 15 36 / +242 05 578 82 83
E-mail : secretariatbrazzaville@bouygues-es.com
www.bouygues-es.com

Pointe-Noire
21, Avenue Moe Vangoula, Centre-ville
Tél : +242 06 989 92 03 / +242 05 388 87 14
E-mail : secretariatpointenoire@bouygues-es.com

Présent au Congo depuis plus d'une décennie, Bouygues Energies & Services accompagne le Congo dans son processus de développement. Particulièrement dans le déploiement des réseaux de transport et de distribution d'électricité. La société dispose également de compétences dans les domaines de l'informatique, l'instrumentation et les réseaux de télécom. Bouygues Energies & Services, ce sont environ 350 salariés dont 90% de Congolais répartis sur tous les chantiers et sur toute l'échelle des compétences ; des ouvriers aux ingénieurs, en passant par les agents de maîtrise. Sur l'ensemble de ses chantiers la société emploie près de 500 intérimaires et journaliers, généralement recrutés au plus près, dans les villages voisins des chantiers. Ils sont professionnellement formés par les cadres de la maison. Ces dernières années, Bouygues Energie et Services Congo s'est distingué par son expertise dans le secteur de l'énergie électrique à travers plusieurs projets réalisés au Congo. Notamment les lignes de transport d'électricité à très haute tension (THT), relatives à l'interconnexion de Pointe-Noire à Brazzaville en 220 kV, sur une distance de 500 km (avec postes électriques, logistique et approvisionnements). Un contrat de 175 millions d'euros environ. A ce grand projet il faut ajouter l'électrification urbaine et rurale avec la réhabilitation et le renforcement des réseaux électriques de Brazzaville, Pointe-Noire, Oyo et Ouesso. Et aussi une intervention remarquable dans le cadre de la municipalisation accélérée d'Impfondo, Dolisie, Ewo, Kinkala, etc.

Eclairage public

En matière d'éclairage public, Bouygues Energies & Services Congo a signé des contrats avec la Société nationale d'électricité et le ministère de l'Energie et de l'Hydraulique. Ce qui lui a ouvert les marchés de la réhabilitation de l'éclairage public à Brazzaville, la maintenance-entretien des feux de signalisation pour la mairie, etc. Et à Pointe-Noire, le renforcement de l'éclairage public dans le cadre de la phase 2 du projet ENI Congo, dans la zone de N'Goyo. Mais Bouygues Energies & Services n'intervient pas seulement dans les marchés publics. La société apporte également ses compétences dans les domaines de l'automatisme et l'instrumentation pour le compte des sociétés pétrolières. Particulièrement sur les sites onshore de Djéno (Total E&P Congo), de Mboundi (Eni Congo) de la Coraf (SNPC), et sur le site offshore de Nkossa. Dans le même élan, Bouygues a développé une expertise dans le secteur tertiaire, en travaux neufs, rénovation et maintenance.

Adduction d'eau potable

Bouygues Energies & Services a obtenu de la Direction générale des grands travaux, en partenariat avec la Société nationale de distribution d'eau, les marchés des usines de traitement d'eau potable de Djiri (production : 900 m³/h) et du Djoué (1 440 m³), ainsi que la réhabilitation des stations de traitement d'eau de Kinkala et de Djambala. Comme on le constate, la société offre une gamme de services très étendue, ce qui justifie son changement d'appellation. Celui-ci consiste « simplement à répondre de façon globale – de la conception à l'exploitation – aux deux enjeux majeurs des clients publics et privés de la société : la performance énergétique et le développement de services pour s'adapter aux nouveaux usages », dixit Claude Queyranne, directeur général des filiales africaines du Groupe, lors de la conférence de presse annonçant ce changement de nom. C'est aussi une manière pour la filiale congolaise d'affirmer sa complémentarité avec toutes les autres activités du Groupe, renforçant ainsi son positionnement dans son axe de constructeur durable.

JEAN BANZOUZI MALONGA



Socotec Bassin du Congo affirme son ancrage local

Les nombreux chantiers des bâtiments et travaux publics initiés au Congo depuis une dizaine d'années ont amené la Socotec Bassin du Congo à s'installer à Brazzaville. Les contrôles techniques sont le cœur des métiers de cette filiale du Groupe Socotec International. M. Olivier Framery, directeur général adjoint et responsable opérationnel de Socotec Bassin du Congo nous présente l'entreprise.

Congo Economie : Quelle est la carte d'identité de Socotec Bassin du Congo ?

Olivier Framery : Socotec Bassin du Congo a été créée en février 2010. Le nombre d'employés actuel est de 35 personnes. La particularité de Socotec sur le Congo est le fait que nous avons du personnel de Socotec International. C'est-à-dire environ six personnes supplémentaires. Notre personnel technique permanent se compose d'équipes pluridisciplinaires d'ingénieurs et techniciens dont les compétences permettent d'assurer la totalité de nos missions et d'apporter dans les meilleurs délais tout le soutien nécessaire. Le personnel de Socotec international est en poste sur les grosses opérations, principalement celles qui sont en cours. Nous avons réalisé un chiffre d'affaires de près de 2 milliards de francs CFA en 2013 et nous sommes reconnus au niveau étatique, nos plus grands clients étant principalement la Délégation générale aux grands travaux (DGGT) et le ministère de la Construction. Bien évidemment, nous travaillons aussi pour des clients privés, notamment des sociétés immobilières et des assurances en tant qu'expertise. La particularité de Socotec Bassin du Congo est que nous avons dans notre zone géographique le Congo-Brazzaville, la RDC, la RCA, le Cameroun et l'Angola. Nous n'avons pas encore créé de filiale dans les pays concernés mais cela va se faire.

Congo Economie : Où en êtes-vous en termes d'activités récentes, actuelles et à venir ?

Olivier Framery : Au Congo nous sommes sur le secteur du contrôle technique-construction, leitmotiv de société. Nous faisons de l'assistance maîtrise d'ouvrage, de la surveillance des travaux, des vérifications électriques, des diagnostics structures, etc. En ce moment notre plus grand projet en cours au Congo-Brazzaville concerne le projet du futur stade de Kintélé, où nous avons des missions d'assistance maîtrise d'ouvrage, de surveillance de travaux et de contrôle technique. Approximativement, une quinzaine de nos agents sont en permanence sur ce site de Kintélé. Nous avons aussi une équipe à proximité de l'aéroport de Maya-Maya, où nous opérons également. Nous sommes sur la phase terminale, mais il y a encore le pavillon présidentiel qui est en cours de réalisation, ainsi que l'hôtel en face de l'aéroport, où des extensions ont été réalisées par rapport au projet initial. Nous avons très récemment ouvert des bureaux à Pointe-Noire, qui seront inaugurés au mois de mai, et nous faisons du diagnostic sur Pokola, des opérations sur Oyo, sur le quartier Mpila avec la construction de logements, d'un mémorial, d'un lycée et d'un centre commercial. Nous couvrons quasiment l'ensemble du territoire.

Congo Economie : Il vous est reproché d'être un peu laxiste dans le contrôle des travaux, notamment ceux exécutés par les entreprises chinoises. Qu'en dites-vous ?

Olivier Framery : En fait, les entreprises chinoises sont un peu difficiles à gérer dans le sens où la globalité des plans et documents émane des bureaux d'études de la Chine. La problématique est que ces documents sont en chinois ; vous comprenez donc la difficulté première, à tel point que même avec la présence d'interprètes au niveau des sociétés chinoises, c'est toujours difficile. Dans notre effectif, nous avons dû recruter des personnes qui parlent et lisent le chinois. C'est ce que nous avons fait par exemple sur le site de Kintélé, et maintenant ça va

► Savez-vous tout ce que peut vous apporter Socotec ?

► Maîtriser les risques, c'est contribuer à un avenir durable.

Si le monde a besoin de dynamisme, il a aussi besoin de sérénité.

Structurées autour des métiers de l'inspection, de l'assistance technique, du conseil, de la formation et de la certification, nos interventions s'adaptent à vos exigences les plus diverses en matière de qualité, de sécurité, santé et environnement.

Socotec propose en particulier des prestations d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour vous aider à améliorer la performance de vos projets de Bâtiments et de Travaux Publics dans leurs dimensions coût, qualité et délai.

Implanté en Afrique depuis plusieurs décennies, le groupe Socotec accompagne vos ambitions et vos projets.

► Construction
Immobilier
Industrie
Santé

SOCOTEC BASSIN DU CONGO - Quartier MPILA
Immeuble du 5 Février - BP 1270 BRAZZAVILLE
Tél : (+242) 22 281 13 42 / (+242) 06 687 13 21
E-mail : olivier.framery@i-socotec.org



Tous vos contacts Socotec sur www.socotec.com

Votre partenaire en maîtrise des risques

mieux au niveau des contrôles. Sachez que le bureau de contrôle que nous sommes ne peut pas prendre partie, que ce soit pour le client ou pour l'entreprise. Nous avons l'obligation d'être impartial. Avec les entreprises chinoises, la difficulté n'est pas souvent technique, loin de là, mais beaucoup plus pour des difficultés d'interprétation. Mais tout se passe bien actuellement, et nous n'en sommes pas à notre premier projet avec les entreprises chinoises. Le personnel Socotec Bassin du Congo a tout de même une longue expérience du contrôle de travaux et a l'habitude de gérer ce type de communication. Je ne sais pas si certaines sociétés de contrôle sont laxistes, mais au niveau de Socotec, nos contrôles sont très rigoureux. A chaque projet, il y a un chef de projet dédié, nous n'avons pas de souci à ce niveau.

Congo Economie : Quelles sont les difficultés auxquelles vous êtes confrontés ?

Olivier Framery : les difficultés principales sont dans l'ordre des phases conceptions. Beaucoup de projets sont malheureusement lancés avant que le bureau de contrôle ne soit désigné. De ce fait, lorsque nous sommes nommés, à 80% du temps les phases de travaux sont déjà lancées et quelquefois avancées, alors que nous devrions être nommés en amont, dès la création des dossiers ou des projets, pour que, justement, lorsque l'ensemble des documents sont réunis et remis à l'entreprise, la plus grosse des problématiques soit déjà résolue. Ce n'est pas le cas actuellement et c'est un des plus gros soucis que nous rencontrons en termes techniques.

Congo Economie : Etes-vous une entreprise dite « offshore », qui va rapidement s'en aller, ou au contraire avez-vous l'intention de vous installer de façon pérenne ?

Olivier Framery : Je ne pense pas qu'on

puisse être considéré comme une société « offshore » dans le sens où Socotec Bassin du Congo est une société de droit congolais. Elle est détenue, certes, à 99% par Socotec International, mais physiquement nous sommes bien là, nous avons un personnel local de près de 35 personnes. Si nous étions une société offshore, nous aurions un personnel totalement expatrié avec des contrats d'expatriés. L'ensemble de nos surveillants de travaux sont de nationalité congolaise. Nous jouons la carte du Congo, tout simplement.

Congo Economie : Qu'est-ce qui distingue Socotec de la concurrence ?

Olivier Framery : Je pense que si des maîtres d'ouvrage aussi importants que la DGGT nous ont choisis pour prendre en charge les gros projets de la République du Congo, c'est qu'ils ont confiance en nous. C'est une reconnaissance tacite de la qualité du travail que nous pouvons four-

nir. Nous sommes une société à l'écoute de la clientèle locale, nous essayons d'apporter un maximum de services par rapport à ce qui est demandé. Nous avons une très bonne connaissance des pays tropicaux et nos systèmes de contrôles sont très adaptés.

Congo Economie : Avez-vous un souhait ?

Olivier Framery : J'espère très sincèrement que le Congo va continuer de développer l'ensemble de ses projets, qui sont d'ailleurs gigantesques. Il y a beaucoup de choses à faire dans ce pays et beaucoup de choses se font déjà. L'ensemble des projets, qui sortent ou qui sont en phase de sortie, dénote le dynamisme du Congo par rapport à son économie et au bien-être de sa population. Je souhaite un plein succès à tous les projets.

PROPOS RECUEILLIS PAR
JEAN BANZOUZI MALONGA

GTA : les secrets de la longévité



Le 3 juin 2014, la Générale des travaux et aménagements (GTA) fête ses vingt-cinq ans d'existence. Retour sur l'épopée de cette entreprise qui a su s'imposer dans le secteur du bâtiment et des travaux publics au Congo grâce à la qualité de ses prestations.

L'Etat congolais, qui souhaitait maintenir une présence permanente dans le secteur du bâtiment, notamment celui de la construction des logements sociaux, se mit à la recherche d'un partenaire fiable lors de la fermeture de la Semico, l'ancienne société mixte de construction. Il se tourna alors vers le Groupe Antoine Tabet. C'est ainsi que naquit la Générale des travaux et aménagements (GTA) le 3 juin 1989. A l'origine, trois partenaires ou sociétaires formaient la GTA. D'une part l'Etat congolais, représenté par le Gouvernement et sa Société de promotion et de gestion immobilière (Soprog) avec 50% des actions, et d'autre part le Groupe Antoine Tabet (50%). La société GTA a démarré ses activités avec un contrat de 115 logements sociaux financés par la Soprog, et repartis comme suit : 100 à Brazzaville Mont-Boukiero, 10 à Djambala, et 5 à Gamboma.

ville, afin d'assurer sa propre production d'agrégats routiers et de béton. Puis l'entreprise s'est développée au fil des ans, exécutant plusieurs chantiers, essentiellement publics à l'époque. Hélas, la GTA fit ensuite les frais des troubles sociopolitiques de 1997, perdant tout son matériel, pillé, et voyant ses locaux vandalisés. Au sortir de ces événements, la Soprog s'est désengagée de l'entreprise, qui n'avait alors plus que deux actionnaires : l'Etat congolais (12,5%) et le Groupe Antoine Tabet (87,5%). Durant cette période, l'entreprise dut surmonter plusieurs handicaps, mais grâce à la ténacité de ses dirigeants, elle est parvenue, lentement mais sûrement, à se reconstruire et reprendre son envol.

Des réalisations qui ont valeur de label

Actuellement la GTA articule ses activités autour de trois pôles, notamment celui de Brazzaville où se trouve son siège, son atelier central et sa grande station de concassage, de Pointe-Noire, avec sa re-

présentation et sa base technique de Vindoulou, et enfin de différents chantiers à travers le pays. Habilitée à entreprendre tout type d'études, conception et réalisation des projets des bâtiments et travaux publics, la GTA a développé une expérience et une expertise dans la construction des stations-service, des bâtiments – notamment des grands immeubles à usage hôtelier, d'habitation et de bureau. A titre d'exemple : le deuxième module de l'hôtel Olympique Palace à Brazzaville, le Gilbert's (hôtel Azur) sur la Côte sauvage, à Pointe-Noire, etc. A son actif également, la construction de l'imposant siège de l'ARPC à Brazzaville, inauguré en novembre 2013 et qui a été la face visible de son expertise. « Elle nous a hissés sur un piédestal honorable, une position qui nous assure aujourd'hui une visibilité certaine et que nous souhaitons naturellement conserver », souligne le directeur général adjoint de GTA, M. Louis Sakala. Mais la GTA ne se distingue pas seulement dans le secteur du bâtiment. L'entreprise a su capitaliser la longue expérience de son actionnaire principal, le Groupe Tabet, qui n'a plus rien à démontrer dans la construction des routes. GTA a fait récemment l'aménagement (pavage et électrification) de la rue Bandza à Brazzaville, de l'avenue Maya-Maya à l'avenue de la Tsiémé (Projet PEEDU). « Notre volonté de capitaliser toutes nos expériences et de toujours privilégier un rapport de partenariat avec nos clients est un de nos atouts majeurs. Aujourd'hui, nous ressentons une forte montée de confiance de la part des investisseurs envers notre entreprise », affirme Louis Sakala. Cette confiance se confirme d'ailleurs avec d'autres projets que les investisseurs et opérateurs économiques ont récemment confiés à GTA. Parmi lesquels la construction des immeubles sièges des Assurances générales du Congo (AGC) et du ministère des Mines à Brazzaville, le siège de Plasco à Pointe-Noire, l'usine de fabrication de produits pharmaceutiques à Ollombo, etc. Forte de toutes ces activités, l'entreprise brasse un chiffre d'affaires d'environ 5 milliards de francs CFA par an, fruit du labeur de près de 329 agents, dont une soixantaine en contrat CDI et une vingtaine d'expatriés. La tendance haussière de la courbe du chiffre d'affaires se confirme chaque année grâce aux performances avérées de l'entreprise sur le terrain, à l'approche partenariale que GTA développe avec ses clients, et aussi et surtout à sa ligne de gestion axée sur la prudence et la rigueur.

Quelques points d'achoppement

Mais tout n'est pas rose dans le secteur. L'entreprise fait face à certaines difficultés, communes, d'ailleurs, à l'ensemble des entreprises des BTP. Louis Sakala en énumère quelques-unes : « L'approvisionnement difficile en matériaux de construction et équipements du bâtiment sur le marché local. Je pense au fer à béton, au ciment, et même au bois, paradoxalement. C'est aussi le cas des matériels et équipements d'électricité, de plomberie, de climatisation, aux nouveaux types de revêtements... Les clients veulent aujourd'hui du moderne et sont de plus en plus exigeants. Il est difficile de se fournir sur place et les importations sont compliquées. Cela m'amène à évoquer les difficultés et tracasseries administratives au niveau des formalités, taxes et droits à payer à l'importation. L'occasion de rendre hommage au travail quotidien des responsables de notre confédération Unicongo auprès des autorités, et des administrations du pays pour trouver le juste équilibre permettant de faciliter notre travail à ces niveaux. Ensuite il y a l'acheminement des matériaux à Brazzaville, encore difficile, mais qui est en passe d'être résolu radicalement avec la construction de la route Pointe-Noire/Brazzaville.

Autre aspect, les technologies évoluent vite et nous avons de moins en moins de ressources au niveau des ingénieurs, techniciens, et même ouvriers qualifiés pour les études et la mise en œuvre des équipements de nouvelle génération. Aujourd'hui, nous sommes presque toujours amenés à ajouter à nos contrats un volet mise en œuvre et montage afin que les fournisseurs viennent encadrer nos équipes. Il y a lieu de mettre en œuvre une véritable politique en matière de formation dans notre secteur », précise M. Sakala

Une fierté légitime

Pour Louis Sakala, il y a un réel besoin de bons interlocuteurs et de bonnes réponses sur place. Les ingénieurs et architectes propriétaires des cabinets d'études doivent dépasser leur qualité de techniciens pour devenir des véritables hommes et femmes d'affaires, nouant des partenariats avec de grands bureaux plus outillés et plus expérimentés à l'extérieur. Cela leur permettrait de s'assurer un transfert d'expertise de plus en plus indispensable de nos jours, afin que les entreprises et maîtres d'ouvrage aient sur place des interlocuteurs chevronnés, et surtout des bonnes réponses à leurs questions. « Sous d'autres cieux, les cabinets d'architectes sont rattachés à des bureaux d'études techniques qui, eux-mêmes, fédèrent leurs compétences à travers le monde

dans le but de répondre au mieux aux attentes des maîtres d'ouvrage, même les plus ambitieux. Sinon, ce sera toujours les projets étudiés par les bureaux d'ailleurs, parfois peu adaptés à nos besoins », soutient le directeur général adjoint de GTA.

M. Louis Sakala termine sur une note d'espoir et de fierté : « Tous les grands investissements en cours dans notre pays – routes, ports, centrales hydrauliques, usines... – vont continuer à améliorer, faciliter notre environnement de travail et nous rendre plus performants au fil des mois. En tout cas nous sommes très fiers de compter parmi les bâtisseurs de notre pays. »

JEAN BANZOUZI MALONGA

ELECTRA

6, Rue Tchibassa - Pointe-Noire
REPUBLIQUE DU CONGO

Tél Pointe-Noire : 05 569 55 69
06 669 55 69

Tél Canalsat : 05 770 50 50
06 670 50 50

Tél Brazzaville : 06 690 03 03
Tél Cattleya : 06 867 70 70

E-mail : electra@electracongo.com
Site : www.electracongo.com

VENTE ET INSTALLATION MATERIELS ELECTRIQUES & INDUSTRIELS

Bureau d'études - Logistique - Encadrement - Travaux publics - Onduleurs -
Energie Solaire - Transformateurs MT/BT - Lubrifiants industriels - Mâts et
candélabres - Accessoires de raccordement - Câbles électriques - Centrale d'Achat -
Electroménager - Filtration - Eclairage - Piscine - Installation Tv et satellite -
Décoration d'intérieur

Groupe Apave : des compétences avérées

Depuis 1867, la société française Apave accompagne les entreprises et les collectivités dans leur volonté de maîtriser leurs risques techniques, humains et environnementaux, à travers une offre complète de prestations : inspection, bâtiment, essais et mesures, formation, conseil. Toutes visent à augmenter la sécurité des hommes et des biens, à protéger l'environnement et à optimiser la performance des organisations.

Apave est implantée en France à travers 130 agences, 31 laboratoires et centres d'essais, 143 sites de formation, et se développe à l'international sur des marchés porteurs tels que le secteur pétrolier, les grandes infrastructures industrielles et civiles, le génie civil, via ses 48 filiales et participations en Europe, Asie, Moyen-Orient, océan Indien et Afrique.

La présence au Congo et les activités liées à la construction

Depuis 1995, Apave Congo offre aux institutions publiques, clients privés et opérateurs du pays une expertise de proximité avec une agence située à Pointe-Noire, en lien perma-

nent avec les structures du Groupe Apave. L'effectif global de l'entreprise s'élève à environ 120 personnes : agents, techniciens supérieurs et ingénieurs.

Outre son savoir-faire dans les domaines de l'inspection Oil&Gas et de la formation, Apave Congo se distingue également dans le secteur de la construction.

A ce titre, Apave Congo a gagné la confiance des grands donneurs d'ordre publics pour le suivi de projets d'envergure comme la construction du ministère des Finances ou bien la réhabilitation du siège social de la BDEAC à Brazzaville, impliquant des compétences liées aussi bien à la structure qu'à

l'enveloppe du bâtiment (façades & toitures) ou les systèmes de sécurité incendie.

Une expertise reconnue

Apave Congo intervient également pour le compte des majors de l'industrie Oil & Gas, à travers le suivi de leurs projets de bâtiments, sur des missions de contrôle technique construction, de *project management*, ou bien concernant le contrôle de projets de création de dépôts pétroliers à Pointe-Noire et Brazzaville (SNPC). L'expertise d'Apave Congo est par ailleurs reconnue dans le diagnostic d'ouvrages de génie civil, comme sur le terminal pétrolier de Djeno ou sur les bases des différents opérateurs (ENI, Schlumberger, Saipem,

SDV, TEPC...) implantés à Pointe-Noire.

Enfin, Apave Congo se positionne également sur des missions d'assistance technique :

- lors de la construction : pour le suivi d'exécution et le contrôle qualité des ouvrages (sites de Mboundi et de Djeno) ;
- pour l'exploitation des bâtiments, avec la réalisation d'audits sécurité incendie ou d'installations électriques existantes.

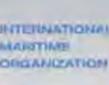
C'est donc avec une gamme de services sans cesse renouvelée et étendue qu'Apave Congo s'efforce de répondre au mieux à la demande de ses clients sur un marché de la construction en pleine évolution.



Apave, un réseau à votre écoute

Objectifs : optimiser la performance des organisations et augmenter la sécurité des hommes et des biens.

- Contrôles Non Destructifs
- Contrôles techniques de construction
- Conseil en organisation et en RH, infrastructures
- Inspection électricité / levage / pression
- Appui institutionnel
- Formation professionnelle



Apave International

CETE Apave Congo

ZI Portuaire Bd de Loango BP 857 - Pointe Noire CONGO • Tél. : +(242) 05 798 95 95

congo@apave.com • www.apave-international.com



Les entreprises de BTP des pays émergents avantagées par un bouclier financier

Appuyées par Exim Bank, une institution financière chinoise, les entreprises de l'empire du Milieu exerçant au Congo-Brazzaville ne semblent pas subir les contraintes financières qui ralentissent les chantiers de certaines entreprises. Une situation, à quelque chose près, similaire pour les entreprises brésiliennes. Des experts de la finance publique attirent déjà l'attention sur ce bouclier financier.

Construction du complexe sportif de Kintélé.

Ces derniers mois, l'Etat a libéré un nombre considérable de paiements en faveur des entreprises exécutant d'importants chantiers publics. Cela est arrivé à point, d'autant que certaines entreprises commencent à travailler au ralenti, quand d'autres avaient carrément cessé les travaux... En fait, il revient souvent aux chefs d'entreprise engagés dans les marchés publics de l'Etat d'évoquer, parmi les difficultés rencontrées, la question de l'irrégularité des pouvoirs publics à tenir ses engagements financiers pour le règlement des différentes commandes publiques dont ils sont les maîtres d'ouvrage. Malgré leur pouvoir financier, si la durée d'attente des paiements est trop longue, cela impacte sur les délais d'exécution. Le commun des Congolais, ou plutôt les spécialistes, se posent des questions sur les modes de financement des chantiers exécutés sur l'ensemble du territoire par les entreprises des pays émergents, qui sont brésiliennes et majoritairement chinoises. Connaissent-elles les mêmes problèmes d'accès aux paiements ?

L'un de ces points d'interrogation concerne le complexe sportif de Kintélé, qui devra être achevé en 2015 pour abriter les onzièmes Jeux africains qui se dérouleront dans la capitale en cette période. En vingt-huit mois, la société chinoise Zhengwei Technique Congo devra livrer un stade de 60 000 places, un palais des sports de 10 000 spectateurs, un centre nautique de 16 000 places, un hôtel cinq étoiles de 200 chambres, un centre de médias, un héliport et un village olympique pouvant accueillir 8 000 visiteurs. Cet investissement de 300 milliards de FCFA nécessite la présence de quelque 4000 ouvriers congolais et chinois qui y travaillent jour et nuit, et qu'il faudrait payer régulièrement, sans interruption d'approvisionnement en matériaux de construction.

L'autre chantier en exécution, de moindre ampleur, est le barrage de Liouesso sur la rivière Lengoué, dans le département de la Sangha, dont la première pierre a été posée en mai 2012. A ce jour, cette infrastructure qui devra produire 19 mégawatts est exécutée, normalement et sans encombre par China Ghezouba Group Company Limited

pour 54 milliards de FCFA. A ce projet, se greffe la construction des lignes de transport d'énergie par la China National Machinery and Equipment Import and Export pour quelque 17 milliards de FCFA. A ces deux cas en exécution sans entraves financières s'ajoutent de nombreux contrats déjà réalisés, telle la route lourde de 165 km entre Pointe-Noire et Dolisie, mise en service il y a deux ans pour environ 300 milliards de FCFA. La China State Construction Engineering Corporation Ltd (CSECEC) qui l'a réalisée, s'attelle, pour quarante-huit mois, sur le deuxième tronçon Dolisie-Brazzaville (environ 350 km) évalué à plus de 765 milliards de FCFA.

Des financements proposés par les pays des entreprises attributaires

Comment ces entreprises des pays émergents font-elles pour soutenir le coût finan-

cier quand il y a retard de paiements ? Un pan du voile sur la fluidité des mécanismes de financement de ces chantiers a été levé en décembre dernier lorsque le ministère des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande a signé un mémorandum d'entente pour la réhabilitation du chemin de fer Congo-Océan (CFCO) avec la société China Railway Construction Corporation International. Cet accord devra permettre de réhabiliter les lignes ferroviaires Pointe-Noire/Brazzaville (510 km) et Mbinda-Mont Belo (280 km). Cette entreprise se propose de réaliser des études de faisabilité technique et financière, mais surtout d'aider le Congo à rechercher des financements auprès des institutions financières chinoises. Ces dites institutions ne sont pas en reste pour financer les chantiers obtenus par les entreprises chinoises dans les pays où elles opèrent. Ainsi, en juillet 2012, le gouverneur

d'Exim Bank, une institution financière chinoise, avait signé avec la Délégation générale des grands travaux trois conventions de crédits de 300 milliards de francs CFA pour couvrir les besoins en financement des entreprises de l'empire du Milieu au Congo-Brazzaville. Quelques mois plus tard, en mars 2013, à l'occasion de la visite du président de la République populaire de Chine à Brazzaville, les autorités des deux pays signèrent une convention de même nature, de l'ordre du milliard de dollar US.

Dans le même ordre d'idées, selon de nombreux experts, l'annulation de la dette congolaise par le Brésil a permis, en contrepartie, aux deux pays d'élaborer des mécanismes financiers qui se rapportent aux entreprises du géant sud-américain. Leader actuel des entreprises brésiliennes exerçant au Congo-Brazzaville, Asperbras implante une zone industrielle et commerciale à Maloukou, à 80 km en amont de la capitale, sur le fleuve Congo, pour un premier investissement estimé à 250 milliards de FCFA. Cette zone de 654 273 m² abritera une vingtaine d'industries de transformation portant sur les secteurs de la plasturgie, des tuiles, de la peinture, du métal, de la céramique, etc. De cette zone industrielle sortira aussi un port moderne pour désengorger le Port autonome de Brazzaville.

Outre l'érection de cette zone industrielle de Maloukou, Asperbras est impliquée dans la réalisation d'un programme dans le domaine de l'hydraulique portant sur l'amélioration de la desserte en eau potable par forage en zone rurale. La première des bornes-fontaines de ce projet, estimé à 193 milliards de FCFA, a été réceptionnée en août 2013 à Kingoma, une localité située à 200 km au sud-est de Brazzaville. Certains économistes pensent que ce type de financements, non seulement fausse les règles du jeu de la concurrence dans les appels d'offres en favorisant la firme qui est soutenue par son Etat (banque d'Etat ?) qui apporte le financement, mais alourdit aussi la dette de l'Etat congolais.

JEAN CLOTAIRE HYMBOUD & JEAN DE LA HAUTE

ENTRETIEN AVEC

Jean-Félix Demba-Ntelo

Le coup de gueule d'un architecte

Architecte urbaniste de son état, ancien ministre des Travaux publics, de la Construction et de l'Urbanisme (1991-1992), Jean-Félix Demba-Ntelo s'insurge contre la mise à l'écart des architectes congolais dans la plupart des grands chantiers en cours dans le pays. Explications.

Congo Economie : Comment est organisée la communauté des architectes du Congo ?

J.F. Demba-Ntelo : La communauté des architectes nationaux congolais remonte aux environs des années 1975, avec le retour de formation, en France, du premier architecte

congolais reconnu comme tel. Il s'agit de M. Edouard Moukengue Milondo. Et, par ordre d'arrivée, je suis le deuxième, rentré de France en 1976. Vous remarquez que l'Etat congolais a accusé un grand retard dans la formation des cadres architectes. Avant cela,



ce sont des architectes français ou européens qui travaillaient au Congo, tant pour l'Etat que pour le privé, et cela pratiquement jusqu'au début des années 80. Au cours de la décennie 1980, plusieurs jeunes architectes congolais formés à

l'étranger – en France, Italie, Algérie, ex-URSS et Cuba – sont rentrés au pays. En une dizaine d'années, plus d'une vingtaine d'architectes sont arrivés. Parmi lesquels Ntsatou Ignace, Claude Alphonse Silou (actuel ministre en charge de l'Habitat), Norbert Mbila, Eugène Mbemba, etc. Ensemble nous avons impulsé une nouvelle dynamique à la profession, notamment avec la création en 1978 du CRETH (Centre de recherches et d'études techniques de l'habitat), qui fut une innovation. C'était un grand cabinet de l'Etat où se concevaient l'architecture de l'ensemble des édifices publics, et aussi les plans directeurs des villes, avec l'assistance française. Le CRETH était sous ma direction en 1978. Il fut remplacé par l'actuel BEBTP (Bureau d'études des bâtiments et travaux publics) en 1989. Nous étions dans un système dit communiste, l'Etat était le seul employeur de tous les architectes congolais qui rentraient de formation.

Congo Economie : Comment s'est organisée la profession du point de vue privé ?

J.F. Demba-Ntelo : Au fil des ans, d'autres architectes sont arrivés et se sont installés ; les uns à leur compte, d'autres recrutés par la fonction publique. Avec l'avènement de la démocratie, et donc la libéralisation, j'ai personnellement initié la création de l'Ordre national des architectes, au moment où je suis devenu ministre des Travaux publics, de la Construction et de l'Urbanisme, sous le gouvernement d'André Milongo, pendant la Transition, en 1991-92. J'ai donc introduit une loi créant l'Ordre national des architectes du Congo. Au terme de cette loi n°013-92 du 29 avril 1992, il est créé un Ordre des architectes du Congo dont le but est d'organiser, de promouvoir la profession d'architecte et d'en contrôler l'exercice. Cette loi met en place un Conseil national de l'Ordre des architectes qui fait obligation à tous les architectes congo-

lais de s'y inscrire. Elle l'impose également à tout architecte étranger venant s'installer au Congo. Et pour tout architecte étranger venant exécuter un chantier ou réaliser un projet au Congo et non inscrit à l'Ordre, de s'associer à un architecte congolais. C'est un dispositif qu'on retrouve dans plusieurs pays. C'est non seulement pour protéger la profession, mais aussi le marché du bâtiment dans le pays, et peut-être également le transfert de technologie.

Congo Economie : Vous êtes retraité de la fonction publique et vous tenez un cabinet privé, êtes-vous satisfait de l'exercice de cette profession au Congo ?

J.F. Demba-Ntelo : Je ne peux pas dire que je suis vraiment satisfait parce que la loi n'est pas respectée. Je le dis sans langue de bois. On observe dans notre pays que les architectes étrangers interviennent où, quand, et comme ils veulent, et souvent avec le silence des pouvoirs publics. Regardez tous les grands bâtiments qui se construisent en ville comme dans les départements. Cela se fait sans le respect de la contrainte édictée par la loi. Les architectes étrangers arrivent, exécutent des projets et repartent sans observer les dispositions prévues par la note d'application de la loi. Celle-ci prévoit, en ses articles 8 et 9, que l'Ordre des architectes soit associé par les pouvoirs publics à toutes les questions d'aménagement du territoire, de grandes infrastructures, etc. Hélas, ce n'est pas le cas. L'architecte étranger qui veut s'installer et exercer au Congo doit s'inscrire à l'Ordre des architectes et remplir les conditions afférentes. Un architecte étranger qui vient uniquement pour réaliser un projet doit donc s'associer à un architecte congolais.

Congo Economie : Quels sont les grands problèmes auxquels les architectes congolais sont confrontés ?

J.F. Demba-Ntelo : Le premier problème concerne l'organisation du marché du bâtiment au Congo, organisé en deux secteurs : public et privé. La loi sur l'ordre s'impose aux deux secteurs. Tout promoteur ou bâtisseur d'un édifice public ou privé est tenu de passer par un cabinet d'architecte. Malheureusement, la loi n'est pas respectée. Il y a un problème culturel à surmonter dans ce sens que, depuis longtemps, le Congolais en général ne fait pas recours à un architecte pour concevoir les plans de sa maison. Chacun dessine son plan tel qu'il veut et recrute des maçons qui l'exécutent, avec tous les risques imaginables. L'architecte est donc contourné, pour ne pas dire ignoré dans la construction de nos maisons. Le deuxième problème, qui est inadmissible, c'est le désordre au niveau des pouvoirs publics. Dans une grande majorité des projets qui se réalisent actuellement dans le pays il n'y a pas, ou très peu, d'architectes congolais qui y participent. On peut encore admettre cette ignorance des populations qui ne consultent pas un architecte pour construire leur maison. Mais on ne pourrait passer sous silence cette pratique de l'Etat qui déroge à cette disposition de sa propre loi. Très peu d'architectes congolais participent à l'œuvre de construction engagée dans le pays. Ce n'est pas normal. C'est un manque à gagner pour les architectes congolais qui sont au chômage par manque d'activités ou de marchés. Par ailleurs, les grands projets devraient faire l'objet d'un concours d'architecture, avec exposition publique des maquettes. C'est-à-dire mettre en compétition plusieurs cabinets d'architectes pour qu'on puisse avoir l'excellence même des projets, choisir les meilleurs, et aussi avoir la maîtrise des coûts. C'est ce qui s'est fait à l'époque pour les bâtiments de l'ancienne banque BCC, la BDEAC, etc. Regardez les bâtiments que proposent actuellement les Chinois ; à quelque chose près, ils se ressemblent tous. Les Chinois reproduisent presque les mêmes plans, des bâtiments qui se ressemblent et avec une qualité de matériaux qu'on peut quelquefois remettre en cause. La variété, l'esthétique, et donc la beauté du paysage de la ville sont sacrifiées. On pouvait éviter cela s'il y avait compétition.

Congo Economie : il y a donc un problème d'accès aux marchés publics pour les architectes congolais... ?

J.F. Demba-Ntelo : Au moment où il y a de grands travaux dans le pays, l'Etat a malheureusement jeté son dévolu sur des projets clés en mains, où l'entrepreneur arrive avec son architecte, ses plans, et parfois même avec ses ouvriers. Du coup les architectes congolais, ou installés au Congo, sont exclus du marché, et quasiment de tout le processus de construction du pays. L'Etat devrait revoir cet état de chose.

PROPOS RECUEILLIS PAR JEAN DE LA HAUTE



MAISONS SANS FRONTIERES CONGO

Construire Aujourd'hui votre villa de demain

Depuis sa création, notre société **MAISONS SANS FRONTIERES** participe pleinement au développement de l'habitat en République du Congo, en apportant une solution très appréciée aux problèmes majeurs d'infrastructures, de viabilisation et d'assainissement. C'est à cela que répond notre projet **ROC de TCHIKOBO**, qui fait partie d'un vaste programme immobilier que nous ambitionnons accomplir en République du Congo. L'objectif de notre société est de combler en partie, le déficit en logements dans les grandes villes du pays.

Notre lotissement, **ROC de TCHIKOBO**, est un ensemble immobilier de grande envergure qui regroupe une zone résidentielle de 300 villas de haut standing et une zone d'activités tertiaires de 16 immeubles, ces immeubles vont abriter des bureaux, des commerces, des banques, des hôtels, des logements collectifs etc... Les habitants de la ville peuvent déjà apprécier la beauté architecturale de ce type d'immeuble, dont le premier est déjà visible à la place Antonetti sur l'avenue Charles de Gaulle.

Ce nouveau quartier a considérablement et très positivement modifié la physionomie du centre-ville de Pointe-Noire. C'est ainsi que notre lotissement **ROC de TCHIKOBO** crée un équilibre socio-économique entre le centre-ville et le port.

Actuellement, nous avons engagé les travaux de construction d'un imposant rond-point à la place ANTONETTI, qui s'ouvrira sur ladite zone tertiaire.

Nous avons un grand projet immobilier, les **Résidences Caraïbes**, que nous allons réaliser à **KOUNDIA** à 15 minutes du centre-ville de Pointe-Noire en empruntant une nouvelle route le long du littoral. Nous projetons d'y construire 3 000 maisons de divers standing, sur un site avec une vue imprenable sur la baie de Pointe-Noire et le port, dans un domaine de 600 hectares. Ce sera quasiment une nouvelle ville qui répondra au besoin en logement et services pour la population, ainsi qu'à l'extension urbaine de la ville de Pointe-Noire. Ce projet intègre le plan directeur de la ville, en ce sens qu'il sera réalisé dans la zone d'extension urbaine du centre-ville prévue par le Gouvernement.

A Brazzaville, nous avons **"BIME"**, un projet de construction de 1 200 logements situé dans la banlieue nord de la ville, dans un domaine 150 hectares, à environ 15 minutes de l'aéroport Maya-Maya.

Lotissement Roc de TCHIKOBO,
300 Villas haut standing (Pointe-Noire)



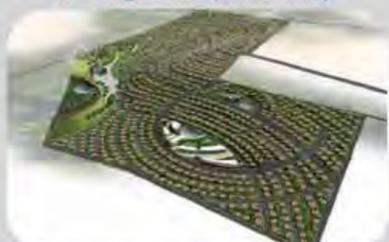
Résidence Caraïbe de KOUNDIA,
3 000 maisons de divers standing (Pointe-Noire)



Immeuble de L'axe central du
Lotissement ROC de TCHIKOBO



Complexe résidentiel BIME,
1 200 logements (Brazzaville)



Nos vastes projets correspondent pleinement aux objectifs socio-politiques fixés par le Président de la République du Congo, **Monsieur Denis SASSOU NGUESSO**, dans son programme **« Chemin d'avenir »**. Ainsi, nous répondons objectivement à la volonté des autorités gouvernementales et municipales pour l'amélioration des conditions de vie de la population.

Siège social : B.P. 13 934 Brazzaville
Succursale : B.P. 1320 Pointe-Noire
République du Congo
Téléphone : (+242) 22 294 17 60
Courriel : promotions@msfcongo.com

Copyright: MAISONS SANS FRONTIERES © 2014. All Right Reserved.
Rejoignez nous sur: www.msfcongo.com

Ofis



Le défi de la formation par le Net

Ils existent depuis 2008 aux Etats-Unis, mais ils commencent tout juste à se faire connaître sur les autres continents. De quoi parle-t-on ? D'une révolution dans le monde de l'enseignement supérieur : des cours prodigués par les plus grandes universités via Internet et ouverts à des centaines de milliers d'étudiants de par le monde.

Suivre les cours de Harvard ou de Princeton sans bouger de chez soi, où que l'on se trouve sur la planète, c'est possible. Incroyable. Certains dépensent des fortunes pour régler leurs inscriptions et obtenir un diplôme prestigieux quand d'autres se satisfont de suivre des cours en ligne... Certes, on n'obtient pas le même diplôme, mais il est toutefois aujourd'hui possible

de suivre un enseignement de qualité, gratuit, et d'inscrire ensuite l'obtention d'un certificat de ces établissements sur son CV. Puisqu'il est délivré par un établissement prestigieux, ce certificat est une véritable plus-value pour celui ou celle qui l'a obtenu. Et au-delà de cet acquis, la démarche souligne la curiosité de l'étudiant et sa motivation pour progresser.

Facile d'accès et gratuit

Le Net a ceci de « magique » qu'il suffit d'avoir une connexion et une adresse mail pour suivre ces cours et, mieux encore, se comporter comme si l'on se trouvait dans une véritable salle de classe. Les inscrits peuvent créer des groupes de travail, échanger à travers des forums de discussion, ou encore préparer leurs examens – qui sont identiques, le plus souvent, à ceux que l'on passe dans les campus – ensemble. Il n'y a généralement aucune sélection pour s'inscrire.

Ces cours en ligne sont soit directement proposés par le site de l'université, soit sur des plateformes comme Udacity, Coursera, edX... ; ces dernières enregistrent déjà plus de trois millions d'étudiants inscrits. Les meilleurs enseignants sont désormais à portée de clic... à condition bien sûr que l'on maîtrise la langue de l'université d'origine ! Déjà, un véritable réseau mondial regroupant des dizaines d'établissements, des centaines d'enseignements, des cours magistraux qui abordent tous les domaines de la connaissance est en place... En bref, ce que l'on appelle les Mooc (*massively open online courses*, ou

« cours en ligne ouvert et massif »), et qui attirent de plus en plus de jeunes (ou de moins jeunes) pour se former, ont le vent en poupe.

Un Mooc, qu'est-ce que c'est ?

Mais attention, tous les Mooc ne sont pas d'une qualité équivalente. Cela va de la simple vidéo mise en ligne à des modules de cours très structurés. Sur certains d'entre eux, les étudiants peuvent intervenir et enrichir le cours (ils peuvent poser des questions en temps réel, prendre des notes, enregistrer la vidéo, étudier des Powerpoint, travailler sur des Wikis...). La principale différence qui existe entre un Mooc et un cours en ligne est sa dimension communautaire puisque des milliers d'étudiants, répartis sur l'ensemble du globe y assistent. Nulle obligation de tous les contacter ! Vous n'entrez en relation qu'avec celles et ceux qui ont les mêmes sujets d'apprentissage ; selon votre convenance, vous pouvez interagir, collaborer. L'entraide entre les participants est un élément essentiel du Mooc. Cela change également le rapport à l'enseignant omniscient : il devient un collaborateur, au même titre que les élèves. Son travail consistera aussi à surveiller la qualité des réponses et à apporter, éventuellement, des compléments d'information ou des améliorations aux réponses énoncées par les autres participants. Ces derniers ne constituent d'ailleurs pas une masse uniforme. En effet, s'inscrivent à des Mooc de futurs étudiants qui souhaitent se familiariser avec un domaine, des anciens qui veulent réactualiser ou approfondir leurs connaissances, des professionnels qui ont besoin d'acquérir des compléments de savoirs pour aborder de nouveaux projets, de simples néophytes curieux... C'est donc une nouvelle façon d'apprendre qui s'élabore, un nouvel outil pédagogique basé sur l'échange.

Des certifications intéressantes

L'autre intérêt des Mooc est d'offrir un suivi de la performance de l'étudiant. Attention, il n'est pas question de diplôme, mais bien de certificat. Il s'agit en général de suivre cet apprentissage en passant des tests chaque semaine, puis un examen final, ou encore en rendant des travaux écrits. Certes, il peut être difficile de faire reconnaître le sérieux des certificats délivrés compte tenu de l'anonymat des internautes. En effet, l'identité des personnes inscrites n'est pas vérifiée. Raison pour laquelle un organisme, Pearson VUE, présent dans 170 pays, permet de passer des tests automatisés sous le contrôle d'examineurs présents physiquement. Cela garantit une authenticité recherchée par certains employeurs, mais elle a évidemment un coût. Si les Mooc sont gratuits, certains sites font payer leur certification (y compris lorsqu'elles se font en ligne).

Les Mooc connaissant un véritable succès, d'autres programmes que ceux proposés par les plateformes d'universités anglo-saxonnes ont été créés, comme en Inde, en Espagne, en Allemagne... En France, certaines écoles d'ingénieurs ont ouvert des sessions comme Centrale Lille, Polytechnique, Télécom Bretagne, mais aussi certaines universités comme Lille-1, ou encore des écoles de commerce aussi prestigieuses que HEC. L'Afrique s'intéresse de près aux Mooc, et pas seulement du côté des étudiants. Ainsi, l'université Cadi Ayyas de Marrakech, au Maroc, a été pionnière dans la mise en ligne de Mooc en 2013.

Pour retrouver la liste des plates-formes : <https://www.class-central.com>
Liste des Mooc francophones : mooc-francophone.com

HAMID AFFALOU



Philantropie ou intérêt à terme ?

Les dispositifs mis en place par les universités pour assurer les cours dispensés par le biais des Mooc supposent bien entendu des surcoûts assumés par les ressources de ces mêmes établissements, et en premier lieu par... les inscriptions des étudiants sur le site. Une situation qui ne va pas sans faire réagir certains, dont Diana Laurillard, spécialiste de l'apprentissage par les technologies numériques à l'université de Londres. Citée par notre confrère Courrier international*, elle souligne que « les étudiants des campus qui paient leur inscription plus de 9 000 livres [environ 10 700 euros] méritent de bénéficier de ce genre d'innovation depuis dix ans », tout en ajoutant : « Je ne vois pas pourquoi ils se ruindraient pour payer l'éducation des autres ! ». Du côté des facultés, on considère que le système permet de renforcer la visibilité et le prestige de leur « marque » et qu'il contribue à renforcer leur stratégie d'internalisation.

N° 1221, du 27 mars au 2 avril 2014.

H. A.



FORMATION - CONSEIL - ASSISTANCE TECHNIQUE

Une Expertise à votre portée

INGÉNIERIE ET ACTIONS DE FORMATION

- Formation sur-mesure ;
- Formation à la carte ;
- Formation-Action ;
- Formation inter et intra-entreprises ;
- Analyse des besoins de formation ;
- Élaboration de plan de formation ;
- Évaluation des actions de formation.

ÉTUDES ET ANALYSE DE PROJETS

- Études de faisabilité de projets ;
- Études d'impact environnemental et social de projet ;
- Études socio-économiques des projets et filières ;
- Analyse de politiques et programmes de développement ;
- Évaluation et audit des projets et actions de développement.

ASSISTANCE TECHNIQUE

- Assistance au processus de passation des marchés ;
- Maîtrise d'oeuvre de projets et programmes de développement ;
- Maîtrise d'ouvrage déléguée ;
- Assistance à maîtrise d'ouvrage ;
- Assistance à la définition et à l'élaboration de projets/programmes ;
- Appui institutionnel et organisationnel.



Immeuble CNSS 7ème étage, centre-ville Brazzaville | BP : 537 Brazzaville République du Congo
Email: iprc@iprc-training.org | Site web: www.iprc-training.org/congo
Téléphone: +242 06 992 04 91 | +242 06 636 28 38

2011 Preferred Partner GOLD

EMC

CISCO

ORACLE Platinum Partner

CS UN ENGAGEMENT SANS FRONTIÈRE

La Lékoumou : un développement sur fond de minerai de fer



Le département de la Lékoumou, jusque dans un passé récent, ne faisait guère parler de lui. Mais les choses ont changé depuis bientôt trois ans avec le développement et l'exploitation imminente du gisement de fer de Zanaga, et les grands travaux de la municipalisation accélérée, engagés en prélude de la fête nationale de l'Indépendance, à Sibiti, le 15 août prochain.

Dans l'esprit des Congolais, évoquer la Lékoumou renvoie à l'image de cette région restée longtemps enclavée, située au sud-ouest du pays et dont le chef-lieu est Sibiti, une bourgade perdue dans le massif forestier du Chaillu (900 m) à un peu plus de 350 km de Brazzaville. On compte cinq districts dans ce département : Sibiti, Komono, Zanaga, Bambama et Mayéyé. Les paysages y sont splendides, particulièrement au bord du fleuve Ogooué, long de 900 km, qui prend sa source dans les monts Ntalé pour s'écouler vers le Gabon voisin, qu'il traverse d'est en ouest. Il permet l'observation de chutes merveilleuses et de ponts en lianes impressionnants. Les cultures principales sont la banane, le manioc, l'arachide, le café, le maïs et le palmier à huile, dont les noix sont transformées sur place. Pendant la période coloniale, on y rencontrait à grande échelle des plantations de palmier à huile et surtout d'hévéa, initiées par l'Institut français de recherches pour les huiles et oléagineux. Ici était installée la première école d'agriculture de l'Afrique équatoriale française (AEF). Hélas, après l'indépendance, les gouvernants du jeune pays n'ont pu maintenir les installations... Des terres de cette contrée ne sortent plus que des cultures vivrières : arachide, manioc, banane, etc. Du point de vue économique, l'exploitation forestière constitue la principale activité de la Lékoumou, avec comme principaux opérateurs Taman In-

dustries, Foralac, Bois tropicaux du Congo (BTC), Sipam, etc. Et aussi l'arrivée de sociétés asiatiques telles Sicofor, Asia Congo Industries, etc. Soit un ensemble de 3 500 hectares en exploitation.

Du fer, mais aussi du diamant

Mais de plus en plus, la région fait parler d'elle au niveau international grâce au projet du minerai de fer de Zanaga, de classe mondiale, avec des ressources prouvées de 6,8 milliards de tonnes (32% Fe) pour des réserves de 2,5 milliards de tonnes (34% Fe). Il est exploité par MPD Congo SA, une filiale du non moins célèbre Glencore. Les dernières études ont mis en évidence l'intérêt d'un développement de ce projet par étapes. La première conduira MPD à produire, d'ici fin 2014, environ 12 millions de tonnes par an de minerai concentré et également jusqu'à 2 millions de tonnes par an de minerai directement exportable (DSO). La deuxième étape est une expansion à 30 ou 40 millions de tonnes par an de la production de minerai concentré. Après toutes les études de faisabilité, aujourd'hui achevées, ce sont les travaux d'ingénierie qui sont en cours. Le projet devrait entrer en production au troisième trimestre 2014. Mais si on ne parle maintenant de la Lékoumou et de son chef-lieu Sibiti qu'en termes d'exploitation imminente du fer, on retiendra aussi que les districts de Bambama, Komono et Zanaga sont également connus pour être des zones diamantifères. Le BRGM (Bureau de recherches géologiques et minières) estime chaque année à 14% la production diamantifère originaire du massif du Chaillu, donc de la région de la Lékoumou.



JEAN BANZOUZI MALONGA

Les chantiers de la municipalisation accélérée devraient aussi améliorer les réseaux d'assainissement.



Des évolutions qui vont susciter de nombreux intérêts

Un boom économique se dessine donc déjà dans ce département, notamment son chef-lieu Sibiti, désormais facile à rejoindre par Loudima, à partir de l'axe routier Pointe-Noire/Brazzaville. Sibiti, avec ses rues poussiéreuses, commence à offrir un nouveau visage grâce aux chantiers de la municipalisation accélérée en cours. Pour la première fois, les rues de la ville, notamment la place publique dite de la Concorde, reçoivent leurs couches de bitumes. Un nouvel éclat ! « La ville de Sibiti change de physionomie. Bientôt certains bâtiments du centre-ville laisseront la place à des édifices administratifs modernes, à l'instar de l'hôtel de ville et du conseil départemental », s'est exclamé un confrère.

Hélas cette municipalisation, ou plutôt cette urbanisation accélérée, a son revers. Elle va à coup sûr conforter la Lékoumou, et surtout son chef-lieu Sibiti, dans un triste record ; celui du taux de prévalence du sida le plus élevé du pays : 9% en 2005, et actuellement un peu plus de 6% de la population qui est séropositive.

Une autre curiosité de la région, c'est la présence des peuples autochtones communément appelés pygmées. Habitant la forêt, ils font l'intérêt des touristes. Mais la destruction de leur habitat naturel, du fait de l'exploitation forestière, les pousse à sortir. Il n'est plus nécessaire de s'enfoncer dans la profondeur des forêts pour les rencontrer. Nombre d'entre eux cohabitent maintenant avec les Bantous et épousent pour ainsi dire la culture moderne, au grand dam des amateurs d'exotisme.

Au-delà des travaux engagés à l'occasion de la municipalisation accélérée et dont profitent déjà de nombreuses entreprises du secteur BTP, la région de la Lékoumou va vraiment faire parler d'elle, ou plutôt va beaucoup plus intéresser les hommes d'affaires lorsque entrera en production l'exploitation du fer du district de Zanaga. Ce sera à la fin de l'année en cours. Et plus encore, lorsque les routes reliant l'ensemble des cinq districts seront achevées, dans deux ans au maximum.

Vers un nouveau miracle ivoirien ?



De l'indépendance à nos jours, l'histoire de la Côte d'Ivoire a alterné les plus grandes espérances et les pages les plus sombres. Au moment où le pays renoue avec une certaine stabilité politique, retour sur cet itinéraire mouvementé et décryptage des atouts qui pourraient lui permettre de retrouver son lustre d'antan.

Vous avez dit miracle ? Force est de constater que les performances économiques de la Côte d'Ivoire dans les années 1960 et 1970 n'avaient pourtant rien de sumaturel. En effet, tout est alors réuni pour lui permettre de réussir sa destinée post-indépendance. Un bon équilibre entre des investissements publics judicieux, un secteur privé actif et la présence d'investissements étrangers. Ajoutez à cela un Etat fort incarné par son leader charismatique, Félix Houphouët-Boigny, sans oublier le fameux binôme du café-cacao à une époque où les cours sont au plus haut. Un constat qui conduit le chef de l'Etat ivoirien à créer la célèbre Caistab, cette caisse de stabilisation et de soutien des prix des productions agricoles, chargée de la gestion des filières du café, du cacao, mais aussi du coton. Son rôle ? Assurer une sorte de variable d'ajustement entre les producteurs et les négociants afin de stabiliser les cours. De quelle manière ? L'organisme achète aux producteurs sur la base d'un tarif déterminé à l'avance et stocke cette production avant de la vendre, ce qui permet de lisser les cours puisque la vente intervient tout au long de l'année et non au seul rythme des saisons. Rapidement, cette garantie de revenus permet à bon nombre de producteurs de s'enrichir et de développer leurs exploitations.

Heurs et malheurs du binôme café-cacao

Durant les deux décennies qui suivent l'indépendance, la plupart des indicateurs sont donc au vert, avec des taux de croissance du PIB annuels entre 7 et 10%. Le niveau de vie de la population progresse et le développement des infrastructures sanitaires, éduca-

La Côte d'Ivoire en chiffres

- Croissance PIB 2013 : 8,5% (9,8% en 2012)
- Inflation 2013 : 1,7% (1,3% en 2012)
- Population : 22,8 millions hab.
- Répartition PIB par secteurs d'activité (est. 2013)
 - primaire : 26,3%
 - secondaire : 21,3%
 - tertiaire : 52,4%
- Principaux partenaires d'exportation (est. 2012)
 - Pays-Bas (8,8%), Etats-Unis (8,1%), Nigeria 8%, Allemagne (7,5%), France (4,5%), Canada (4,2%)
- Principaux partenaires d'importation (est. 2012)
 - Nigeria (25%), France (11%), Chine (7,2%)

tives et sociales font de la Côte d'Ivoire un pays qui compte sur le continent. Reste que ce modèle souffre d'un mal qui va lui être bien préjudiciable à l'orée des années 1980. L'économie ivoirienne dépend fortement de l'extérieur et de la volatilité des cours des matières premières agricoles. En outre, elle présente des inégalités de productivité dans ses différents secteurs. Des erreurs de gestion et l'accroissement des dettes de l'Etat vont finir par sonner le glas du modèle ivoirien. La chute brutale des cours mondiaux du café et du cacao en 1978 est un premier coup d'arrêt important, et le boycott de ces cours, via l'instauration d'une tarification propre, ne fera qu'accentuer les pertes du secteur (estimées à 500 milliards de francs CFA pour la seule période 1980-1982).

Un malheur n'arrivant jamais seul, une terrible sécheresse s'abat sur le pays en 1983, ravageant 250 000 hectares de cultures de café et de cacao. Le « Vieux », tel qu'on surnomme Houphouët-Boigny au pays, a beau parvenir à un accord ponctuel avec les négociants et industriels internationaux, celui-ci fait long feu. Le secteur semble avoir mangé son pain blanc, même si la Caistab continue d'acheter aux planteurs locaux à des prix qui s'élèvent à plus du double de ceux pratiqués sur le marché... endettant considérablement les finances du pays. En mai 1987, la dette extérieure de la Côte d'Ivoire atteint 10 milliards de dollars, ce qui amène le pays à suspendre unilatéralement les remboursements de la dette. Comme un dernier coup de poker, les exportations de cacao sont gelées en

juillet 1989, dans l'espoir de forcer les cours mondiaux à augmenter, mais sans résultat. Trois mois plus tard, la Côte d'Ivoire finit par se résigner à liquider son énorme stock de cacao aux grands négociants.

Une difficile succession politique

Toutes ces déceptions annoncent aussi la fin de vie d'Houphouët-Boigny, affaibli par la maladie qui finira par l'emporter en décembre 1993. C'est Henri Konan Bédié, président de l'Assemblée nationale, qui assure l'intérim à la mort de père de l'indépendance ivoirienne, avant d'être investi par les urnes en 1995. Du bilan de sa présidence, on retient notamment le concept de l'« ivoirité » qu'il va chercher à promouvoir. Une notion selon laquelle une personne ne serait ivoirienne qu'à la seule condition que son père et sa mère le soient également ; concept qui va s'avérer une véritable bombe à retardement. Il s'agit aussi de couper l'herbe sous le pied à son principal rival, Alassane Ouattara, ancien Premier ministre d'Houphouët-Boigny et montré du doigt pour l'origine présumée burkinabée de son père. Une chose est sûre, le climat se tend et le pays passe souvent sous les fourches caudines des organismes internationaux, notamment de l'Union européenne qui lui reproche des problèmes de gouvernance dans le cadre de projets qu'elle a financés. En interne, la montée en puissance des conflits sociaux, mais aussi politiques, avec l'incarcération de plusieurs leaders de l'opposition, met le feu aux poudres. A tel point que la décennie 90 se termine à l'aune d'un drôle de réveillon : le 24 décembre 1999, un coup d'Etat place le général Robert Gueï à la tête du pays, en tant que président du Comité national de salut public de la République de Côte d'Ivoire.



La culture du palmier à huile est un axe central du secteur primaire ivoirien.

Les années de guerre

C'est donc un régime inédit qui inaugure ce nouveau millénaire. Souhaitant restaurer l'ordre de quelque manière que ce soit, le général Gueï instaure une nouvelle Constitution, indique vouloir endiguer la corruption et la criminalité, qui ont fleuri dans ce contexte de crise économique, par tous les moyens. Le militaire espère ensuite acquérir une légitimité par les urnes lors des élections présidentielles d'octobre 2000. C'est cependant Laurent Gbagbo, du Front populaire ivoirien (FPI), qui remporte ce scrutin dont Alassane Ouattara et Henri Konan Bédié ont été exclus sur décision de la Cour suprême. Le général Gueï conteste le résultat et s'autoproclame président de la République. Des manifestations s'ensuivent ; réprimées dans le sang, elles feront plus de 300 morts.

En dépit du Forum de réconciliation de 2001 – auquel participent les principaux protagonistes de la vie politique ivoirienne – le pays retombe dans le conflit armé lorsque, le 19 septembre 2002, des soldats rebelles tentent de prendre le contrôle d'Abidjan, la capitale économique, de Bouaké, au centre, et de Korhogo, au nord du pays. La tentative échoue à Abidjan, mais les rebelles s'emparent de ces deux dernières villes et créent de fait une sorte de partition du pays. Une résolution de l'ONU instaure une force d'interposition (Onuci) avec l'envoi de 10 000 Casques bleus.

Les Accords de Linas-Marcoussis (France) sont signés en janvier 2003. Ils prévoient le maintien au pouvoir du président Gbagbo jusqu'aux prochaines élections, la création d'un gouvernement de réconciliation nationale et l'installation de soldats de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao) et de 4 000 soldats français dans le cadre de l'opération Licorne, placés entre les belligérants pour éviter une reprise du conflit. Mais la tension demeure et, en 2004, les rebelles décrètent l'état d'urgence dans le nord du pays. En réaction, les forces militaires gouvernementales (Fanci) mettent en place une contre-offensive baptisée opération Dignité. Dans ce contexte, l'aviation ivoirienne bombarde la base aérienne française de Bouaké. Les autorités ivoiriennes plaident pour une erreur de commandement mais la riposte française ne se fait pas attendre, détruisant tous les moyens



Alassane Ouattara, garant d'une concorde civile toujours fragile.

aériens militaires ivoiriens. La tension est alors à son paroxysme et plusieurs milliers de ressortissants étrangers, dont une majorité de Français, sont contraints de quitter la Côte d'Ivoire. Il faudra attendre 2007 et de nouveaux accords de paix signés à Ouagadougou pour que la situation s'apaise. Ces accords vont permettre l'avènement d'un gouvernement « paritaire », avec huit ministres du FPI de Gbagbo, autant pour les Forces nouvelles, les autres portefeuilles revenant aux représentants des autres forces politiques ivoiriennes. Reportée plusieurs fois, l'élection présidentielle finit par avoir lieu le 31 octobre 2010. Au terme du second tour, c'est Alassane Ouattara qui l'emporte. Le candidat sortant conteste le résultat ; ce sera le début d'une énième crise, avec des affrontements violents entre les partisans des deux camps et qui va se traduire par l'arrestation de Laurent Gbagbo en avril 2011, puis le mois suivant, l'intronisation d'Alassane Ouattara en tant que quatrième président de la République de Côte d'Ivoire.

Une dette publique qui entrave les investissements

A l'issue de la crise post-électorale, le nouveau président élu doit faire face à bien des défis. De nombreuses PME-PMI ont vu leur outil de production endommagé, voire détruit au plus fort de la crise. Ces entreprises réclament des dédommagements, des aménagements fiscaux, indispensables pour leur permettre de retrouver un peu d'oxygène.

Pour l'équipe d'Alassane Ouattara, il est nécessaire de restaurer un environnement administratif et bancaire trop peu propice aux affaires, mais aussi de réhabiliter des infrastructures vieillissantes. C'est le cas du réseau téléphonique, des routes, des ports et de l'acheminement de l'énergie dans de nombreuses zones du pays. Pour relever ces défis, le soutien des bailleurs de fonds est indispensable. La mission du FMI qui séjourne en Côte d'Ivoire en septembre 2011 pointe la nécessité de mettre en place « des mesures permettant d'accroître les recettes publiques en élargissant l'assiette fiscale, de réformer le système juridique, notamment dans le domaine des activités commerciales et d'améliorer l'environnement sécuritaire ». Pour les autorités du pays, un autre objectif est incontournable : s'alléger du fardeau de la dette qui plombe les finances publiques. Ce sera chose faite en juin 2012 lorsque le FMI, la Banque mondiale et le Club de Paris approuvent une réduction de la dette extérieure de 64,2 % soit 8,18 milliards de dollars. Le taux d'endettement est ainsi passé de 51% du PIB en 2010 à 32% du PIB en 2013. Pour atteindre ce résultat, les institutions de Bretton Woods avaient insisté sur la nécessité de plusieurs réformes, parmi lesquelles le maintien d'une politique macro-économique saine, la publication régulière de données sur les finances publiques, mais également une réforme de la gouvernance dans la filière cacao, dont la Côte d'Ivoire demeure le premier producteur mondial.

L'indispensable réforme du cacao

Depuis la suppression de la Caistab dans les années 1990 et la libéralisation du secteur (encouragée, rappelons-le, par le FMI et la Banque mondiale), le secteur du cacao ivoirien se distingue par une grande opacité de fonctionnement, avec une multiplicité d'intervenants. Des conditions propices aux détournements de fonds. La réforme, initiée par le nouveau président Alassane Ouattara, marque un retour à un modèle plus planifié : « Au lieu de rémunérer le paysan en dernier, il a décidé de lui réserver au moins 60% du prix international du cacao, explique Sangafowa Coulibaly, le ministre ivoirien de l'Agriculture. L'Etat et la structure de gestion paritaire centralisée, où siègent les représentants de la profession, ne peuvent prélever plus de 22% de ce prix pour supporter les frais de gestion. Les 18% restants sont affectés à la rémunération de ces différents acteurs. » Pour autant, le vieillissement du verger ivoirien (délaisse pendant une décennie, sa régénération nécessite de cinq à dix ans) et le développement de la *swollen shoot* (maladie qui détruit les cultures) sont de réels sujets de préoccupation. Par ailleurs, des planteurs installés illégalement dans des forêts classées ont été expulsés, ce qui a mécaniquement diminué les surfaces cultivées. Une chose est sûre, la richesse que recèle le cacao ivoirien renvoie à une question qui concerne aussi l'exploitation d'autres matières premières : celle de la transformation locale. Et pour peser davantage sur les échanges mondiaux, le pari d'une politique commune avec le voisin ghanéen, numéro deux mondial, reste d'actualité, même si ses modalités d'application demeurent encore floues.

Un secteur primaire incontournable

L'agriculture occupe toujours une place essentielle dans l'économie ivoirienne. Elle emploie 70% de la population active, sa contribution au PIB local est estimée à 27% et elle représente 60% des recettes d'exportation. Le secteur est assez diversifié – cacao, café, anacarde, oléagineux, riz, maïs, fruits, etc. – et repose sur des petites et moyennes exploitations familiales comme sur de grandes plantations industrielles. Dans les années 1990, l'application des programmes d'ajustement structurel a conduit au désengagement de l'Etat et à l'arrêt du financement de nombreux programmes de développement des filières. De fait, l'activité agricole ivoirienne dépend beaucoup de l'appui direct de grands groupes agro-industriels internationaux. C'est le cas de la filière café-cacao, investie par des sociétés telles que Cargill, Callebaut, Touton, ADM, Nestlé, etc., qui participent à l'amélioration de la qualité des fèves et à la régénérescence des vergers. Les banques commerciales ivoiriennes et les institutions financières internationales ne sont pas en reste, à l'instar de la Société financière internationale (SFI), filiale de la Banque mondiale) qui investit également dans le secteur primaire local. Aujourd'hui, l'agriculture ivoirienne continue de fournir au marché mondial essentiellement de la matière brute, sans valeur ajoutée. Même le conditionnement approprié de produits agricoles, qui confère une meilleure qualité et une durée de conservation plus longue – et donc de la valeur ajoutée –, n'est pas maîtrisé pour la plupart des filières. Pour donner un nouveau coup de fouet au primaire ivoirien, l'exécutif mise sur le Programme national d'investissement agricole (PNIA) qui implique plus de 2 000 milliards FCFA d'investissements à réaliser

sur la période 2012-2015. La contribution de l'Etat ivoirien est évaluée à 195,86 milliards FCFA, la plus grande partie, revenant aux partenaires au développement. Au-delà du souhait de booster la croissance agricole, l'objectif est aussi de créer de l'emploi, d'assurer la sécurité alimentaire et de réduire le taux de pauvreté d'ici 2020, date à laquelle le pays souhaite faire partie des pays émergents.

Des ressources minières prometteuses

Le potentiel minier est important en Côte d'Ivoire mais il est encore peu exploité. Le secteur ne participe qu'à 1% du PIB et sa contribution à l'emploi (3 000 emplois directs estimés) et aux ressources fiscales est assez faible. La volonté d'attirer les investissements privés nécessite un cadre législatif adapté aux évolutions du secteur. Dans cet esprit, le Code minier, qui datait de 1995 a été amendé en octobre 2013. Par ailleurs, si les données géologiques sont encore insuffisantes, des gisements importants ont été découverts dans l'ouest de la Côte d'Ivoire. Il s'agit principalement des gisements de fer, de nickel, de nickel associé au cuivre et au chrome et de gisements du groupe des platines et même de scandium. Toujours dans l'Ouest du pays, le mont Klahoyo-Tia recèle des gisements de fer estimés à 1,2 milliard de tonnes, et le mont Gao en contiendrait 1 milliard de tonnes. En ce qui concerne l'or, la Côte d'Ivoire exploite quatre mines d'or, dont la dernière vient d'être inaugurée à Agbaou, à 200 km au nord d'Abidjan. Avec ses 35 tonnes de réserves estimées, elle est détenue à 85% par l'entreprise canadienne Endeavour Mining Corporation, à 10% par l'Etat de Côte d'Ivoire et 5% par la Société pour le développement minier de la Côte d'Ivoire (Sodem). Elle vient s'ajouter à celles d'Ity (Ouest), de Tongon (Nord) et de Bonikro (Centre-Ouest).

Quant au diamant ivoirien, il faut rappeler qu'il a fait l'objet de nombreux trafics, y compris dans le financement de la crise qui a secoué le pays depuis les dix dernières années. En décembre 2005, estimant que l'argent issu de l'exploitation des mines par les chefs de guerre dans le nord de la Côte d'Ivoire servait à financer des groupes armés, le Conseil de sécurité des Nations unies décide d'imposer un embargo sur l'exportation du diamant brut ivoirien. Malgré la fin de la crise et le retour à l'ordre politique, le pays ne peut commercialiser et industrialiser sa production de diamants. Les mines restent encore exploitées de façon artisanale et clandestinement. Ainsi,



Les activités minières présentent des marges de développement importantes.

malheureusement, l'économie nationale n'en profite pas.

Pétrole et gaz, un potentiel à développer

L'essor du secteur des hydrocarbures est récent en Côte d'Ivoire. En ce qui concerne l'or noir, durant les premières années de l'indépendance, l'option choisie a consisté à importer du pétrole brut, raffiné sur place par la Société ivoirienne de raffinage (SIR). Puis vint la découverte des premiers puits de pétrole dans les années 1970. Si la Côte d'Ivoire fait aujourd'hui partie des pays qui présentent de gisements pétroliers et gaziers relativement importants, leur exploitation évolue à un rythme cadencé. Selon les dernières estimations transmises par le gouvernement ivoirien début mars, la production pétrolière est estimée à 37 000 barils par jour. Une production que les autorités aimeraient voir rapidement augmenter à 80 000 barils/jours, mais qui demeure modeste en comparaison de celle du premier producteur africain, le Nigeria, avec ses 3 millions de barils/jour.

Le marché national de la distribution et de la commercialisation des produits pétroliers a toujours été l'affaire des multinationales. Mais depuis quelques années ce secteur enregistre une plus forte présence des entreprises ivoiriennes. Vu les réformes dans l'environnement des affaires et le développement de la croissance économique, l'intérêt pour ce segment d'activité devrait s'amplifier. Quant à la production de gaz naturel, elle a doublé entre 2012 et 2013, passant de 110 millions de pieds cubes à 220 millions. Le pays ne compte pas en rester là. Le Gouvernement

multiplie l'exploration et la prospection de gaz naturel dans le bassin sédimentaire ivoirien pour mettre à jour des découvertes. Il vise les 250 millions de pieds cubes au terme de l'année 2014 grâce à l'entrée en production de nouveaux puits gaziers. De surcroît, la relance du projet de gazoduc entre Takoradi, au Ghana, et Assinie, sur la côte ivoirienne, est également à l'ordre du jour.

La Côte d'Ivoire a intégré, en octobre 2012, l'Union internationale de l'industrie du gaz (UIG), l'équivalent de l'Opep pour le gaz, devenant ainsi le premier pays de l'Uemoa et le second de la zone Cédéao à rejoindre cette organisation après le géant nigérian. La Côte d'Ivoire peut également compter sur un parc énergétique essentiellement constitué de barrages hydroélectriques et de centrales thermiques qui fonctionnent au gaz naturel. Actuellement, la centrale thermique d'Azito,

près d'Abidjan, produit à elle seule environ 30% de l'électricité de Côte d'Ivoire. Les travaux dont elle fait l'objet, conduits par le groupe coréen Hyundai, permettront de porter sa capacité de 300 à 450 MW dans l'espoir qu'elle devienne la plus puissante d'Afrique de l'Ouest. Le vœu des dirigeants ivoiriens est de faire de ce pays l'un des hubs énergétiques de la sous-région.

Un tertiaire en plein essor

En Côte d'Ivoire comme dans le reste du monde, le secteur des services connaît un développement important. Plusieurs filières tirent l'activité, notamment les télécoms, où six opérateurs se partagent un marché dominé par Orange CI, devant MTN et Moov. A noter que le gouvernement ivoirien a renforcé le cadre réglementaire du secteur des TIC en mettant sur pied un nouvel organe de régulation, l'Agence de régulation des technologies de l'information et de la communication. Le secteur bancaire demeure quant à lui l'un des plus performants de la sous-région, dominé par la Société générale des banques de Côte d'Ivoire (SGBCI), avec son réseau de 67 agences, dont 45 à Abidjan et 22 en province. Ecobank, présent en Côte d'Ivoire comme dans 32 autres pays africains, se positionne comme un challenger de taille. D'autres institutions comme NSIA Bank, la Banque atlantique de Côte d'Ivoire (Baci), la Banque internationale pour le commerce et l'industrie de Côte d'Ivoire (Bicici) et la Société ivoirienne de banque (SIB) – détenue par le groupe marocain Attijariwafa Bank – occupent également une place de choix.

Le secteur des assurances est aussi très actif, avec plus de trente sociétés présentes sur un marché dominé par Colina SA. A noter également, le développement des activités de bancassurance. C'est le Groupe NSIA qui



L'exploitation des hydrocarbures évolue à un rythme cadencé.

BOUCHERIE - CHARCUTERIE - TRAITEUR
SERVICE TRAITEUR À DOMICILE
CHARCUTERIE & SAUCISSERIE MAISON

BAR - RESTAURANT
MENU DU JOUR À PARTIR DE 8.500 F
MARIAGE - RÉCEPTION - SÉMINAIRE - COCKTAIL

LE
CERCLE

Boulevard de Loango
BP : 5386 Pointe-Noire

Tél : 05.520.31.02
05.557.99.98

Email :
lecercle@yattoo.com



a été précurseur en ce domaine, mais la liste des établissements bancaires qui ont décidé d'offrir à leur clientèle un guichet unique pour l'ouverture d'un compte et la souscription à une police d'assurance est en constante progression. L'activité de réassurance commence aussi à être investie par des sociétés ivoiriennes, à l'image de Sonar-CI et Serenity-SA, qui défient des organismes supranationaux tels que Cica-Ré et Africa-Ré.

L'émergence en 2020 ?

Voilà bientôt trois ans qu'Alassane Ouattara a pris ses fonctions après les épisodes tragiques qui ont ponctué l'annonce des résultats du dernier scrutin présidentiel. En dépit des poches de tension qui demeurent dans l'ouest et le nord du pays, la situation sécuritaire s'est améliorée. Les bailleurs de fonds internationaux se sont impliqués pour aider le pays à se relever, et l'appel aux investisseurs semble entendu. Au Centre de promotion des investissements en Côte d'Ivoire (Cepici), on souligne que l'agro-industrie demeure l'axe d'investissement prioritaire, activité où les projets d'industrialisation sont déterminants. Les secteurs de l'énergie, des mines, de l'hôtellerie et des technologies de l'information et de la communication suscitent aussi l'intérêt des investisseurs. Notons par ailleurs que l'adoption, depuis juin 2012, d'un nouveau Code des investissements offre de nouvelles attractivités pour ces derniers. De même la création du tribunal de commerce d'Abidjan est un signe de normalisation dans le règlement des litiges entre acteurs du secteur

Des ports en première ligne

Parmi les atouts dont elle dispose, la Côte d'Ivoire compte beaucoup sur son ancrage portuaire. Du côté du Port autonome d'Abidjan, après un exercice 2011 très mauvais en raison des retombées de la crise post-électorale, les projets de modernisation de ses infrastructures sont revenus à l'ordre du jour. Les travaux de réhabilitation du port de pêche vont débiter de manière imminente et devraient lui permettre de passer de 7 à 10 m de tirant d'eau, avec la création d'une unité industrielle qui pourrait employer 4 000 personnes. Par ailleurs, depuis décembre dernier, l'appel d'offres pour la réalisation d'un second terminal à conteneurs sur les quais Sud a été remporté par un groupement constitué des sociétés APM Terminals, Bolloré Africa Logistics, Bouygues TP. Ce contrat de partenariat de type public-privé (PPP) permettra de doter la plateforme portuaire d'Abidjan du plus important hub de transbordement de la façade Atlantique de l'Afrique.

De son côté, le deuxième port du pays, à San Pedro, va bénéficier d'investissements évalués à 1 100 milliards de francs CFA pour son extension et le développement de ses capacités. La plupart des projets – établis selon l'étude du schéma directeur du port à l'horizon 2035 – devraient, là aussi, être menés dans le cadre de partenariats public-privé. La priorité est également donnée au bitumage des connexions routières reliant le port de San Pedro à son hinterland régional. A cet effet, la Banque africaine de développement (BAD) s'est engagée à soutenir la réalisation du bitumage de l'axe Odienné-Bougouni en direction du Mali, de l'axe Danané-Nzérékoré en direction de la Guinée, et la construction d'un pont sur le fleuve Cavally en direction du Liberia.

D. B.

privé. Le pays s'est aussi engagé dans la facilitation des formalités et procédures administratives des opérateurs économiques (création d'entreprises en 48 heures, délivrance de l'agrément à l'investissement en 21 jours, facilitation de l'accès aux terrains industriels), mais n'occupe encore que la 167^e place sur 189 dans le classement 2014 du *Doing Business* sur la facilité à faire des affaires. En outre, l'image du pays reste ternie par des années de mauvaise gouvernance. Malgré ces difficultés, l'objectif est affiché à la manière d'un leitmotiv : la Côte d'Ivoire veut faire partie des pays émergents à l'orée de 2020. D'ici là, l'eau aura beaucoup coulé sous les ponts d'Abidjan et d'ailleurs, au même titre que la liste des candidats à l'émergence. Quant à la Côte d'Ivoire, gageons que lorsque son tour viendra, il n'y aura plus lieu de convoquer le vieux mythe du « miracle » ivoirien, mais plutôt de saluer la conséquence d'une paix retrouvée.

DIDIER BRAS

AGC

Le tourisme, un incontournable levier de croissance

Les ressources produites par le tourisme sont précieuses en raison des retombées qu'elles génèrent dans de larges domaines, y compris en termes de création d'emplois, enjeu crucial pour une Afrique émergente. Dans un marché hautement concurrentiel, comment développer des offres spécifiques au continent ? Entre difficultés structurelles et perspectives de développement, petit tour d'horizon du secteur.

Lorsqu'on aborde la question du développement du tourisme en Afrique, c'est l'unanimité qui prévaut en ce qui concerne son potentiel, mais aussi sa marge de progression considérable, particulièrement en Afrique subsaharienne. Pourtant, un premier constat s'impose. Le tourisme est bien en progression sur l'ensemble du continent. Selon l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), institution qui dépend des Nations unies, 63,6 millions de touristes internationaux sont entrés en Afrique en 2012 (dont 33,8 millions pour l'Afrique subsaharienne), contre 17,4 millions en 1990 (dont 6,7 millions pour l'Afrique subsaharienne). Néanmoins, cette marge est à relativiser car c'est bien l'ensemble du secteur qui est en progression dans le reste du monde, boosté notamment par le développement des liaisons aériennes low cost et un pouvoir d'achat en hausse dans les pays émergents. A titre d'exemple, la place prise par la région Asie-Pacifique dans le marché mondial du tourisme est passée de 8% en 1980 à 22% en 2000, alors qu'elle n'a évolué que de 3 à 5% en Afrique durant la même période*.

De l'importance de la stabilité politique

Le développement du secteur touristique en Afrique est également conditionné par une image de marque écornée par des zones de tension politiques peu propices à l'accueil des visiteurs. Il suffit de fureter sur les sites des ministères des Affaires étrangères de pays gros pourvoyeurs de touristes pour mesurer l'importance du sacro-saint principe de précaution. L'omniprésence des circuits de l'information a aussi pour conséquence une surreprésentation des risques. Un état de fait que déplorait récemment le ministre ivoirien du tourisme, Roger Kacou : « *Quand un pays est en crise, les journalistes courent vers le lieu où elle se passe et en font une publicité avec les moyens médiatiques dont le monde dispose. Par contre, quand les choses vont mieux on ne voit plus les journalistes...* »

Il n'en reste pas moins que le tourisme est le premier exposé aux conséquences des conflits. Le secteur est aujourd'hui exsangue au Mali. Quant aux pays qui ont fait la une de l'actualité au moment des « printemps arabes », ils ont toutes les peines du monde à rehausser la courbe des taux d'occupation hôteliers. C'est le cas de la Tunisie où, trois ans après la révolution de Jasmin, on constate une chute de 30% de l'activité. Une estimation basse qui se traduit par des hôtels et des commerces fermés (notamment dans le domaine de l'artisanat), mais aussi des répercussions

sur les 400 000 emplois directs et indirects concernés par cette activité. Idem en Egypte, où Hicham Zaazou, le ministre du Tourisme, indiquait en janvier dernier une chute de 41% de l'activité en 2013 par rapport à l'exercice précédent. Un constat d'autant plus préoccupant que le secteur est la première source de devises du pays. Même le Maroc, qui peut s'enorgueillir d'une situation politique et sociale plus stable, a subi les contrecoups de ces bouleversements dans le monde arabe, accusant une baisse, certes moins importante, mais notable, de 6,9% en 2012 et 7,1% en 2011, selon les chiffres de son Haut-Commissariat au plan (HCP).

Des difficultés... et des sources d'espoir

Au-delà des tensions politico-sociales locales et des programmes mis en œuvre pour développer le tourisme sur le plan national, on observe des points d'achoppement assez récurrents sur l'ensemble du continent. Un constat acté par la Banque mondiale qui, dans un récent rapport**, encourage les Etats à une collaboration plus étroite avec le secteur privé afin de faciliter l'accès au foncier et de simplifier les règles d'obtention des visas. Selon Iain Christie, l'un des auteurs de ce document, « *le tourisme doit faire partie intégrante de l'économie et de la structure étatique de chaque pays et être vu comme une plus-value par tous : le président, les ministres, les citoyens* ».

De son côté, Mthuli Ncube, économiste en chef et vice-président du groupe de la Banque africaine de développement (BAD), ajoute que pour espérer l'expansion de ce secteur, « *il est impératif de disposer de meilleures liaisons aériennes, de routes et de chemins de fer, mais aussi de garantir une plus grande ouverture des frontières et d'améliorer le marketing pour des créneaux comme les voyages écologiques et d'aventure* ». Pourtant, l'optimisme semble de mise du côté de l'Organisation mondiale du tourisme, qui a d'ailleurs organisé son vingtième congrès en août 2013 sur le site des chutes Victoria, sur le fleuve Zambèze, aux confins du Zimbabwe. L'occasion, pour son secrétaire général, le Jordanien, Taleb D. Rifai, d'affirmer que « *le développement futur de l'Afrique serait étroitement lié au secteur touristique* ».

Une clientèle asiatique à séduire

La marge de progression du secteur est loin d'être limitée géographiquement. Selon la Banque mondiale, des pays comme le Botswana, le Cap-Vert, la Namibie,

l'Afrique du Sud et la Tanzanie sont en première ligne parmi les axes de développement majeurs du tourisme en Afrique au cours des cinq prochaines années. Mais l'enjeu est aussi d'attirer de nouvelles clientèles. Traditionnellement attractive auprès des anciennes « puissances tutélaires », l'Afrique fait aussi l'objet de convoitises de la part des pays asiatiques émergents, à commencer par la Chine. Mais si les programmes de coopération économique avec l'empire du Milieu sont légion aux quatre coins du continent, y compris sur le plan des investissements dans les infrastructures dédiées au tourisme, les touristes chinois semblent boudier ostensiblement l'Afrique. Exception faite de l'Afrique du Sud et de l'Afrique de l'Est, notamment au Kenya où le ministère du Tourisme local se félicite d'une « *croissance notable du nombre de touristes chinois au cours des sept dernières années* », au point de les classer « *parmi les meilleurs marchés émetteurs de touristes* ». L'enjeu est grand pour le reste du continent car, selon l'OMT, la Chine devrait compter quelque 100 millions de touristes en 2020, contre 40 millions aujourd'hui.

Quelles stratégies de développement ?

Une autre caractéristique de l'Afrique est la vigueur de son taux de croissance. Au cours des cinq dernières années, le PIB réel a affiché une hausse moyenne de 4,9%, soit une hausse plus élevée que la moyenne mondiale de 3%. Sensibles à la bonne santé économique des pays d'Afrique subsaharienne ces dernières années, de nombreux groupes hôteliers internationaux sont prêts à y investir massivement pour attirer une clientèle internationale, y compris cette classe moyenne africaine qui se développe sur fond de croissance soutenue. C'est le cas de l'américain Starwood Hotels & Resorts Worldwide Inc (un des plus importants groupes hôteliers mondiaux, avec des enseignes haut de gamme telles que Le Méridien, Westin, Sheraton, etc.) qui, d'ici 2020, prévoit de faire passer son parc d'hôtel africain de 37 établissements à 100 unités. Dans une échéance plus proche, d'ici 2015, le groupe aura ouvert de nouveaux hôtels en Afrique du Nord, mais aussi au Sénégal, au Nigeria et l'Ile Maurice, tout en étudiant de nouveaux projets d'implantations au Kenya, au Ghana, en Angola, ou encore au Rwanda et en Angola.

Ce type d'implantation pose une question de fond à laquelle chaque pays doit répondre en fonction de ses caractéristiques locales. Quel est le modèle de développe-



South African Airways vous invite à découvrir les destinations touristiques de l'Afrique Australe :

Cape - Town

Johannesburg

Windhoek

Victoria Falls

Mauritius

Livingston

Harare

Contactez-nous ou votre agence de voyage, pour de plus amples informations sur les « packages holiday ».



Visitez

www.flysaa.com

pour plus d'informations sur nos produits et destinations.

Devenez membres de notre programme de fidélité « VOYAGER » afin de gagner des Miles et bénéficier d'avantages distinctifs et des offres spéciales.

Service clientèle SAA
Brazzaville : 06 650 9192
Pointe-Noire : 06 626 2616

E-mail : medhyboloko@flysaa.com



ment le plus opportun ? Entre tourisme d'affaires, industrie touristique de masse, et des « niches » plus à même de valoriser les caractéristiques locales, l'enjeu est de taille.

Le tourisme d'affaires semble un axe de développement prioritaire du secteur. Les populations augmentent à une vitesse vertigineuse dans les grandes métropoles africaines et la vocation de ces dernières à être des pôles économiques incontournables suppose une capacité d'accueil accrue pour les conférenciers ou hommes d'affaires qui viendront du monde entier. Car si la croissance se nourrit des performances du secteur touristique, celui-ci profite également de l'expansion économique. Le cas de Pointe-Noire illustre bien cette réalité, où le dynamisme économique de la ville (exploitation pétrolière, nouveaux permis d'exploration minière dans la région, développement du tertiaire...) a permis d'attirer une clientèle d'affaires en hausse, entraînant par conséquent la création de nouveaux réceptifs hôteliers.

En termes de tourisme de loisirs, les investissements étrangers sont plus traditionnellement enclins à se porter vers les grands ensembles hôteliers, via des structures vouées à privilégier le volume d'accueil. C'est le cas depuis longtemps en Afrique du Nord où l'approche « de masse » domine l'offre touristique. Au Maroc, doté d'une double façade sur l'Atlantique et la Méditerranée, ou en Tunisie, les grands groupes internationaux sont omniprésents et les formules *all inclusive* drainent une clientèle internationale aux ressources assez diversifiées. Mais aux côtés de cette industrie touristique, bien que dominante au regard du faible nombre de réceptifs hôteliers en Afrique subsaharienne, quelles sont les formules capables d'étoffer l'offre touristique dans cette partie du continent ?

Des atouts spécifiques, des offres diversifiées

Le potentiel touristique de l'Afrique subsaharienne serait bien long à lister. Un littoral immense et souvent paradisiaque, une

faune qui a valeur de richesse patrimoniale mondiale, une flore aux caractéristiques rares, des spécificités culturelles immenses... tout est requis pour asseoir un développement porteur. Mais aujourd'hui, toutes ces richesses sont d'autant plus valorisées lorsqu'elles s'inscrivent dans les principes du développement durable et de ses effets vertueux. De nombreux labels, nationaux comme internationaux, sont ainsi apparus, avec valeur de caution. Cet objectif de développement durable est d'ailleurs édicté parmi les priorités de l'Organisation mondiale du tourisme, c'est-à-dire en adoptant une démarche qui permette un usage optimal des ressources environnementales, en respectant le caractère socioculturel authentique des communautés d'accueil et en assurant des retombées socio-économiques pour le plus grand nombre. Les initiatives sont nombreuses en la matière.

De longue date, des micro-structures ont essaimé, particulièrement en Afrique de l'Ouest, pour accueillir les visiteurs au cœur des villages. Des formules qui présentent l'avantage de retombées économiques directes pour l'environnement économique et humain *in situ*. Une tendance que le gouvernement sud-africain a souhaité valoriser en 2011 en encourageant les investissements en direction des petites, moyennes et micro-entreprises touristiques (SMME) dans le but de créer 225 000 emplois dans le secteur touristique à l'échéance 2020. Dans un souci de décentralisation de sa politique en faveur du tourisme, la Côte d'Ivoire vient de relancer les offices régionaux du tourisme et mis en place un projet de circuit touristique autour du cacao. « *L'or vert* [le cacao] peut être un atout majeur pour le secteur touristique ivoirien », a ainsi souligné Roger Kacou, le ministre ivoirien du Tourisme. La dimension purement écologique n'est pas en reste, à l'image de toutes les initiatives qu'il est possible de mener notamment en Afrique centrale, autour de la forêt du bassin du Congo et de ses caractéristiques exceptionnelles qui se prêtent particulièrement à cette approche d'un « tourisme vert ».

L'essor des certifications

Parallèlement à toutes ces potentialités et initiatives locales, d'aucuns ont donc jugé utile de fédérer ces bonnes intentions autour de « labels », à l'instar de ce qui existe déjà dans d'autres secteurs. Parmi eux, et la liste n'est pas exhaustive, citons l'Afrique du Sud avec le programme initié par l'ONG Fair Trade in Tourism South Africa, qui s'inscrit dans une logique, déjà utilisée dans le domaine de la consommation, de « tourisme équitable ». Son principe consiste à bâtir un réseau composé d'organismes touristiques et d'associations locales afin de mettre en place un système de certification. Celle-ci est attribuée selon des critères qui reposent, entre autres, sur des salaires décentes versés aux employés locaux, la protection des ressources naturelles et une plus grande transparence dans la redistribution des profits générés par le tourisme.

Il est à noter que les certifications accordées concernent aussi bien des petites structures rurales que des établissements plus luxueux. Selon Jennifer Seif, directrice exécutive, de cette ONG, l'intérêt pour ces entreprises certifiées est de « *pouvoir bénéficier d'une assistance technique qui leur permet de travailler dans le respect des règles du développement durable, d'avoir un accès facilité au marché, une plus grande crédibilité au regard du client et la possibilité d'échanger les expériences avec les autres établissements certifiés* ». Une initiative qui a aujourd'hui dépassé les frontières de l'Afrique du Sud pour faire des émules de par le monde, mais également en interne, comme en janvier dernier au Bénin, qui vient de mettre en place Eco-Bénin, un programme de certification au tourisme équitable sur ses terres.

Parmi les atouts dont dispose l'Afrique, les institutions de Bretton Woods aiment à relever que le rendement de l'investissement y est l'un des meilleurs au monde. C'est le cas particulièrement de l'Afrique subsaharienne qui pourrait se trouver à l'aube d'un décollage économique, comme la Chine il y a trente ans ou l'Inde il y a vingt ans, précisant que « *le tourisme est l'un des principaux moteurs de l'évolution actuelle et pourrait être un agent transformateur de ce décollage* ». Gageons que la prophétie soit entendue, à commencer par celles et ceux qui, demain, feront de l'Afrique une destination touristique incontournable.

* www.worldbank.org/.../africa-tourism-report-2013

** *Tourism in Africa: Harnessing Tourism for Improved Growth and Livelihoods*

DIDIER BRAS



EURO TECH

Camions

Mercedes, Renault, Man, Iveco...

Voitures

Toyota, Nissan, Mercedes-Benz, Mitsubishi, Audi, Chrysler, Volkswagen, Suzuki, Bmw

Équipement lourd

Autres
Filtres engines, Huiles moteurs, Graisses, Pneus ...



Un Partenaire de Confiance



Pointe-Noire / République du Congo
-Rond Point Davum, Route de l'aéroport
-Grand marché, Station Mvou Mvou
Tél: 05 300 00 06 / 06 900 05 05

Brazzaville / République du Congo
Avenue de LA PAIX - POTO POTO
Tel: 06 856 96 96 - 05 610 05 05
E-mail: eurotech.pn@gmail.com
direction.eurotech@hotmail.com

Société sunshine International

Des lieux différents, un même plaisir





Dans le Nouveau Monde, nous pouvons tous collaborer, où que nous soyons.

- Interconnexion de vos bureaux, vos terminaux de paiement et de vos véhicules
 - Téléconférence - Télémédecine
 - De la voix sur IP (protocole internet)
 - Création d'un domaine, mise à disposition d'une IP publique
 - Une assistance 6 jours sur 7, 24h sur 24
-



Mtnbusinessnews@mtncongo.net



www.mtncongo.net/business

MTN *Bridge*



@MTN_123



MTN CONGO



MTN CONGO



BUSINESS

Ce Nouveau Monde de l'entreprise, il est pour vous.